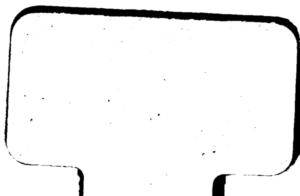




JUDITH GAUTIER

LES PEUPLES ÉTRANGES

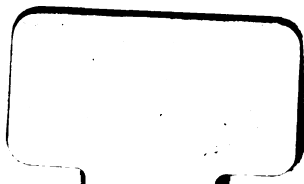
PARIS
G. CHARPENTIER, ÉDITEUR
13, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 13
1879

1,15

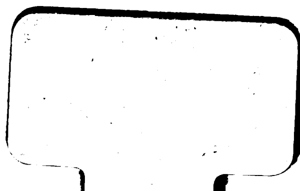
LES

PEUPLES ÉTRANGES











JUDITH GAUTIER

LES PEUPLES ÉTRANGES

PARIS

G. CHARPENTIER, ÉDITEUR

13, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 13

1879

LES

PEUPLES ÉTRANGES

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Chez Alphonse Lemerre, éditeur.

LE LIVRE DE JADE (poésies chinoises) . . . . 1 vol.

LE DRAGON IMPÉRIAL . . . . 1 vol.

Chez Lacroix et Cie, éditeurs.

L'USURPATEUR . . . . 2 vol.

Chez Calmann-Lévy, éditeur.

LUCIENNE . . . . 1 vol.

SOUS PRESSE :

ISKENDER.

LES CRUAUTÉS DE L'AMOUR.

BAR-KOKEBA.

Tours. = Imp. E. Mazereau.

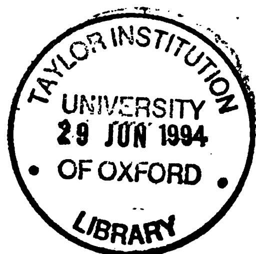
LES PEUPLES
ÉTRANGES

PAR

JUDITH GAUTIER

PARIS
G. CHARPENTIER, ÉDITEUR
13, RUE DE GRENNELLE-SAINT-GERMAIN, 13

1879



I

LES PREMIERS HOMMES

Chaque jour, de nouvelles découvertes apportent quelques documents à l'histoire si attrayante si émouvante même, de l'apparition de l'homme sur la terre et des premières manifestations de son intelligence. Ces notions des temps de la jeunesse du monde, c'est dans l'écorce de notre vieux globe qu'il faut les rechercher attentivement, et chaque couche que l'on soulève, comme le feuillet d'un livre énorme, découvre une nouvelle phase de l'histoire du monde, histoire pleine d'obscurité et d'énigme, que la logique persévérante des savants finit cependant par expliquer.

Dès que l'homme apparaît sur la terre, sans se soucier du démenti qu'il donne à ceux qui tiennent absolument à descendre du singe, il se montre dans sa conformation physique tel qu'il sera toujours; le type de ces races primordiales s'est même conservé intact sur plusieurs points du globe, et l'on peut voir encore aujourd'hui des descendants directs de cette population, dont

la principale station à l'époque quaternaire, était située dans les environs de la Vézère.

Voici comment s'expriment à ce sujet MM. Quatrefages et Hamy, dans un des récents bulletins de la Société d'anthropologie : « L'un de nous a depuis longtemps attiré l'attention sur les rapports qui unissent les anciens Troglodytes du Périgord à certaines populations méridionales. Non-seulement les Basques du Zaraus, mais aussi les hommes de Roknia que nous a fait connaître notre éminent président, et certains Kabyles des Beni-Menasser et du Djurjura signalés par le docteur Guyon, rentrent, à bien des points de vue, dans cet ordre d'idées. Mais c'est surtout parmi les Guanches de Ténériffe que le type de l'antique race de la Vézère semble s'être le mieux conservé. La collection recueillie par Bouglinval au Barranco-Hundo et que se partagent aujourd'hui le Muséum et l'Ecole des hautes études, contient plusieurs têtes qui ne peuvent laisser de doute sur ce point. »

Les crânes que l'on possède de nos ancêtres de la Vézère offrent les plus belles proportions : le front est large, haut, la boîte osseuse vaste. M. Broca a trouvé que l'un d'eux ne jauge pas moins de 1,590 centimètres cubes, ce qui est, dit-il, un chiffre supérieur à celui de la moyenne des populations européennes. L'homme primitif

était donc en possession d'une intelligence au moins égale à la nôtre. Qu'eût-il fait, d'ailleurs, sans cette part divine qui lui était échue? La nature, si prévoyante d'ordinaire, le déshérite complétement : tandis que les animaux sont par elle chaudement vêtus, pourvus de griffes et de dents formidables, elle le laisse nu et sans armes au milieu d'une population de bêtes féroces. Il n'avait pas encore d'ancêtres, on ne lui avait donc légué aucune connaissance, et c'est lui qui, lorsqu'il se baissa pour ramasser un éclat de silex avec l'idée de s'en faire une arme, travailla le premier pour l'humanité.

La pensée était née, tout était dit, l'homme était le maître du monde, et à peine savait-il façonner cette pierre qui était pour lui arme et outil, que déjà son esprit s'élevait au point de concevoir cette sublime espérance d'une vie future, de l'immortalité de l'âme! Oui, dès que les yeux de l'homme reflétèrent la lumière, il les leva vers le ciel et chercha quelque chose au-dessus de lui, hors du monde. Cette affirmation, comme on le sait, s'appuie sur des faits. Bien qu'aucune tradition de ces temps fabuleusement lointains ne soit venue jusqu'à nous, les détails ne nous manquent pas sur les mœurs de ces antiques familles. Comme nous le disions plus haut, la terre conserve dans son sein de mystérieuses

annales, et chaque jour elle nous en livre une page nouvelle. On a retrouvé des sépultures des hommes contemporains du grand ours et du mammouth, ces animaux depuis si longtemps disparus; les hommes de cette période ensevelissaient donc leurs morts; ils le faisaient même avec un soin touchant et au milieu d'une grande pompe : un repas funèbre avait lieu devant la grotte sépulcrale, et, s'il faut en juger par la quantité d'ossements brisés que la terre nous a gardés, les convives étaient nombreux et le festin formidable. Près du mort, on plaçait des quartiers de viande, puis la hache, la lance de silex, les flèches en bois de renne et les outils qui lui avaient servi pendant sa vie. Ces soins, ce respect des morts, ces armes placées près d'eux, afin qu'ils fussent prêts à de nouveaux combats, ne démontrent-ils pas clairement le soupçon d'une autre existence ?

L'homme de ces temps, nous le savons, est industrieux, actif, franc, il aime sa famille et pleure ses morts, mais il a aussi ses défauts : il est vain, gourmand, brutal, jaloux peut-être! (Ce crâne de femme trouvé dans la grotte de Cro-Magnon et qui porte au front une large entaille à laquelle s'adapte une hache de silez ramassée dans le même tombeau, a peut-être appartenu à la victime du premier partisan du « Tue-la ! » de

M. Alexandre Dumas.) L'homme primitif était gourmand, nous en avons des preuves ; il aimait à varier sa nourriture, il mangeait plus de vingt espèces de mammifères et il avait un goût tout particulier pour la moelle. Avec ses instruments de silex il fendait soigneusement les os pour en extraire son mets de prédilection. Des os humains ont été trouvés ainsi apprêtés, et nos ancêtres de l'époque quaternaire sont soupçonnés d'avoir été un peu anthropophages.

Théophile Gautier a dit quelque part : « L'idéal tourmente les natures même les plus grossières. Le sauvage qui se tatoue, se barbouille de rouge ou de bleu, se passe une arête de poisson dans le nez, obéit à un sentiment confus de la beauté. Il cherche quelque chose au delà de ce qui est ; il tâche de perfectionner son type, guidé par une obscure notion d'art : le goût de l'ornementation distingue l'homme de la brute plus nettement que toute autre particularité. Aucun chien n'a eu l'idée de se mettre des boucles d'oreilles, et les papous stupides, qui mangent de la glaise et des vers de terre, s'en font avec des coquillages et des baies colorés. »

En effet, à peine apparaît-il sur la terre que le désir de s'orner et de s'embellir se manifeste chez lui. A peine a-t-il des vêtements, qu'il a déjà des parures ; il se fabrique des colliers, des pende-

loques avec des coquilles, des pierres de couleurs, des dents d'animaux. Mais ce qu'on ne peut constater sans une surprise pleine d'émotion, c'est que ces hommes, naïfs et dépourvus de tout, avaient déjà créé l'art. Déjà par la sculpture et le dessin, ils s'efforçaient de rendre les scènes qu'ils avaient devant les yeux. Avec un outil de pierre, ils sculptaient les bois de renne; avec une pointe de silex, ils gravaient sur des lames d'ivoire ou d'ardoise. On se souvient que cinquante spécimens de l'art antédiluvien figuraient à l'exposition de 1867, et parmi eux plusieurs sont restés célèbres, le Combat de rennes entre autres, si finement gravé sur une ardoise; le Mammouth, esquissé sur une lame d'ivoire; l'Homme poursuivant un auroch, sculpté sur un bois de renne. Ces œuvres d'une naïveté charmante témoignent de grandes aptitudes artistiques chez leurs auteurs et il est certain qu'un de nos contemporains qui n'aurait aucune notion du dessin ne parviendrait pas, malgré le degré de civilisation auquel nous sommes arrivés, à reproduire des scènes de la nature d'une façon aussi correcte et avec un sentiment aussi juste que l'a fait l'antique artiste de l'âge de la pierre. L'auroch sculpté sur le bois de renne est très-remarquable; la tête basse, les naseaux ouverts, la queue arquée, il fuit avec une épouvante très-clairement exprimée devant

l'homme qui le poursuit et va l'atteindre. Quant à la représentation de la forme humaine, elle semble avoir un peu embarrassé l'artiste ; le chasseur d'aurochs est conformé anatomiquement d'une façon assez bizarre ; cependant le mouvement est bien rendu, on se rend compte que d'une main il lance un trait et que de l'autre il s'efforce de saisir l'auroch par la queue.

Dans les grottes récemment découvertes en Champagne par M. de Baye et qui remontent à l'époque de la pierre polie, on trouve encore des vestiges de sculptures ; mais l'art n'a pas progressé, il semble être au contraire en décadence. Dans les périodes suivantes il disparaîtra complétement.

Ces cavernes de la vallée du Petit-Morin ont cela de remarquable qu'elles ont été creusées par l'homme dans des bancs de craie. « En pénétrant dans ces grottes, dit M. de Baye dans son rapport à la Société d'anthropologie, il est impossible de ne pas fixer son attention sur les empreintes des coups qui sont en quantité innombrable sur les parois bien conservées. Ces marques doivent être attribuées à l'action d'un instrument en silex. Un savant d'une notoriété célèbre s'écriait, en pénétrant pour la première fois dans nos hypogées : « Elles ont été taillées avec le silex ! » J'ai fait moi-même des expériences avec la hache

polie en silex, et j'ai obtenu les mêmes empreintes. La coupure opérée par un tranchant métallique n'offre pas les mêmes caractères. L'existence de ces empreintes gravées sur la craie a une importance réelle, puisqu'elle peut autoriser des conclusions sur la nature des instruments alors en usage. » Quelques-unes de ces grottes étaient des sépultures, d'autres avaient servi d'habitations; ces dernières étaient pourvues d'une anté-grotte et disposées avec plus de soins que celles réservées aux morts.

« Dans l'une de ces habitations des temps préhistoriques, sur la paroi latérale, à gauche de l'anté-grotte, dit M. de Baye, on voit une figure sculptée, d'un dessin grossier; le nez est proéminent d'une manière exagérée, les yeux sont représentés par deux trous remplis d'une matière noire. La figure rappelle celle d'un oiseau. Je pense qu'on a voulu représenter une divinité. Un collier retombe sur la poitrine du sujet représenté : le médaillon placé au milieu du collier est teinté en jaune. Cette couleur appliquée sans art a pu être empruntée à des dépôts d'hydrate de fer dont l'anté-grotte est pour ainsi dire constellée. Deux seins très-proéminents sont représentés, mais dans une situation peu naturelle, l'artiste n'était pas fort en anatomie. Quant au reste du sujet, rien n'est apparent, les membres inférieurs ne

sont point accusés, les bras n'ont point été représentés non plus. Cette sculpture est certainement de la même époque que la grotte. On y voit les coups des instruments en silex, même dans la partie la plus irrégulièrement travaillée. Il est impossible d'y reconnaître aucune trace de retaille opérée par un tranchant métallique. »

Si cette figure, que l'on retrouve toujours la même, sur les parois de plusieurs grottes, représente une divinité, comme le suppose M. de Baye nous aurions là un bien précieux renseignement sur la religion des temps néolithiques.

Ces antiques peuplades auraient-elles donc vénéré un dieu à forme humaine, une divinité féminine? Les nouvelles et si curieuses découvertes de M. Prunières semblent même jeter quelques lumières sur le culte possible de cette déesse primitive : dans les cavernes, dans les dolmens, qui, on le sait, ne sont pas, comme on l'avait cru, des monuments druidiques, mais des tombeaux de l'âge de la pierre polie, M. Prunières trouva des crânes auxquels un travail humain avait enlevé un fragment d'os de la largeur d'une pièce de cinq francs. « Dans les crânes ainsi perforés, dit-il, les bords sont quelquefois incisés, comme sciés, offrant ainsi de toutes petites rayures qui pourraient être discutées et regardées quelquefois comme dues à la dent des rongeurs;

mais plusieurs ont des bords d'un poli tellement parfait qu'ils paraissent éburnés. Chez quelques-uns, des parties polies alternent avec d'autres parties incisées ou sciées. Ce poli semble avoir été produit par un long râclement creusant un sillon de plus en plus profond et étroit jusqu'à la face interne autour d'une rondelle osseuse à détacher, et de là les deux biseaux qu'on trouve, d'un côté sur le crâne, de l'autre sur la pièce obtenue. » Car on a retrouvé aussi ces rondelles s soigneusement enlevées aux crânes, elles sont d'ordinaire percées d'un trou.

Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, sur des morts que ces perforations étaient opérées, mais bien sur des vivants, la cicatrisation parfaite de ces os ne laisse aucun doute à ce sujet; elles devaient être pratiquées le plus souvent sur des adolescents, car les cicatrisations paraissent presque toujours fort anciennes.

Quel pouvait être le but de cette étrange opération ? Voici à ce sujet l'opinion de M. Broca : « Un Dieu bien défini, dit-il: un Dieu à forme humaine, doit avoir nécessairement des prêtres initiés, et l'initiation par le sang, l'initiation chirurgicale se retrouve, on le sait, chez un très-grand nombre de peuples, même civilisés. Objectera-t-on que les mutilations crâniennes, dont nous retrouvons les cicatrices, étaient trop graves

pour être acceptées dans des cérémonies religieuses ? Mais il ne faut pas croire que la trépanation soit, par elle-même, une opération bien dangereuse. Si elle est aujourd'hui très-souvent mortelle, c'est parce qu'elle est presque toujours pratiquée dans des cas déjà désespérés. » L'hypothèse que ces perforations crâniennes avaient un sens religieux est assez vraisemblable ; il semble évident que l'on portait à ces rondelles osseuses prélevées sur les crânes un respect superstitieux ; elles étaient certainement considérées comme des amulettes précieuses : on se souvient qu'elles sont percées d'un trou destiné à les suspendre ; et on les restituait pieusement à leurs propriétaires, lorsque celui-ci était couché dans son tombeau. Cependant le plus souvent la rondelle retrouvée dans un crâne n'est pas celle qui a été prélevée sur lui. A défaut de celle-là, on lui en restituait une autre, afin sans doute que l'homme, le prêtre peut-être, arrivât tout entier dans l'autre monde.

Le culte d'une divinité féminine pourrait puiser une preuve dans cette cérémonie farouche de laquelle les femmes n'étaient pas exclues, car on a trouvé plusieurs crânes féminins, accommodés de cette façon. L'avenir éclaircira sans nul doute toutes ces questions si pleines d'intérêt mais encore enveloppées de brumes. Néanmoins, on

ne peut songer qu'avec une respectueuse surprise à ces hommes formidables, dont l'histoire s'est perdue à travers la longueur des siècles, qui dans leur orgueil se bâtissaient des sépulcres avec des pierres tellement énormes, que nous nous demandons avec stupeur comment ils ont pu les remuer et qui, en vue d'on ne sait quelle superstition, s'enlevaient des morceaux du crâne.

II

LES CHINOIS

I

MUSIQUE

Un jour, il y a 2,396 ans environ, le célèbre philosophe Koung-Tseu (Confucius) se rendit dans le royaume de King afin de demander des leçons à un musicien nommé Liang, dont la réputation était grande. On disait de lui qu'il avait conservé les bonnes traditions et que, par sa science, il rendait vraisemblables les merveilles musicales attribuées à l'antiquité. Le philosophe était impatient de connaître un homme aussi remarquable et de se perfectionner dans le premier des arts.

Koung-Tseu se fit admettre au nombre des disciples de Liang et écouta ses leçons. Bientôt le maître s'aperçut que le nouveau venu n'était pas un élève ordinaire, et un soir il le retint auprès de lui. Après quelques instants de grave causerie, Liang se fit apporter la grande lyre nommée « kin », cet antique instrument inventé

par Fou-Si, le premier empereur de Chine, et la plaça devant lui.

— Écoutez, dit-il à Koung-tseu, écoutez attentivement la mélodie que je vais vous faire entendre.

Koung-tseu se recueillit, et les cordes de soie commencèrent à vibrer. A chaque son qui s'envolait de la lyre, le jeune philosophe redoublait d'attention; il ne quittait pas l'instrument des yeux, et il tomba bientôt dans une sorte d'extase qui dura longtemps encore après que le musicien eut fini de jouer.

— En voici assez pour cette fois, dit Liang, surpris de la profonde impression éprouvée par son disciple.

Pendant dix jours, le maître ne fit entendre à son élève que la même mélodie, et l'élève s'exerça à la jouer après lui.

— Votre jeu ne diffère pas du mien, lui dit alors Liang, il est temps que vous vous exerciez sur un autre mode.

— Votre humble disciple, répondit Koung-tseu, ose vous demander de le laisser encore étudier cette pièce; il ne suffit pas de la jouer correctement comme quelqu'un qui suivrait les lignes d'un dessin sans savoir quel objet ce dessin représente. Je voudrais trouver le sens de cette mélodie, pénétrer l'idée du compositeur, et j'a-

voue que malgré mes efforts je n'ai pas encore réussi.

— Bien, dit le maître, je vous donne cinq jours pour éclaircir cette question.

Ce terme expiré, Koung-tseu se présenta devant son maître.

— Je commence à distinguer confusément l'âme de cette musique, comme l'on voit les objets mal éclairés encore dans les brumes de l'aube, dit-il. Le jour n'est pas venu tout à fait. Donnez-moi cinq jours encore, et si je n'ai pas atteint le but que je me propose, je me regarderai comme indigne de m'occuper de musique.

Le délai fut accordé, et cinq jours après, Koung-tseu revint auprès de son maître avec un visage rayonnant.

— J'ai trouvé enfin ce que j'ai si longtemps cherché, s'écria-t-il. Je suis comme un homme qui a gravi péniblement une haute montagne, et découvre enfin tout le pays environnant. Je vois tout ce que contient ce morceau. A force d'attention et de persistance, je suis parvenu à découvrir, dans cette pièce de musique antique, l'intention de celui qui l'a composée. Tous les sentiments par lui éprouvés, je les éprouve moi-même en jouant l'œuvre dans laquelle il les a enfermés. Il me semble que je vois le compo-

siteur, que je l'entends, que je lui parle. Il m'apparaît comme un homme d'une taille moyenne, dont le visage un peu long est d'une couleur qui tient le milieu entre le blanc et le brun ; ses yeux sont grands et pleins de douceur, sa contenance est noble, sa voix sonore ; toute sa personne respire la vertu et commande le respect et l'amour. Cet homme, j'en suis certain, c'est l'illustre et sage empereur Wen-Wang.

En entendant cela, Liang se prosterna devant Koung-Tseu.

— C'est en effet Wen-Wang qui est l'auteur de cette musique, dit-il ; votre pénétration me comble d'étonnement, vous n'avez rien à apprendre de moi, vous êtes un sage et j'aspire à l'honneur d'être votre disciple.

Cette scène singulière et authentique n'est-elle pas des plus surprenantes ? Dans notre siècle même, où l'art musical a atteint un si grand développement, songerait-on à attribuer à la musique une aussi complète précision ? les partisans les plus chauds de l'art moderne, si profond et si subtil, oseraient-ils prétendre qu'ils reconnaissent dans un morceau de musique la couleur du teint et l'expression des yeux du compositeur, sans craindre d'être pris pour des fous ? Et pourtant, cinq cents ans avant notre ère, une semblable affirmation avait fait ployer

le genou à un des musiciens les plus célèbres de l'empire du Milieu.

Quelle pouvait donc être cette pièce de musique sur laquelle ce philosophe, dont la sagesse et l'intelligence sont universellement reconnues, passa de si longues heures à méditer ? On ne peut croire qu'elle ait eu aucun rapport avec les mélodies monotones et naïves qui constituent aujourd'hui la musique chinoise.

Wen-Wang, l'auteur reconnu par Confucius, régnait 1154 ans avant notre ère, et selon les probabilités, la musique n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui. A l'époque de Confucius, elle était déjà dégénérée, puisque, comme nous l'avons dit plus haut, Liang était célèbre justement parce qu'il possédait quelques-unes des traditions perdues et rendait vraisemblables les merveilles musicales dont parlait l'antiquité.

Bien avant le règne de Wen-Wang, la musique était déjà en grand honneur. C'est Fou-Si, empereur presque fabuleux, qui inventa les premiers instruments, et à ce que dit la légende ils rendaient sous ses doigts un son céleste. Sous le règne de Hoang-ti, l'empereur jaune, le premier des souverains historiques, qui vivait 2,698 ans avant notre ère, *les lois des sons musicaux* furent établies, et la cinquième année de Chun (2250 avant J.-C), l'empereur, à ce que disent les annales,

ordonna que la grande cérémonie qui avait lieu d'ordinaire pour honorer le maître suprême du ciel, fût commencée par l'exécution de la musique nommée *siao-chao*. Cette musique avait neuf parties et elle était accompagnée de danses. L'empereur Chun en était peut-être lui-même l'auteur, car il était grand musicien et composa de nombreuses hymnes que l'on chantait dans les cérémonies. C'est lui qui fonda, à cette époque reculée, une intendance de la musique (tian-yo) dont la direction fut confiée à Kouei, un illustre artiste de ce temps-là :

« Kouei, dit l'empereur, je vous nomme surintendant de la musique ; vous l'enseignerez aux fils des princes et des grands, faites que par elles ils deviennent sincères, affables, indulgents et graves ; apprenez-leur à être fermes sans être durs ni cruels, élevez leur esprit, mais préservez-les de l'orgueil ; traduisez vos pensées par des vers et composez des chants de divers tons et de divers sons et adaptez-les aux instruments de musique. Si les huit modulations sont observées, et s'il n'y a aucune confusion dans les différents modes, les hommes seront d'accord avec les esprits supérieurs. »

Kouei répondit à l'empereur par une pièce de vers fort curieuse à cause des nombreux instruments de musique qu'elle nomme et de la

lumière qu'elle jette sur l'organisation musicale à cette époque :

« Lorsque résonnent les pierres sonores (kieou),

« Lorsque vibre la grande lyre (kin) et la guitare (séè),

« Et que les voix humaines se font entendre.

« Les aïeux morts depuis longtemps sont présents.

« Le fils de l'empereur Yao remonte sur son trône.

« Tous les princes vassaux se saluent amicalement.

« Les sons graves des flûtes et du petit tambour (tao-kou),

« Commencent et finissent en même temps que ceux du *tchou* et du *yu* (lamelles de bois sonores).

« Le *yang* (flûte de Pan) et les petites cloches retentissent tour à tour.

« Alors les oiseaux et les quadrupèdes tressaillent de joie.

« Le phénix bat des ailes.

« Lorsqu'il entend les neuf sons du mode siao-chao.

« Mais quand je frappe mes pierres sonores, soit doucement, soit avec force, les animaux les plus féroces, bondissent de joie,

« Et la bonne intelligence règne entre les hauts fonctionnaires ! »

L'orchestre de Kouei était donc composé de neuf instruments différents, dont quelques-uns étaient doublés, et nous pouvons suivre la marche de la symphonie par la description qu'en donne cette intéressante pièce de vers. Les pierres sonores résonnent d'abord ; puis, avec les sons de la lyre et de la guitare, éclatent les voix humaines. L'effet est déjà grand, puisque les morts viennent écouter et que la discorde cesse entre les princes ; mais les flûtes, le tambour, les lamelles de bois entrent simultanément, puis le yang et les petites cloches vibrent alternativement faisant entendre les neuf sons du mode siao-chao ; c'est à ce moment que la nature s'émeut, mais la splendeur musicale n'est à son comble qu'au moment où les pierres sonores résonnent de nouveau, et cette fois frappées par Kouei lui-même avec douceur, puis avec énergie. C'est alors que les bêtes féroces sont domptées et, résultat plus extraordinaire encore, à ce qu'il paraît, que les hauts fonctionnaires sont d'accord entre eux.

Il est peu probable que la composition de cette pièce de vers ait été laissée au hasard, par l'artiste chinois méthodiste et pratique, et elle nous donne vraiment une idée de l'état de l'art musical. A l'époque de Chun, cet art était déjà très-compliqué et enfermé dans des règles sévères ; c'était l'art par excellence, à l'aide duquel on pouvait gouverner le peuple et adoucir les mœurs. « Avec les rites et la musique, dit un empereur de Chine, rien n'est difficile dans l'empire ». L'art mal compris pouvait donc perdre le royaume, car à côté de la musique sacrée et noble, il y avait une musique profane dont l'influence pouvait être dangereuse. On lit dans une ancienne élégie écrite peu de temps après le règne de Chun et intitulée « l'élégie des cinq fils », que la passion trop violente pour la musique déshonnête faisait partie des six défauts dont un seul pouvait perdre un royaume.

D'après les idées des souverains de la Chine antique, la nature tout entière, dirigée par la volonté intelligente de l'homme, devait prendre part aux louanges adressées au Seigneur suprême, au créateur du monde. Le son, cette voix des choses, devait donc se joindre à la voix humaine dans les hymnes glorifiant le Chang-ti (maître du ciel) ; de là le groupement symbolique des instruments composant l'orchestre : le bois, le métal,

la terre cuite, la soie, la peau tannée, les pierres, le bambou, la calebasse.

Les Chinois avaient reconnu huit corps sonores et huit espèces de sonorités. L'instrument le plus estimé était la grande lyre (*Kin*) inventée par Fou-si. Elle représentait les forêts dans l'hymne universel. De plus, c'était un objet presque sacré ; on disait : « Les sages seuls ont le droit de faire vibrer le kin ; les personnes ordinaires doivent se contenter de le regarder en silence et avec le plus profond respect. » Pour qui savait comprendre son sens mystérieux et mystique, le kin était en effet digne d'admiration ; il résumait, par sa forme et ses mesures, les connaissances astronomiques d'alors ; c'était un livre fermé au vulgaire, clair et simple pour le penseur. Construit d'un bois nommé « pongmou, » il était arrondi à sa partie supérieure pour représenter la voûte céleste ; la partie inférieure était plane comme la terre ; ses cinq cordes de soie répondaient aux cinq planètes et aux cinq éléments. Sa longueur totale était de sept pieds deux pouces (nombre sacré), pour représenter l'universalité des choses ; la *demeure du dragon* (le chevalet sur lequel s'appuient les cordes) était à huit pouces de l'extrémité inférieure de l'instrument pour représenter les huit aires du vent, et le nid du Phénix (point où s'attachaient

les cordes) à quatre pouces de l'extrémité supérieure, pour répondre aux quatre saisons.

Il existait une autre guitare nommé *ché*, faite en bois de mûrier et pourvue de cinquante cordes, qui furent plus tard réduites à vingt-cinq.

Les flûtes représentaient aussi le règne végétal ; il y en eut de plusieurs sortes : le *yo*, fait d'un tube unique percé de trous ; le *ty*, dont l'embouchure était à demi bouchée et échancrée, et le *té-ké*, sorte de flûte traversière, bouchée aux deux bouts et ayant son embouchure au centre ; trois trous étaient percés de chaque côté. Cet instrument exigeait chez l'exécutant une certaine habileté. On faisait aussi des flûtes en terre-cuite, et ces dernières étaient déjà en usage 2630 ans avant notre ère.

Les planchettes de bois que l'on heurtait de la main avaient pour but de rappeler que les Chinois primitifs écrivaient sur des lames de bois. Le *tchou* était aussi un instrument en bois, il avait la forme d'un tigre couché ; sur le dos de l'animal étaient fixées des chevilles sur lesquelles on frappait par trois fois à la fin d'un morceau.

Le bambou, qui est pour les Chinois une essence particulière différente du bois, représentait l'élément humide. Il servait aussi à la fabrication des flûtes. On en fit d'abord de diverses

longueurs et on les joignit les unes aux autres à l'aide d'un cordon de soie. Il y en avait deux séries de douze : l'une nommée *yang*, l'autre *yn*, qui devaient correspondre aux principes créateurs ; puis une troisième série de seize, nommée *siao*.

Le *tchou*, sorte de tambour, représentait le règne animal ; il avait la forme symbolique du boisseau à mesurer les grains ; la caisse était en bois de cèdre ou de santal.

Les instruments en métal étaient des cloches de différentes tailles, fortement aplaties et échancrées des bords ; il en existait trois espèces : les *pa-tchoun*, grosses cloches isolées, sur lesquelles on frappait pour donner le signal du commencement d'un morceau ou pour avertir dans le courant de l'exécution un joueur d'instrument de commencer ou de finir ; les *pé-tchoun*, de taille moyenne, qui faisaient leur partie dans l'orchestre et servaient aussi à marquer la mesure ; et les *pien-tchoun* dont on formait un assortiment de seize cloches graduées, suspendues à deux traverses superposées et soutenues par des montants.

Les pierres sonores (king), représentaient le règne minéral ; taillées à peu près en forme d'équerre et percées d'un trou elles étaient graduées et disposées comme les cloches ; un cordon unique

les suspendait en serpentant aux traverses de bois.

Le *pao*, gourde ou calebasse, symbolisait par la façon dont il était agencé, les trois règnes de la nature. C'était l'instrument par excellence. Les sons qu'il rendait étant immuables, les autres instruments devaient se régler sur lui.

Quelques-uns de ces instruments ne sont plus usités aujourd'hui ; la plupart des règles établies pour en jouer correctement sont perdues. De tout temps cependant les empereurs et les savants chinois se sont efforcés de reconstituer les doctrines anciennes. Déjà à l'époque de Confucius, Lin-Tcheou-Kieou, son disciple et son ami, écrivit un livre sur la musique. Mais la décadence de cet art n'en continua pas moins, les traditions se perdaient, le sens profond et moralisateur de la musique n'était plus compris ; aussi, d'après les récits du temps, les mœurs s'en ressentaient-elles. On négligeait les cérémonies, on abandonnait les temples où les aïeux avaient sacrifié, on laissait les ponts s'effondrer et les routes disparaître ; le plus grand désordre régnait dans les royaumes. Cet état de choses arracha même à Confucius une élégie pleine de tristesse et de découragement.

« La doctrine des Tcheou, hélas ! est sur sa

fin, s'écrie le grand philosophe; la musique si florissante autrefois perd son éclat; les lois civiles et militairès établies par le sage Wen-Wang et par son fils Wou-Wang tombent dans l'oubli.

« O douleur; on méprise les anciens usages. Qui pourra désormais en rappeler le souvenir parmi les hommes? J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir; j'ai parcouru l'empire des Tcheou; j'y ai vu des abus sans nombre, et parce que je les ai fait connaître pour obtenir qu'on les réformât, on a refusé mes conseils et on m'a rebuté partout.

« Hélas! on n'a plus que du mépris pour le phénix et pour les oiseaux qui lui font cortége; les bêtes de proie sont seules estimées, hélas! Je suis accablé de tristesse.

« J'ai voulu gravir le mont Taï pour y jouir encore une fois du brillant spectacle que les quatre parties du monde offrent ensemble à des yeux attentifs. Ni la hauteur de la montagne, ni les taillis épais qui la couvrent, ni les précipices qui la bordent, n'étaient capables de m'effrayer.

« Je savais que des sentiers étaient pratiqués à travers les bois, que des ponts franchissaient les précipices, et je n'avais nulle inquiétude. Mais, hélas! tout a disparu; les épines, les ronces et les herbes sauvages effacent les sentiers; les ponts sont tombés dans les précipices.

« Devrai-je me frayer de nouveaux chemins et construire de nouveaux ponts ? Hélas, les instruments les plus indispensables me manquent. Quand les passions funestes ont étouffé toutes les semences de la vertu, comment pourrait-on la voir germer ?

« Les cérémonies tombent en désuétude ; la musique n'est plus. J'ai fait de vains efforts pour rappeler le passé, pour montrer le chemin de la sagesse à ceux qui voulaient marcher vers elle. N'ayant pu réussir, il ne me reste qu'à gémir et à pleurer.

« Qu'on apprête mon char, je veux m'éloigner le plus promptement possible. Je vous quitte sans regrets, lieux autrefois charmants, méconnaissables aujourd'hui. Je n'ai plus qu'un désir, arriver au plus tôt dans le royaume de Weï pour m'enfermer dans mon ancienne demeure et gémir librement sur tout ce que j'ai vu. »

Cependant à l'époque de Confucius bien des vestiges de l'ancienne musique existaient encore. Le philosophe lui-même outre la pièce de Wen-Wang qui avait produit sur lui une si vive impression et les fragments que son maître lui avait enseignés, eut connaissance d'un morceau de musique composé sous le règne de Chun; c'est-à-dire mille sept cents ans avant le temps

où vivait le philosophe. C'était à la cour du roi de Tsi. Lorsque Confucius entra au palais pour être présenté au roi, ce prince assistait à un concert dans lequel on exécutait ce morceau antique. Il avait pour titre : *Musique qui disperse les ténèbres de l'esprit et affermit le cœur dans l'amour du devoir.* Cette fois encore le philosophe fut profondément ému ; pendant trois mois, dit-on, le souvenir de cette musique occupa seul son esprit, il en perdit le sommeil et l'appétit.

Malheureusement, les Chinois n'ayant aucune méthode pour noter la musique, si ce n'est quelques caractères tout à fait insuffisants, les traditions devaient fatalement se perdre, et si l'on a pu reconstituer les règles anciennes, rien n'est resté des compositions primitives.

Bien des recherches ont été faites pourtant par les Chinois sur leur art musical ; un empereur de la dynastie des Ming, Tsai-Yu écrivit un ouvrage sur la musique intitulé : *Lu-tu-tsin-y.* Les huit *lu* y sont expliqués clairement. Sous les Han, le président du ministère des rites, Pao-Yé, composa un livre afin de réformer la musique ; les lettrés se réjouirent, mais en vain ; les musiciens ne tinrent pas compte de l'ouvrage et s'entêtèrent dans leur routine.

L'an 640 de notre ère, l'empereur Tay-Tsoun, des Tang, fit réunir tous les documents existant

sur l'art musical et ordonna à deux érudits, Tson-Siâo-Sun et Tchay-Ouen-Cheou, de rédiger un livre. Ces lettrés constatèrent que les anciens connaissaient quatre-vingt-quatre modulations. Kang-Si, le célèbre empereur Mentcheou, contemporain de Louis XIV fonda une académie de musique dont il confia la direction à son troisième fils. On fit refaire les instruments d'après les mesures et les formes anciennes. On corrigea ce que ceux qui existaient avaient de défectueux, puis on écrivit un ouvrage en quatre volumes ayant pour titre : *la Vraie doctrine musicale, redigée par ordre de l'empereur*.

Plus tard Kang-Si, plein d'admiration pour la façon dont les pères jésuites, admis à sa cour, retenaient les airs en les notant, chargea le père Pereira d'ajouter à l'ouvrage un cinquième vo-volume traitant des éléments de la musique européenne.

Les anciens Chinois connaissaient-ils l'harmonie ? c'est là le point le plus intéressant à éclaircir et celui malheureusement sur lequel il est le plus difficile d'acquérir une certitude.

Le père Amiot, le seul homme qui ait étudié un peu sérieusement la musique chinoise, est à ce propos d'une ambiguïté désolante : « Si l'on me demandait, dit-il, si les Chinois ont connu anciennement ce que nous appelons contre-point,

je répondrais affirmativement, et j'ajouterais que les Chinois sont peut-être le peuple du monde qui a le mieux connu l'harmonie et qui en a le plus universellement observé les lois. » Il semble que le doute est impossible. Mais, quelques lignes plus loin, l'écrivain ajoute : « Cette harmonie consiste dans un accord général entre les choses physiques, morales et politiques. » Nous voici bien loin, n'est-ce pas, du contre-point et de l'harmonie des sons?

Dans les principes assez obscurs de la musique chinoise, il est difficile de puiser sur ce sujet un renseignement un peu précis.

Il existe douze *lu* ou sons, qui correspondent aux douze lunaisons, disent les maitres chinois. Parmi ces *lu*, six sont parfaits et six imparfaits ; ils sont invariables, ils demeurent dans leurs rapports entre eux tels que la nature les a créés.

Quels peuvent être les sons parfaits ou imparfaits, mâles ou femelles, pour rester dans le symbolisme des Chinois ? Sans doute ils entendent par là les notes naturelles et les notes altérées qui forment la gamme ; les *lu* imparfaits correspondraient aux dièzes, et les *lu* parfaits aux notes naturelles.

Il y a sept modes. Un mode est formé par la réunion de cinq *yang* et de deux *pien*, c'est-à-

dire de cinq tons et de deux demi-tons, exactement comme notre gamme. Ces sept modes ainsi composés et connus dès la plus haute antiquité par les sages de la Chine, ont été ignorés par les lettrés plus modernes, qui n'ont admis dans la musique ancienne que cinq tons, pour former la gamme (*fa*, *sol*, *la*, *ut*, *ré*), rejetant ainsi les deux demi-tons, qu'ils prétendaient d'invention récente. « Les deux pien, disaient-ils sont aussi inutiles dans la musique que le serait un doigt de plus à chaque main. » Le prince Tsai-Yu, qui releva cette erreur, s'écrie avec une vive indignation : « Nos lettrés, il faut l'avouer, sont quelquefois singulièrement hardis dans leurs affirmations. Un peu moins d'effronterie et un peu plus de science les empêcheraient souvent de commettre certaines bévues, qui les rendent méprisables aux yeux de ceux qui sont vraiment savants. »

C'est surtout dans le soin qu'ils apportent au style des compositions musicales que les Chinois sont dignes d'intérêt : s'ils ignoraient l'harmonie telle que nous l'entendons, ils poussaient la mélodie à son plus haut point d'expression. A cet égard, comme nous l'avons dit déjà, ils allaient beaucoup plus loin que les musiciens d'Europe : « La musique pour être bonne, disent-ils, doit être à l'unisson des

sentiments qu'elle veut exprimer. Lorsque nous parlons pour faire comprendre nos sensations, nous nous servons d'intonations hautes ou basses, graves ou aiguës, fortes ou faibles, nos paroles sont lentes ou rapides. Les *lu* sont comme les mots du langage musical, et pour former un discours il faut employer les mots capables d'exprimer ce que l'on veut dire. Chaque mode a un style particulier qu'il est indispensable de bien connaître : le mode *kang*, par exemple, est grave et imposant ; c'est pourquoi il représente la souveraineté de l'empereur, la sublimité de sa doctrine, la majesté de son aspect, la sagesse de ses actions. Le mode *chang* est fort et un peu rude parce qu'il symbolise l'intrépidité des ministres et la rigueur avec laquelle ils exercent la justice ; le mode *tché* est vif et rapide, il exprime la célérité avec laquelle doivent être accomplies les affaires de l'Etat. Le mode *kio* est doux et tranquille, c'est la soumission aux lois, la docilité du peuple, sa confiance en celui qui a la mission de le gouverner. Le mode *yu* est le plus sublime, il est joyeux et éclatant, il représente l'harmonie de la nature. »

Les Chinois apportaient aussi un soin extrême dans le choix des sonorités, à l'instrumentation de leur musique, à l'emploi des voix humaines, et il est probable qu'ils tiraient de là des effets

très-puissants. De plus, les danseurs par leurs attitudes et leurs évolutions disaient aux yeux ce que la musique disait aux oreilles, tandis que le grand-pontife, accomplissant les rites cérémoniaux, achevait d'impressionner la foule.

La tradition nous a conservé la marche d'une de ces grandes cérémonies antiques, dans lesquelles la musique avait le premier rôle, celle que l'on accomplissait en l'honneur des ancêtres. L'hymne composée pour cette solennité par l'empereur Chun, 2200 ans avant J.-C., est même parvenue jusqu'à nous, paroles et musique.

C'était le Fils du Ciel lui-même qui devait offrir le sacrifice. « Lorsque l'empereur voulait accomplir la cérémonie, dit Confucius, il se rendait d'abord dans celui des appartements où les mânes de ses ancêtres étaient censés avoir fixé leur séjour ; il les instruisait du motif de sa visite, et demandait leurs ordres. De là il passait à l'appartement particulier de celui à qui il devait immédiatement la vie et le priait de bien vouloir fixer lui-même le jour et l'heure du sacrifice. Mais comme les portraits ou tablettes du père et des ancêtres de l'empereur n'avaient pas de voix pour se faire entendre, on avait imaginé de lire leur volonté sur l'écaille d'une tortue, à laquelle on mettait le feu. Tout cela n'était que pour leur

témoigner la plus respectueuse déférence. Muni de leur consentement et de leurs ordres, le Fils du Ciel se transportait seul dans le *tseu-koung* c'est à dire dans un pavillon mystérieux, entouré d'un canal rempli d'eau, dont l'entrée était interdite à tout le monde, excepté au sacrificateur ; là, debout, dans une attitude modeste, il se recueillait pendant quelque temps comme pour écouter les dernières instructions qu'on allait lui donner, il s'avançait ensuite jusqu'à l'endroit où ces instructions étaient déposées par écrit, les prenait, puis revenant sur ses pas, il les portait gravement à deux mains, et arrivé près du seuil de la porte il les montrait de l'intérieur aux mandarins et aux officiers de sa suite réunis au dehors. Cela fait, il les reportait à l'endroit où il les avait prises. L'heure du sacrifice étant arrivée, l'empereur posait sur sa tête le bonnet de cérémonie nommé *pi-pien*, et les mandarins annonçaient au peuple que le Fils du Ciel, par ordre des ancêtres, allait offrir le sacrifice au souverain seigneur pour l'avantage commun et au nom de tous. Il l'exhortait à une respectueuse attention pour ne rien faire qui pût être désagréable à celui de qui l'on attendait les plus abondantes faveurs.

« Ce jour-là personne ne paraissait en habit de deuil ; eût-on perdu son père ou sa mère, on

ne les pleurait pas comme on a coutume de le faire dans les autres temps. Ceux qui, pour vaquer à leurs affaires, étaient obligés de sortir de leurs maisons, ne se montraient dans les rues qu'avec la plus respectueuse décence. Quoiqu'il n'y eût aucun officier de police préposé pour les y contraindre, ils agissaient d'eux-mêmes par attachement à leurs devoirs et dans le but de concourir autant qu'il dépendait d'eux à la majesté du culte.

« Avant de sortir de son appartement pour se rendre au temple du Chang-ti, l'empereur se revêtait de la robe nommée *ta-kieou*, faite de la peau d'un mouton noir et doublée de renard blanc ; par dessus, il mettait le surtout nommé *kouen*, sur lequel étaient brodés le dragon, le soleil, la lune et les étoiles ; ainsi vêtu, il montait dans un char uni et dénué de tout ornement. Ce char était précédé de douze étendards, sur lesquels étaient représentés le soleil et la lune, pour être le symbole de ce qui se passe dans le ciel visible pendant le cours d'une année. Les douze demeures du soleil étaient représentées par les cordons de perles et de pierreries qui pendaient de chaque côté du bonnet *pi-pien*, sur lequel étaient aussi brodés le soleil et la lune. Le chemin par lequel passait le cortége était orné de fleurs et de tapis.

« Lorsqu'on arrivait dans le vestibule du temple, les porteurs d'étendards se rangeaient en haie, les gardes et ceux qui frappent sur les grosses cloches et les tambours se tenaient immobiles derrière eux. A l'arrivée du Fils du Ciel, ils faisaient résonner fortement leurs instruments, puis le plus profond silence succédait à ce bruit. L'empereur s'avançait avec une démarche grave et majestueuse et entrait dans la salle du sacrifice. Tout au fond l'on apercevait les portraits des ancêtres de l'empereur. A droite et à gauche étaient rangés les joueurs d'instruments; devant eux, les danseurs en superbes costumes se tenaient prêts à commencer les danses sacrées. Les chanteurs étaient placés au fond avec les joueurs de kin et de ché. Le Fils du Ciel se dirigeait lentement vers la table des parfums, il se prosternait par trois fois et commençait les libations et les offrandes. Alors les instruments résonnaient et les chanteurs entonnaient au nom de l'empereur l'hymne composée par Chun.

« Lorsque je pense à vous, ô mes aïeux pleins de sagesse, mon âme monte jusqu'au plus haut du ciel.

« Et là, près de la source éternelle de gloire, dans la persistance du bonheur sans bornes, je vous revois, immortels, recevoir le prix dû à

votre vie parfaite et jouir d'ineffables délices toujours renouvelées.

« Si les dieux m'ont placé, moi qui ne suis rien, au plus sublime rang des puissances terrestres, c'est seulement parce que j'appartiens à votre race glorieuse. Je ne pourrai jamais dans ma faiblesse, suivre leur exemple, mais mon désir seul me sauvera et me laissera mourir sans remords.

« Je déclare à haute voix, ô mes ancêtres ! que je vous dois tout ; mon corps est composé de votre substance ; c'est de votre haleine que je respire. Je n'agis que par vous. Quand je viens ici chanter vos louanges, il me semble que vous quittez pour moi votre séjour céleste. Je tremble en vous contemplant, et cependant je ne puis détourner les yeux. »

Après de nouvelles libations, après avoir offert les viandes et les parfums au milieu des chants et de la musique, tandis que les danseurs exécutaient les danses sacrées, le Fils du Ciel se prosternait et frappait neuf fois la terre du front.

On peut, d'après le fragment que nous avons cité, juger à peu près le style de l'hymne de Chine ; il est plus difficile de donner une idée de ce qu'était la musique. Si elle est parvenue sans altération aux Chinois, la notation européenne par laquelle on nous la traduit doit lui avoir fait

perdre quelque chose de son originalité primitive. Ainsî, nous n'oserions pas affirmer que les sixtes et les quintes employées dans la transcription française existent vraiment dans le texte chinois. Tout ce que l'on peut dire, c'est que cette musique très-simple, donnant la même valeur à chaque note, se rapproehe beaucoup du plain-chant.

En résumé bien que beaucoup d'obscurité enveloppe encore la musique des anciens Chinois, on peut certifier que plusfeurs siècles avant les Egyptiens et les Grecs, ils possédaient un système musical parfaitement fixé, très-complet et d'une haute portée morale, et qu'ils sont pour ainsi dire les inventeurs de la musique.

II

POÉSIE ET POÈTES

En Chine, la poésie c'est la clé magique qui ouvre toutes les portes, la marque de noblesse devant laquelle se courbent les fronts les plus hautains, le privilége céleste qui rend inviolable celui à qui il a été confié. L'empereur lit-il les vers d'un grand poète, il est tout à coup transporté de joie, il s'informe de celui qui lui a procuré un si noble plaisir, lui confie les postes les plus enviés, lui ouvre son palais et, lorsqu'il entre, descend de son trône et le reçoit debout. Si le poëte l'en trouve digne, l'empereur deviendra son ami, il passera ses journées près de lui, l'écoutant, suivant ses conseils, se laissant réprimander par lui. Dans la hutte du laboureur, l'homme de génie trouvera son nom gravé sur des tablettes suspendues près de l'autel des ancêtres, le paysan se prosternera devant lui en murmurant ses vers

les plus fameux. S'il est fait prisonnier par les rebelles, le vainqueur, en le reconnaissant, remettra le glaive au fourreau, se gardant bien de faire tomber une tête qui contient l'étincelle divine. L'empire du Milieu est le paradis des poëtes.

La poésie semble aussi antique en Chine que la Chine elle-même. Le premier poëte, comme cela arrive d'ordinaire, ce fut le peuple. Un jour (il y a quatre mille ans de cela) l'empereur Yao, dans la cinquantième année de son règne, se rendit sur la place publique. Il entendit des enfants qui chantaient une chanson en vers de quatre syllabes :

« Parmi ceux qui ont gouverné, pas un n'a brillé comme Yao — celui qui ne le connaît pas ne sait rien — que l'empereur soit notre modèle. »

Un autre jour Yao rencontra un vieillard qui chantait tout en marchant :

« Le soleil monte, je travaille — le soleil descend, je me repose — si j'ai soif, je bois l'eau de mon puits — si j'ai faim, je mange les produits du champ que j'ai cultivé — pourquoi l'empereur s'occupe-t-il de nous? »

Ce sont là les plus anciens souvenirs poétiques.

A cette époque reculée la poésie et la musique étaient intimement unies.

On ne peut s'empêcher de songer à Orphée en lisant ce passage de la chanson de l'inimitable Kouei que nous avone déjà cité :

« Le phénix bat des ailes — lorsqu'il entend les neuf sons du mode *siao-chao* — quand je frappe la pierre sonore — soit doucement, soit avec force — les bêtes les plus cruelles bondissent de joie — et les hauts fonctionnaires sont d'accord entre eux. »

Plus tard la poésie populaire prit un grand développement tout en perdant un peu de sa simplicité première, le peuple chantait les vertus de ses souverains, leurs exploits, leurs fêtes ; il les blâmait aussi quelquefois et dirigeait contre eux de vives épigrammes. De leur côté les souverains répondaient par des exhortations, composaient des hymnes, des chants de guerre, des élégies.

Le *Chi-king* (livre des vers) contient une partie de ces poëmes primitifs. Mais on se demande avec surprise et regret pourquoi le grand Confucius qui a rassemblé pour les sauver de l'oubli ces

épaves précieuses, n'a conservé que trois cents cinq chants des trois mille qu'il avait en sa possession. Fallait-il donc choisir parmi ces témoins du passé ? Pourquoi imposer silence à la plupart de ces voix anciennes et les empêcher d'arriver jusqu'à nous ? Sans doute le grave philosophe n'a voulu rendre immortels que les poëmes ayant une portée morale ou historique, il a replongé impitoyablement dans l'abîme tout ce qui était seulement descriptif, lyrique ou passionné. N'était-ce pas là justement la partie vraiment poétique de cette œuvre des siècles passés et les Chinois n'auraient-ils pas raison d'en vouloir un peu à leur incomparable sage d'une censure aussi sévère ? Mais comme sans le recueil laissé par Confucius il ne resterait rien de la voix des aïeux, c'est une reconnaissance sans bornes que les Chinois ont vouée à l'illustre compilateur.

Dans cette Chine étrange, empire de l'immuabilité, un fait unique peut-être se produit : ces chants, conservés dans le Chi-King et qui voltigeaient de bouche en bouche, il y a plus de trois mille ans, les Chinois modernes les redisent dans la langue primitive qui a à peine varié.

« Les vers, dit Confucius dans la grande préface du précieux recueil, sont des pensées, des sentiments que l'on éprouve intérieurement et qui se produisent au dehors. » Et Tchou-hi, un

illustre commentateur du Chi-King, ajoute : « Du jour où l'homme est né, il a exercé son jugement, il a regardé ce qui se passait autour de lui. Cette faculté lui vient du ciel ; sous l'impression des objets extérieurs, elle se met en mouvement, ces mouvements deviennent des désirs, des passions auxquels l'homme ne peut s'empêcher de penser sans cesse, il les exprime alors par des paroles articulées, par des interjections, par des chants accentués, en employant toutes ses facultés vocales, sans pouvoir encore épuiser tous ses sentiments. C'est ainsi que les chants du livre des vers ont été composés. »

Cependant en ces temps reculés, la versification avait déjà une forme compliquée, concise, allégorique, qui différait peu de la forme actuelle. L'art poétique était divisé en plusieurs genres : le genre simple ou direct dans lequel on exposait simplement la pensée, le genre métaphorique, le genre noble ou élevé. Quelquefois on mélangeait deux de ces modes.

La première partie du Chi-King, la plus ancienne, est intitulée : les Souffles du Royaume (Koua-Fan). Ce titre indique bien que ces poëmes anonymes sont l'œuvre du génie populaire, les souffles de l'âme de tous.

Ecoutez une jeune reine qui songe aux parents qu'elle a quittés pour suivre son époux :

« Le chanvre commence à pousser — déjà il oscille dans le creux des vallées — ses tiges emmêlées sont épaisses et touffues — les oiseaux jaunes volent de ci, de là — ils se rassemblent dans les buissons — et de loin on entend leur joyeux *haikai.* »

« Le chanvre commence à pousser — il oscille déjà dans le creux des vallées — les feuilles sont très-serrées et très-nombreuses — il est temps de le couper et de le faire bouillir — alors avec les fibres on tissera des étoffes — et l'on brodera des vêtements pour se distraire. »

« La reine appelle l'intendante du palais — elle lui parle avec calme : — Va dire au prince que tout est terminé — si mes vêtements sont un peu ternis, fais-les nettoyer — mes robes de dessus et celles de dessous — il faut que je fasse ma visite nuptiale à mon père et à ma mère. »

Ce n'est qu'après avoir terminé les travaux de la maison, fait remarquer le commentateur, que la jeune épouse annonce au roi qu'elle va visiter ses parents.

Cette pièce appartient au genre simple ou direct ; en voici une du genre élevé, elle a pour sujet l'éloge de la reine Taï-Sée, épouse de Ven-Vang.

« Sur la montagne du sud, il y a des arbres qui se penchent vers la terre — toutes sortes de plantes s'enroulent autour d'eux. — Ah ! s'écrient les femmes secondaires du prince, — quelle est heureuse et tranquille notre reine ! »

« Sur la montagne du Sud, il est un arbre qui se courbe vers la terre, — toutes sortes de plantes se cachent à son ombre. — Ah ! s'écrient les femmes secondaires du prince, — la reine est notre exemple et notre soutien ! »

« Sur la montagne du Sud, il est un arbre qui se recourbe jusqu'à terre, — toutes sortes de plantes s'attachent à lui et l'environnent. — Ah ! s'écrient les femmes secondaires du prince, — en notre reine sont tous les bonheurs et toutes les perfections ! »

Ce ne sont pas toujours des éloges qui servent de thèmes aux poëmes du Chi-King. Voici, pour contraster avec la pièce précédente, une critique étrange et vive des hommes de mœurs relâchées :

« Le rat a toujours sa peau de rat — il y a des hommes qui se conduisent comme des insensés — pourquoi de tels hommes ne disparaissent-ils pas du monde ?

« Le rat a toujours ses dents de rat — il y a des hommes qui n'ont rien d'humain — pourquoi

de tels hommes ne disparaissent-ils pas du monde?

« Le rat a toujours son corps de rat — il y a des hommes qui ressemblent à des brutes — pourquoi de tels hommes sont-ils au monde. »

Les rois eux-mêmes n'étaient pas à l'abri des épigrammes. L'un d'eux, qui donnait, paraît-il, des ordres inconsidérés, s'attira celle-ci :

« Il fait nuit encore — j'enfile en toute hâte un vêtement pour un autre — et je me rends à l'appel du prince. »

« Le jour se lève à peine — je me dresse debout et m'habillant tout de travers — je cours à l'appel du prince. »

« Il est des gens qui entourent leur maison d'une haie en branches de saule — et la foule, sans savoir pourquoi, admire avec crainte. »

« Il est des gens qui ne savent pas distinguer le jour de la nuit — qui prennent l'ombre pour la lumière — et font le matin ce qu'il faudrait faire le soir. »

Il est difficile d'être plus sévère pour un souverain.

Les onomatopées sont très-fréquentes dans les vers du Chi-King, il semble que ces harmonies

imitatives charmaient tout particulièrement les poëtes d'autrefois.

« *Hou-hou*, les bûcherons gémissent en frappant.—*Tcheng-Tcheng*, l'arbre coupé s'affaisse. — *Yi-Yi*, l'oiseau s'envole en criant.

Lorsque l'on songe que les vers chinois ont pour la plupart quatre pieds seulement, on peut se rendre compte à quel point il est malaisé de les traduire, ou plutôt de les interpréter en français ; car il est impossible de rendre tout à fait la concision chinoise. Voici l'énoncé d'une des strophes du Chi-King ; le lecteur jugera :

Kiu Tchi yin-yin
Tou tchi hoûng-hoûng
Tcho tchi Pong-Pong
Sio liu ping-ping.

Sur les seize mots qui composent ce quatrain, huit ne veulent rien dire ; il reste donc peu de chose pour exprimer la pensée de l'auteur, mais ce qui reste suffit parfaitement au poëte chinois. Voici le sens de ces vers :

« On apporte les matériaux : Yin-Yin, »
« Les charpentiers taillent : Houng-Houng. »
« Les menuisiers clouent : Pong-Pong. »
« On construit la palissade : Ping-Ping. »

Avant de fermer le livre des vers qui évoque les ombres confuses d'un monde presque fabuleux, pour nous rapprocher de quelques siècles de l'époque actuelle, nous citerons encore le chant de la reine de Tsi qui nous semble empreint d'une grâce toute particulière :

« Lève-toi, le coq a chanté — déjà le palais s'emplit de monde — non, reste, le coq n'a pas chanté, — ce sont les mouches qui bourdonnent. »

— « Voici l'aube qui blanchit l'horizon — les courtisans arrivent en foule — je me trompe, ce n'est pas l'aurore — c'est la lune claire qui se lève. »

« *Hong-Hong*, les mouches bourdonnent — qu'il est doux de dormir à tes côtés ! — mais n'entends-tu pas que la foule s'éloigne ? — peut-être à cause de moi vas-tu encourir l'inimitié des hommes ? »

L'arbre de la poésie, disent les Chinois, prit racine au temps du Chi-King ; ses bourgeons parurent avec Li-ling et Sou-vou, qui vivaient à l'époque de l'empereur Vou-ti (140 ans avant notre ère) ; ses feuilles poussèrent en abondance sous le règne des Han et des Oueï. Mais il était réservé à la dynastie des Tang de voir ses fleurs et de goûter ses fruits.

C'est en effet sous les Tang que vécurent Thou-fou et Li-taï-pé, les deux plus grands poëtes qu'ait eus la Chine. Les Tang régnèrent de l'an 618 à l'an 909 de notre ère. Li-taï-pé naquit en 702 et Thou-fou en 714 : il y a donc plus de onze cents ans que ces deux poètes jouissent en Chine d'une popularité incomparable, que le temps n'a fait qu'accroître. Cependant ces noms qui sont là-bas sur toutes les lèvres, ne sont parvenus jusqu'à nous qu'il y a peu d'années, et c'est M. le marquis d'Hervey-Saint-Denis qui le premier a rompu ce long silence en traduisant quelques poésies de ces grands artistes chinois.

Thou-fou, dont le talent sera certainement préféré par tout lecteur européen, naquit à King-tcheou, dans la province de Chen-si (montagne occidentale). Ses parents étaient fort pauvres ; mais remarquant chez leur fils une intelligence peu commune, ils l'envoyèrent néanmoins aux écoles. Thou-fou obtint le grade de bachelier (sieou-tsai), puis celui de licencié (tiu-jen), mais il échoua au doctorat. Il ne s'obstina pas à courir une seconde fois la chance du concours et se laissa aller à la passion qui l'entraînait vers la poésie.

L'envergure de son esprit lui permit d'embrasser tous les genres à la fois : « Il fut, disent les Chinois, éloquent, sublime, délicat, brillant ; » il

aimait la nature, et son plus grand bonheur était de l'admirer et de la chanter :

« Assis dans mon pavillon du bord de l'eau, j'ai regardé la beauté du temps ; le soleil marchait lentement vers l'occident au travers du ciel limpide.

« Les navires se balançaient sur l'eau, légers comme des oiseaux sur les branches, et le soleil d'automne versait de l'or dans la mer.

« J'ai pris mon pinceau, et penché sur le papier, j'ai tracé des caractères semblables à des cheveux noirs qu'une femme lisse avec la main.

« Et sous le soleil d'or, j'ai chanté la beauté du temps. Au dernier vers j'ai relevé la tête ; alors j'ai vu que la pluie tombait dans l'eau. »

Cette note mélancolique revient souvent dans les vers pittoresques de Thou-fou.

. . . .

« Notre barque se détacha du rivage et se mit à flotter sur le cristal mouvant.

« La scène était imposante ; je me sentis inspiré, mais inspiré de pensées tristes qui s'accumulaient douloureusement.

« Comment n'être pas ému quand le danger se montre si proche ?

« Ce vent perfide, ces vagues écumantes, devions-nous donc leur échapper !

« Voilà que le patron fait déployer la voile de soie.

« Voilà maintenant que les bateliers se réjouissent en voyant le dernier nuage s'évanouir.

« Les oiseaux aquatiques s'envolent tumultueusement dès que la chanson des rameurs éclate.

« Et que les instruments s'émeuvent : leurs sons harmonieux semblent venir du ciel.

« Le lotus étale ses fleurs pures, la châtaigne d'eau ses feuilles luisantes comme si la pluie les eût lavées.

« Je cherche à sonder le lac, mais le fil que je lâche plonge toujours et ne s'arrête pas.

« Mes yeux s'abaissent sur cet abîme sans fond ; d'un côté je le vois clair, vide, immense ;

« De l'autre, il m'apparaît sombre et terrible : l'ombre de la montagne s'y enfonce plus loin que mon regard ne peut pénétrer.

« Du côté du Midi, la montagne s'élève à pic au dessus de la masse limpide.

« Et son image réfléchie, plonge, en tremblant, dans les eaux qu'elle assombrit.

« Cependant le soleil se couche ; le bateau glisse, avec un léger bruit, devant la pagode dont les pavillons percent les nues.

« Et bientôt se montre la lune, qui se mire à son tour dans le lac.

« C'est alors que le dragon noir prend sa course en vomissant des perles.

« C'est alors que le dieu du fleuve bat du tambour, et rassemble les monstres marins.

« Les divinités du fleuve sortent de leurs retraites pour danser sur la rive ; leur chant parvient jusqu'à nous.

» Et l'on aperçoit même un instant, dans le lointain, les houppes brillantes de leurs harmonieux instruments.

« Au moment d'atteindre le port, nous sommes encore attristés par le retour inattendu de l'orage.

« Et je tombe dans une rêverie profonde, en songeant combien est impénétrable pour nous la volonté des esprits.

« La jeunesse et l'âge mûr, combien cela dure-t-il ? et contre la vieillesse que pouvons-nous ?

« Si je jette un regard en arrière, que d'alternatives passagères de joies et de chagrin » (1).

Le poète fut bientôt connu et admiré par les seigneurs et les lettrés de la ville qu'il habitait.

(1) Traduction du marquis d'Hervey-Saint-Denis.

On rechercha sa compagnie et il attira toutes les sympathies. Il était gracieux, délicat, d'un visage distingué et plein de charme : on le surnomma Tseu-meï, fleur d'élégance; il fut de toutes les parties, de toutes les fêtes, de toutes les luttes littéraires.

A cette époque, régnait Ming-hoang-ti, sixième empereur de la dynastie des Tang; il aimait passionnément les lettres et protégeait les poètes. Les amis de Thou-fou parlaient sans cesse de la cour et de l'empereur. Il y a quelques années, disaient-ils, un homme quitta sa ville natale, et se rendit à la capitale sans autre bagage que son nom et son mérite; il s'appelait Li-taï-pé. Il se fit présenter d'abord au mandarin Ho-tchi-tchang, le plus grand des ministres, le plus délicat des poètes, il lui fit voir quelques-unes de ses œuvres, et le ministre en fut tellement ravi, qu'il retint Li-taï-pé dans son palais et en fit bientôt son ami le plus cher. Il hésitait cependant à parler de lui à l'empereur et craignait de le lui présenter, car il s'était aperçu que le grand poète s'enivrait fréquemment. Un jour enfin il se décida :

« — Mon humble toit abrite depuis quelque temps le poète le plus sublime qui ait jamais existé, dit-il à l'empereur.

» — Pourquoi ne pas m'en avoir parlé plus tôt?

« — C'est que le grand homme boit du vin avec excès, dit le ministre, et je n'osais pas avouer cela à l'empereur. Li-taï-pé s'enivre; mais que ses poésies sont belles! Jugez-en; en voici justement une où il exalte la puissance du vin :

« La vie n'est-elle pas un long rêve?

« Pourquoi alors se tourmenter?

« Moi je m'enivre tout le jour, et quand je chancelle je m'endors au seuil de la maison.

« A mon réveil, mes regards surpris errent autour de moi.

« Dans les buissons en fleurs un oiseau chante.

« — A quelle époque de l'année sommes-nous?

« — A l'époque où le printemps fait chanter l'oiseau.

« Je ne sais quelle émotion me gagne, un soupir gonfle ma poitrine.

« Mais vite je me verse à boire.

« Je chante à pleine voix jusqu'au lever de la lune.

« Et quand je me tais, c'est que j'ai de nouveau perdu le sentiment. »

L'empereur lut cette pièce et d'autres encore.

« — Amenez-moi ce poëte! s'écria-t-il plein d'enthousiasme. Je sais condescendre aux faiblesses de l'humanité. Je veux que Li-taï-pé habite ici. Peut-être réussirai-je à le guérir. »

Ho-tchi-tchang présenta donc son protégé, et maintenant Li-taï-pé est l'ami de l'empereur : ils passent des journées ensemble dans les jardins du palais. Li-taï-pé compose des chansons, puis tous deux les chantent. L'empereur va même jusqu'à servir de secrétaire au poëte. Il faut avouer qu'une telle complaisance a été critiquée par les mandarins; ils ont représenté au prince que cette conduite pourrait l'abaisser aux yeux de ses sujets. Mais quelle belle réponse a fait Ming-hoang-ti : « Tout ce que je fais pour un homme d'une pareille valeur, a-t-il dit, ne peut que m'honorer auprès de ceux qui pensent bien; quant aux autres, je méprise le jugement qu'ils peuvent faire de moi. » Aujourd'hui, Li-taï-pé est au faîte de la gloire, comblé d'honneurs, fêté, adoré, et cependant il est parti de son pays avec son talent pour toute fortune. Pourquoi donc Thou-fou ne suivrait-il pas l'exemple de l'illustre poëte? pourquoi, quittant King-tcheou, ne gagnerait-il pas la capitale, pour se réchauffer, lui aussi, au foyer bienfaisant de la cour?

Mais Thou-fou se récriait : « Quelle comparaison osait-on établir entre un nain et un géant?

comment conseiller à un passereau de suivre le vol de l'aigle ? Le faible lampion serait-il visible à côté de l'étoile radieuse ? était-il possible qu'on entendît Thou-fou après Li-taï-pé ! » Alors, emporté par son admiration, il improvisait des vers à la louange du grand poëte :

« La poésie est ton langage, comme le chant est celui des oiseaux.

« Que ce soit à la clarté de la lune ou à l'ombre du soir, tu vois la poésie de toutes choses.

« Lorsque tu bois le vin doré, sur le nuage de l'ivresse te viennent des idées de vers.

« Tu es le premier des hommes, et comme le soleil, tu répands sur eux les rayonnements de ton esprit.

« De celui qui t'admire dans l'ombre, reçois cette adoration inconnue. »

Après avoir hésité quelque temps, Thou-fou se décida enfin et partit pour Si-nyan-fou, la capitale d'alors. Il emportait des lettres de recommandation pour de grands personnages, et il fut reçu avec sympathie. Bientôt sa réputation se répandit, et Hô-tchi-tchang, à qui on le présenta, se prit pour lui d'une vive amitié.

— Le ciel me protége, dit-il un jour à l'empereur : j'ai découvert encore une fois un poëte hors

ligne et qui, celui-là, ne boit du vin qu'avec modération.

Et il mit sous les yeux de l'empereur quelques poëmes de Thou-fou.

— Amenez-le moi, dit Ming-hoang, cet homme sera une des gloires de l'empire.

La présentation eut lieu dans un des jardins du palais, dans un site ravissant, plein de parfums et. de gazouillements, sous les buissons d'Hydrangées où l'empereur aimait à passer de longues heures en compagnie des lettrés.

Thou-fou avait alors vingt-huit ans ; la taille élégante et haute, son visage expressif et la grâce de ses manières faisaient de lui un homme accompli. Sa physionomie plut tout de suite à l'empereur. Il le félicita sur les poëmes qu'il avait lus puis le présenta à Li-taï-pé, qui était présent, et il ne s'offensa nullement de voir que le jeune homme était bien plus ému en approchant du grand poëte qu'il ne l'avait été en saluant la majesté impériale.

On apporta du thé et du vin de riz, et lorsque Thou-fou fut un peu remis de son trouble, l'empereur proposa une joûte poétique entre le jeune poëte et Li-taï-pé. Il s'agissait d'improviser un cours poëme dans lequel il serait question de Taï-tsun, la bien-aimée de l'empereur.

Li-taï-pé avala coup sur coup plusieurs tasses

de vin; Thou-fou but une tasse de thé, et les deux poëtes, saisissant le pinceau entre leurs doigts aux longs ongles, penchèrent la tête sur le papier.

Les deux poëmes furent terminés en même temps; Li-taï-pé lut le sien.

« Sous la douce clarté de la pleine lune, l'impératrice remonte son escalier de jade tout brillant de rosée.

« Le bas de la robe baise doucement le bord des marches; le satin blanc et le jade se ressemblent.

« Le clair de lune a envahi l'appartement de l'impératrice; en passant la porte elle est tout éblouie.

« Car sur le rideau brodé de perles de cristal, on croirait voir une société de diamants qui se disputent la lumière.

« Et sur le parquet de bois pâle, on dirait une ronde d'étoiles. »

— Comment ai-je eu l'audace d'écrire des vers misérables en face d'un pareil homme! s'écria Thou-fou, en faisant mine de déchirer son poëme.

Mais Ho-tchi-tchang le lui prit des mains et le lut à haute voix.

« Sur un trône d'or neuf, le Fils du Ciel, éblouissant de pierreries, est assis au milieu des mandarins; il semble un soleil environné d'étoiles.

« Les mandarins parlent gravement de graves choses; mais la pensée de l'empereur s'est enfuie par la fenêtre ouverte.

« Dans son pavillon de porcelaine, comme une fleur éclatante entourée de feuillage, l'impératrice est assise au milieu de ses femmes.

« Elle songe que son bien-aimé demeure trop longtemps au conseil, et, avec ennui, elle agite son éventail.

« Une bouffée de parfums caresse le visage de l'empereur.

« — Ma bien-aimée d'un coup de son éventail m'envoie le parfum de sa bouche, — et l'empereur, tout rayonnant de pierreries, marche vers le pavillon de porcelaine, laissant se regarder en silence les mandarins étonnés. »

Ce poëme eut beaucoup de succès. Li-taï-pé complimenta chaudement le jeune poëte, ce qui le combla de joie, et le soir il s'endormit en faisant des rêves d'or.

Les beaux rêves de Thou-fou se réalisèrent. Il s'éveilla mandarin, et bientôt on lui donna une charge à la cour. Ses fonctions consistaient sim-

plement à dresser la liste des personnes admises aux audiences impériales et à régler entre elles l'ordre des préséances ; mais il voyait chaque jour l'empereur, les princes et les lettrés les plus fameux ; il avait conquis l'amitié précieuse de Li-taï-pé, de Ho-tchi-tchang et de plusieurs autres poëtes : Ouan-tié, Tso-sian, Tan-jo-su, dont il parle souvent dans ses vers, notamment dans la pièce intitulée *Huit sages dans le vin.*

« Ho-tchi-tchang, dit-il, ton cheval est parti plus rapide qu'un navire sous un bon vent ; ses mouvements onduleux imitaient les balancements des vagues.

« Quand ton regard tombait à terre, tu reconnaissais à peine les objets, comme si tu avais ouvert les yeux au fond de l'eau, et tu es arrivé promptement pour boire avec tes amis.

« Tso-sian, le vin tombe sans cesse de la tasse dans ta bouche, comme un torrent dans un lac.

« Ton gosier est pareil au lit d'un fleuve qui coulerait entre deux montagnes, et ton ventre est l'océan où se jette le fleuve.

« Tu bois le vin comme les poissons respirent l'eau ; jamais les poissons n'ont trop d'eau, et ton grand esprit n'a jamais trop de vin.

« Tan-jo-su, après que tu as bu trois tasses, tu commence à méditer ; contre les rites tu retires ton chapeau et tu te mets à écrire.

« Et les caractères apparaissent si rapidement sur le papier, que l'on dirait voir de la fumée s'échapper de ton pinceau. »

Thou-fou fit aussi la connaissance du fameux peintre Ouang-tsaï et il improvisa devant un tableau de ce grand artiste des vers qui semblent démentir l'idée que l'on a généralement de l'ignorance des Chinois en fait de perspective.

« Quoi dix jours pour peindre une montagne !

« Quoi cinq jours pour faire un rocher !

« Eh ! oui, le véritable artiste n'aime pas qu'on le presse et qu'on le tourmente.

« Qu'importe le temps à Ouang-tsaï, pourvu que jamais un ouvrage ne sorte imparfait de ses mains !

« Oh ! l'admirable vue du mont Kouen-lun et du mont Fang-hou !

« Comme elle ferait bien dans une grande salle, au milieu d'un mur tout uni.

« Voici la ville de Pa-ling et le lac Thoung-ting qui déverse ses eaux dans la mer du Japon.

« Leur cours argenté s'éloigne à perte de vue, jusqu'à ce qu'il se fonde avec la ligne empourprée de l'horizon.

« Des nuages traversent l'espace, semblables à des dragons volants.

« Un homme est là dans une barque ; c'est un pêcheur pressé d'atteindre cette baie qu'on aperçoit sur le rivage.

« Ces torrents de la montagne me le disent, et ces flots écumants et ce vent furieux.

« Le merveilleux travail ! Jamais on ne porta si loin la puissance de l'éloignement.

« Dix pouces de papier ont suffi pour enfermer mille lieues de pays !

« Qui me donne de bons ciseaux, que j'en coupe vite un morceau ?

« Je me contenterai du royaume de Ou, avec le territoire de Soung et la moitié du grand fleuve. »

Aussi le temps se passait joyeusement dans les beaux jardins des palais de Than-ngan ; ce n'étaient que fêtes, festins, luttes poétiques, promenades, contemplations. « La vie était si douce alors, dit Thou-fou, que je laissai partir les jours sans les compter. »

Cependant la position très-glorieuse du poëte était en somme peu lucrative et lui imposait des charges qu'il ne pouvait soutenir. L'empereur ne

savait pas que Thou-fou fût pauvre, et ce dernier hésitait à faire connaître son dénûment au souverain. Il dut s'y résigner pourtant, la situation n'étant plus tenable. On a conservé la lettre qu'il adressa à cette occasion à Ming-hoan-ti; elle est fort curieuse dans son style exagéré et plaisant :

« La poésie est le seul patrimoine de ceux de ma race, disait Thou-fou. Je compte parmi mes ancêtres onze générations de poëtes. Qui donc, dans toute l'étendue de votre vaste empire pourrait en dire autant? Depuis la septième année de mon âge, je n'ai fait autre chose qu'étudier, lire et composer. Si j'ai acquis quelque réputation, je n'ai pas amassé de biens, et je suis, à l'heure qu'il est, dans la plus profonde misère. Quelques herbes salées, un peu de riz, voilà toute ma nourriture. Le vieil habit que j'ai sur le corps, c'est là toute ma garde-robe. Un de ces jours, Votre Majesté entendra dire que Thou-fou est mort de froid ou de faim, à moins que, pour s'épargner ce triste récit, elle ne se hâte de me venir en aide, en me secourant si elle me croit utile à son service, en me renvoyant si je ne lui suis bon à rien. »

Cette lettre fut favorablement accueillie et

l'empereur accorda immédiatement au poète une forte pension dont la première année lui fut payée d'avance. Mais, hélas ! ce fut là tout : des troubles politiques vinrent bouleverser l'empire et briser la fortune de Thou-fou. Un général tartare, nommé Ngan-tou-chan, s'était révolté, et, à la tête de forces considérables, ravageait le pays. L'empereur, menacé par cet aspirant au trône, se retira dans une province inaccessible, et bientôt la capitale tomba au pouvoir des révoltés ; les beaux jardins de Tchang-ngan furent envahis par leurs hordes sauvages, et les soldats ivres firent brouter leurs chevaux sous ces ombrages qui avaient abrité les rêveries sublimes des poètes.

Thou-fou s'enfuit vers les montagnes du Chen-si. Seul, sans ressources, vivant de fruits sauvages et de racines, il pleurait longuement sur les malheurs du pays. S'inspirant des horreurs de la guerre et des souffrances du peuple, c'est à cette époque qu'il composa ses vers les plus beaux et les plus touchants : *le Vieillard de Chao-ling*, le *Village de Kiang*, le *Recruteur*, sont particulièrement célèbres en Chine. Parmi ces pièces toutes remarquables, le *Recruteur* nous paraît être la plus émouvante. Thou-fou l'écrivit tandis qu'il fuyait sans ressources et sans asile :

« J'allais, cherchant un gîte, le soleil se couchait. J'arrivai dans le village de Ché-ko.

« En même temps que moi arrive un de ceux qui, pendant la nuit, saisissent les hommes.

« Un vieillard l'aperçoit, et péniblement franchit la palissade et s'enfuit.

« En même temps une vieille femme sort de la chaumière et marche vers le recruteur.

« Le recruteur crie, — avec quelle fureur !

« La femme gémit, — avec quel désespoir !

« — Ecoute, dit-elle, écoute la pauvre vieille que voilà !

« J'avais trois fils, tous trois sont partis.

« L'un d'eux m'a fait parvenir une lettre, hélas !

« Pour me dire que les deux autres sont morts dans le même combat.

« Celui qui vit encore, est-ce qu'il échappera à la mort ?

« Pour les deux autres, hélas ! tout est terminé.

« Dans notre pauvre cabane, il ne reste plus un seul homme, si ce n'est mon petit-fils que sa mère allaite encore.

« Et si sa mère ne s'est pas enfuie,

« C'est qu'elle n'a pas même les vêtements suffisants pour se montrer au dehors.

« Je suis bien vieille et bien faible.

« Cependant emmènes-moi si tu veux.

« Je pourrai rendre quelques services à l'armée :

« Je saurai cuire le riz et préparer le repas du matin.

« Les cris et les paroles s'éteignirent. La nuit s'écoula.

« Mais en m'éveillant, j'entendis près de moi de sourds gémissements.

« Le soleil se levait, je me remis en route.

« La vieille femme était partie: il ne restait plus dans la cabane que son vieil époux désespéré. »

Souvent aussi le souvenir de Tchang-ngan arrachait des plaintes au poëte :

« Hélas ! s'écriait-il, le règne de ces jardins verdoyants et fleuris est donc fini pour toujours ? — Chaque soir, sur la ville charmante, s'élèvent des nuages de poussière soulevés par les cavaliers tartares.

« Ah ! combien mon esprit est troublé, je croyais aller au sud, et voilà que j'ai marché vers le nord. »

La position de Thou-fou était des plus tristes ; maigre, hâve, ses riches habits devenus d'affreux

haillons, il fuyait de village en village, s'efforçant de recueillir quelques nouvelles de l'empereur et de la guerre civile. Il apprit enfin que Min-ghoan-ti avait abdiqué en faveur de son fils Sou-tsong, et que ce dernier marchait victorieusement vers la capitale. Traversant en toute hâte des champs abandonnés et des villes désertes, Thou-fou alla se poster au bord d'une route par laquelle le nouvel empereur devait passer. Mais ce ne fut pas l'empereur qui répondit à l'attente anxieuse du poëte. Une bande de Tartares apparut sur la route, enveloppa Thou-fou et s'empara de lui.

— Hélas! s'écria le prisonnier, c'en est fait du poëte Thou-fou!

— Seriez-vous vraiment l'illustre Thou-fou? dit le chef de la petite troupe.

— Certes, je le suis, répondit le poëte.

— Alors, rassurez-vous, avec votre nom pour bouclier, vous n'avez rien à craindre.

Le chef tartare, fier de sa capture, marcha vers le gros de l'armée des révoltés, afin de présenter Thou-fou au général.

— Nous avons saisi sur la grande route le plus fameux poëte de l'empire, dit-il à Ngan-tou-chan; voulez-vous le voir? Si vous désirez le garder, il vous charmera dans vos heures de loisir.

— Quel animal est-ce qu'un poëte, demanda le général, et quels tours sait-il faire ?

— Un poëte, lui répondit-on, est un homme qui exprime en termes choisis et en phrases mesurées ce que nous n'exprimons, nous autres, que d'une manière triviale et maladroite.

— Eh bien, sait-il mieux se battre que nous ? si cela est, je lui donnerai volontiers de l'emploi ; si ce n'est qu'un ajusteur de paroles, mettez-le aux fers, je n'ai nul besoin de lui.

Le général tartare ne savait pas lire.

Cependant le jeune chef qui avait privé Thou-fou de la liberté, irrité et humilié de la conduite de Ngan-tou-chan, favorisa l'évasion du poëte. Il s'échappa la nuit, gagna un village où, grâce au chef tartare, un cheval l'attendait. Il reprit donc enfin le chemin de Si-ngan-fou, exténué mais plein d'espérances et confiant dans la bienveillance du nouvel empereur, qu'il avait connu jeune homme et avec lequel il avait bien souvent ri et chanté sous les beaux ombrages de Tchang-ngan.

Il existe en Chine une fonction bien originale et singulièrement noble, c'est celle de censeur impérial. L'homme qui est appelé à ce dangereux emploi, doit surveiller les actions de l'empereur, les juger, les critiquer et adresser des remontrances au souverain. Quelquefois, le cen-

seur reste courtisan et loue au lieu de blâmer, mais il faut avouer, à l'honneur des fonctionnaires chinois, que le plus souvent ils remplissent leur devoir sans crainte et sans faiblesse. Ils bravent la disgrâce, la torture, la mort même. L'un d'eux, à ce que racontent les annales, fit porter son cercueil à la porte du palais, persuadé qu'il ne survivrait pas à la réprimande qu'il venait faire à l'empereur. Un autre, emprisonné, couvert de plaies, la langue arrachée, écrivait avec son sang ce qu'il ne pouvait plus dire. L'intrépidité de pareils hommes a bien des fois sauvé l'empire, et les souverains les plus fameux avouent qne c'est à leurs censeurs qu'ils doivent leur sagesse et leur gloire.

Ce fut une de ces fonctions suprêmes que le jeune empereur confia au poëte Thou-Fou lorsqu'il revint enfin à la cour de Tchan-ngan.

Elle était bien changée, la ville charmante où Thou-Fou avait passé de si heureux jours. Les ruines n'étaient pas encore relevées, la nature n'avait pas réparé les dégâts aux jardins et aux bois; des traces d'incendie étaient visibles sur les murs du palais; mais il était d'autres désastres, et ceux-là irréparables, qui firent saigner plus vivement le cœur du doux poëte. La belle Taï-Tsun, la bien-aimée de Ming-Hoan-Ti, avait été étranglée dans sa tente, et le vieil empereur,

fou de chagrin, s'était retiré dans une retraite inconnue.

« Ah ! s'écriait Thou-Fou, autrefois les étendards flottaient dans ce jardin du Sud.

« Les fleurs des parterres faisaient resplendir leurs couleurs somptueuses.

« C'était là qu'elle résidait, celle que l'amour du premier des hommes avait fait la première des femmes ;

« Celle qui montait sur le char impérial aux promenades des beaux jours.

« Devant le char se tenait la cohorte charmante des jeunes filles armées d'arcs et de flèches.

« Leurs chevaux étaient blancs comme la neige, ils piaffaient et secouaient leur frein d'or.

« Et elles se retournaient gaiement lançant des flèches aux nuages.

« Et elles riaient, et elles criaient lorsqu'un oiseau tombait transpercé.

« Où sont maintenant les beaux yeux de la souveraine et sa bouche aux dents éclatantes ?

« Son beau corps sanglant a laissé fuir son âme pour jamais.

« Les flots silencieux du fleuve Oey ont vu peut-être celui qui la pleure.

« Mais, pas plus que les monts de l'Est et les

tristes défilés, ils ne nous diront ce qu'il est devenu. »

Un autre chagrin s'ajoutait aux douleurs du poëte : on disait tout bas que Li-taï-pé conspirait, qu'il avait pris part à la révolte qui venait d'ébranler le trône de Ming-Hoan-ti et de causer la mort tragique de l'impératrice.

Thou-Fou secoua néanmoins toutes ces tristesses et s'efforça de remplir dignement les devoirs de sa charge. Tout alla bien pendant quelques années, l'empereur écoutait respectueusement les avis et les réprimandes du poëte; mais un jour vint où celui-ci, emporté par la colère, à propos de la révocation du ministre Sang-Koan, parla à l'empereur d'une façon si dure et si hautaine qu'elle ne put être tolérée. L'empereur, hors de lui, livra Thou-Fou au tribunal afin qu'il fût jugé pour crime de lèse-majesté. Le premier ministre Tchang-Kao supplia l'empereur de ne pas se laisser aller à son premier mouvement d'irritation. — « Ah! sire, s'écria-t-il, personne n'osera plus vous donner aucun avis si vous traitez ainsi un homme comme Thou-Fou. »



L'empereur s'apaisa et révoqua l'ordre, mais le poëte dut s'éloigner de la cour : on le nommait d'ailleurs gouverneur de Hou-Tchan, ville

de second ordre. Thou-Fou, triste et dégoûté des fonctions civiles, se rendit à son poste. Les désordres auxquels la ville était en proie redoublèrent son accablement et il se sentit pris d'une invincible soif de liberté, à tel point qu'au jour fixé pour la cérémonie de l'investiture de sa charge, il se dépouilla des attributs de son grade, les plaça sur une table, leur fit une respectueuse salutation et s'éclipsa.

Il quitta la ville et se mit à parcourir les champs, sans argent, seul, vivant de fruits sauvages. Il fut heureux d'abord de cette vie primitive et libre, mais bientôt il s'attrista et se ressouvint du passé.

« Ah! pauvre exilé, s'écriait-il, sans argent, sans amis, loin des lieux que tu aimais, tu n'entends plus la douce musique de la langue maternelle.

« Cependant l'été est si brillant, la nature étale tant de richesses, que tu n'es pas pauvre; et le chant des oiseaux n'est pas pour toi une langue étrangère.

« Mais lorsque tu entendras le cri de la cigale, cette flûte de l'automne; quand tu verras les nuages roulés par le vent dans le ciel, ta douleur n'aura plus de bornes.

« Et mettant la main sur tes yeux, tu reverras

le séjour que tu regrettes et tes larmes couleront à travers tes doigts. »

L'hiver venait en effet et la position du poëte n'était pas supportable ; il se rapprocha des villes et vendit, sans se faire connaître, quelques pièces de vers à des amateurs. Il ne tarda pas à être reconnu cependant, et le principal mandarin du district où il se trouvait écrivit à l'empereur que Thou-Fou venait de s'arrêter dans la province qu'il gouvernait, et qu'il menait une vie indigne d'un homme aussi illustre. Pour toute réponse, le mandarin reçut un brevet de commissaire général des greniers du district, au nom du poëte, avec ordre de lui dire que l'empereur le placerait ailleurs lorsqu'il serait ennuyé par cet emploi. Le mandarin tout heureux, fit chercher Thou-Fou de par la ville : on le trouva rêvant, assis sur une pierre, près d'une pagode en ruines.

— Voici ce que l'empereur vous envoie, lui dit-on, en lui tendant le brevet.

— Vous vous trompez, dit Thou-Fou, après avoir jeté un regard sur l'écrit impérial ; un poëte n'a rien à voir dans le gouvernement des grains. Je ne suis pas l'homme que vous cherchez. Hâtez-vous, si vous voulez le trouver avant la nuit.

Le soir même, Thou-Fou quitta la ville ; il se rendit à Kien-Nan, où il continua sa vie misérable. Mais il ne put garder longtemps l'incognito.

Yen-Ou, un riche seigneur, gouverneur de toute la province et commandant des troupes impériales, fut instruit qu'un aventurier, qui semblait vouloir déguiser son nom, se cachait dans Kien-Nan.

— Ah ! s'écria Yen-Ou, peut-être est-ce là le grand Thou-Fou !

Après s'être assuré qu'il ne se trompait pas, il se rendit dans le réduit qui servait de logement à Thou-Fou ; il entra pendant que le poëte dormait encore.

— Qui êtes-vous ? s'écria celui-ci, réveillé en sursaut.

— Je suis le gouverneur de la province, dit Yen-Ou, et vous êtes Thou-Fou. Plein d'admiration pour votre génie, je viens vous offrir toute mon amitié en échange de quelques miettes de la vôtre. Mon palais vous est ouvert ; venez-y habiter, nous vivrons ensemble comme deux frères, et j'aurai le plus grand soin de ne pas contrarier votre amour de l'indépendance ; vous prendrez vos repas à ma table, quand cela vous plaira ; dans votre appartement, quand vous l'aimerez mieux ; vous serez seul ou en compagnie, selon

votre fantaisie, et vos moindres caprices seront respectés.

— Ma foi, j'accepte ! s'écria Thou-Fou, et si vous le voulez bien, scellons notre nouvelle amitié par un bon repas ; voilà bien longtemps que je n'en ai fait de tel.

Pendant dix ans, Thou-Fou vécut parfaitement heureux, grâce à l'amitié intelligente du gouverneur, et lorsqu'il mourut, le poëte qui s'était pris pour lui d'une affection profonde, ne se sentit pas la force de rester dans la ville où ils avaient vécu ensemble, il abandonna l'emploi de conseiller au tribunal des travaux publics qu'il avait bien voulu accepter, et se remit à voyager : le testament de son ami l'avait mis pour toujours à l'abri de la misère.

Mais lorsqu'il se trouva de nouveau seul, l'ineffaçable souvenir de Tchan-ngan lui revint encore, amer et cuisant :

« Qu'il est loin déjà, le temps où je réglais l'ordre des audiences, assis à la porte d'azur ! » dit-il, dans le magnifique poëme intitulé : *Chant d'automne*, et que le marquis d'Hervey Saint-Denis a très-élégamment traduit.

« O tristesse de retourner la tête vers ce pays de tous les plaisirs ! s'écrie-t-il plus loin, vers ce

Tchan-ngan, résidence des souverains depuis l'antiquité.

« Là de belles jeunes filles venaient rire et jouer avec nous sur la rive.

« Pour amis, j'avais des immortels ; nous passions nos journées en promenades sur le lac ; nos soirées en d'autres plaisirs.

« Déjà mon heureux pinceau s'était fait remarquer du maître de l'empire.

« Aujourd'hui, je n'ai plus que des chants de tristesse, et ma tête, devenue blanche est courbée par la douleur. »

Pourtant, malgré sa tristesse, jamais Thou-Fou ne laissa échapper l'expression d'un regret de l'action qui avait causé sa disgrâce : « J'ai rempli les devoirs de ma charge, disait-il, je devais être récompensé. »

L'événement qui amena la mort du poëte est assez singulier. Thou-Fou qui se trouvait à Loung-Yang, dans la province de Hou-Kouen, voulut un jour aller visiter les ruines d'un antique palais dont l'édification était attribuée à l'un des plus anciens souverains chinois. Ces ruines étaient situées dans une île, et malgré le fleuve débordé et le courant impétueux, il se hasarda seul dans une barque qu'il tâcha de diriger. La violence des grandes eaux ne tarda

pas à emporter la barque. Le poëte put se réfugier sur le versant d'une colline, de toutes parts environnée d'eau ; un vieux temple abandonné l'abrita, mais il dut vivre pendant dix jours entiers d'herbes et de racines crues.

Le mandarin du lieu ne voyant pas revenir Thou-Fou, avait fait construire un radeau, et aidé par de hardis bateliers, il se mit lui-même à sa recherche ; il le découvrit enfin, à demi-mort d'inanition. Plein d'orgueil et de joie d'avoir sauvé la vie à un homme d'une telle valeur, le mandarin eut la funeste idée de donner un grand festin pour célébrer cet événement. Le poëte, affamé par un si long jeûne, oubliant l'affaiblissement de son estomac, but et mangea avidement. Et cette nuit-là même, il mourut.

C'était vers l'an 774 de notre ère. Thou-Fou avait cinquante-neuf ans.

III

LA LOI

Il y a plus de deux mille ans que, pour la première fois en Chine, un savant nommé Li-Koui entreprit de recueillir parmi les traditions et les anciens édits, les premiers éléments du code chinois. Chacune des dynasties qui se succédèrent sur le trône de Chine ajouta quelques décrets à ceux réunis par Li-Koui; elles achevèrent son œuvre et, tout en en respectant les bases primordiales, la modifièrent sur certains points. Déjà, du temps de l'illustre légiste, un adoucissement avait été apporté à la cruauté des supplices : « Sous le règne de l'empereur Thin, dit Li-Koui, les cinq peines légales étaient : la marque, l'ablation du nez, l'amputation d'un pied, la castration, la mort; la dynastie des Han remplaça la mutilation par la bastonnade. » Aujourd'hui les cinq peines légales sont : la fustigation

par le petit bambou, la fustigation par le gros bambou, les fers, l'exil, la mort.

Au point de vue de notre civilisation les châtiments infligés par les lois chinoises sont encore d'une excessive cruauté; mais si l'on se souvient que les mœurs du céleste empire ont un caractère spécial d'immuabilité, et datent de loin, on reconnaît qu'aux époques contemporaines de celles où ont été conçues les lois chinoises, nos lois étaient bien autrement abitraires et injustes, et nos châtiments cruels.

Sur un grand nombre de points le code qui régit l'empire du Milieu est digne d'admiration; l'influence de la morale de Kon-fou-tseu et de Meng-tseu, si douce, si humaine, s'y fait sentir fréquemment, et la rigueur des édits contre certaines fautes fait comprendre combien sont estimées certaines vertus que ces fautes blessent, le manque de respect aux parents, par exemple, et l'impiété envers les morts, que la loi châtie vigoureusement. Les magistrats chargés de rendre la justice sont solidaires les uns des autres; leurs crimes, à cause de la sagesse qu'ils sont censés avoir acquise et de l'estime qu'ils doivent inspirer au peuple, sont punis plus sévèrement que ceux des particuliers; les jugements iniques entraînent la mort du juge. La loi prévoit les cas où le magistrat pourrait être influencé dans ses jugements

par des passions personnelles : il lui est interdit de rendre la justice dans une ville où ses parents habitent, et un article du code est ainsi conçu : « Si un juge s'aperçoit qu'une personne pour laquelle il a quelques motifs de haine est impliquée dans une affaire amenée devant son tribunal, il doit envoyer cette affaire à un autre magistrat, s'il enfreint cette loi, il sera puni, même si le jugement qu'il a rendu est équitable. » Cependant, il faut bien l'avouer, malgré les répressions décrétées par le code, malgré les mesures prises contre l'iniquité des magistrats, la conscience de ceux-ci est souvent facile à acheter et les meilleures intentions du souverain sont par eux défigurées et annulées; les fonctionnaires sont pourtant chargés de se surveiller les uns les autres, mais il existe entre eux un accord tacite, et presque toujours les rapports au gouvernement sont rédigés à la satisfaction générale. Si des inspecteurs sont envoyés dans les provinces, on les reçoit avec pompe; on les comble de prévenances et de cadeaux et ils ferment les yeux sur des malversations flagrantes.

C'est à cause de ces déplorables abus que, fréquemment, désespérant d'obtenir justice des tribunaux ordinaires, un grand nombre de Chinois entreprennent le long et pénible voyage de Pékin, afin de faire parvenir des pétitions aux

cours suprêmes et même à l'empereur, toujours accessible aux réclamations. Quelquefois un fait triste et étrange se produit : un matin, le juge est éveillé par un grand bruit qui se fait à la porte de son palais ; ce sont des cris, des pleurs, des paroles vives, il entend son nom prononcé par cent bouches et accompagné de menaces, il sort alors suivi de ses serviteurs, et le peuple en réclamant justice lui montre une femme : c'est la fille, l'épouse, la mère d'un homme condamné injustement, pendue à la porte du palais. A sa ceinture, dans ses cheveux, se laissent voir des rouleaux de papier : ce sont les suppliques adressées au juge par la victime volontaire qui demande que sa mort soit prise comme gage de l'innocence du condamné. Si, après cet acte extraordinaire de désespoir et de dévouement, le juge ne reprend pas le procès et ne rend pas un arrêt équitable, il échappera difficilement à la vengeance populaire.

Le code chinois reconnaît dix crimes capitaux et irrémissibles : le meurtre, le vol à l'État, le vol avec effraction ou par ruse, l'incendie volontaire, la violation de tombeaux, le jugement inique, la fourberie, l'adultère, le rapt, l'instigation au meurtre, le faux témoignage.

Le meurtre est châtié par différents genres de mort proportionnés à la gravité du crime. La

strangulation, qui ne mutile pas le corps, passe pour la mort la plus clémente; puis viennent la décapitation et la mort lente. Ce dernier supplice est d'une barbarie atroce : le malheureux condamné à le subir est lentement coupée en morceaux; on a soin de ne pas toucher d'abord aux organes essentiels à la vie, et le supplicé dure trois jours. On attribue son institution au cruel empereur Sheou, celui qui fit un jour ouvrir le ventre à une femme enceinte, sous prétexte de voir de quel sexe était l'enfant qu'elle portait, et une autre fois arracha le cœur de son oncle, afin d'examiner, disait-il, le cœur d'un sage. Depuis la dynastie des Han, la peine de la mort lente est infligée aux rebelles et aux parricides. Les femmes qui tuent leur mari sont aussi condamnées à cette épouvantable torture. Mais ce genre de meurtre est peu fréquent par bonheur, et la peine est rarement appliquée, assez souvent cependant pour que les annales judiciaires gardent de nombreux exemples de femmes suppliciées.

Un drame resté fameux parmi les causes célèbres de la Chine se passa la troisième année de l'empereur Hué-Tson, des Ming, dans la province de Chen-ton, où deux femmes convaincues d'avoir tué leurs maris subirent en même temps la mort lente.

Voici le fait :

Un jeune médecin, nommé Chang, chargé spécialement par le tribunal de la ville de Kai-Foun d'examiner les victimes des assassinats et de déterminer le genre de mort qui leur avait été infligé, venait de se marier avec une veuve, qui, sans qu'il s'en doutât, nourrissait pour lui depuis longtemps une passion violente. Un jour Chang fut appelé au tribunal et on lui présenta le cadavre d'un riche marchand de la ville.

— Maître Chang, dit le magistrat, on accuse l'épouse de cet homme d'avoir fait périr son mari, mais on ignore par quel moyen; dites votre avis, cet homme est-il mort des suites d'une maladie?

Chang, après avoir salué le préfet, s'approcha du cadavre, le déshabilla et le palpa attentivement.

— Ce corps est parfaitement sain, dit-il après quelques instants, je n'y vois aucune trace d'amaigrissement, de gonflement ou de congestion; cet homme n'était atteint d'aucune maladie.

— Eh bien, dit le magistrat, tâchez de découvrir de quelle façon la vie lui a été arrachée.

Chang passa le reste de la journée à examiner le corps du marchand, mais il ne put découvrir sur le cadavre aucune trace de violence.

Le lendemain il alla trouver le magistrat.

— Seigneur, dit-il, le cadavre ne veut pas

livrer son secret, aucune blessure n'a déchiré la la chair, les poumons n'ont pas été privés d'air, et je ne puis découvrir la trace d'aucun poison.

— Cherchez encore, dit le magistrat d'un air mécontent.

Chang recommença ses investigations, mais le soir vint sans qu'elles eussent amené aucun résultat.

— Si demain, à pareille heure, vous ne pouvez renseigner la justice, dit alors le préfet courroucé, je vous priverai d'un emploi que vous êtes incapable de remplir.

Chang rentra chez lui très-affligé. Pendant le repas, il demeura la tête dans sa main et refusa de manger.

— Qu'as-tu donc, cher époux? lui dit sa femme; serais-tu malade?

— Non, dit Chang en soupirant, je n'ai rien.

Cependant, pressé de questions, il finit par raconter son aventure à sa femme.

— As-tu bien examiné le cadavre? dit-elle.

— Certes, répondit Chang en haussant les épaules.

— As-tu palpé la tête du mort, as-tu regardé sous ses cheveux, continua-t-elle.

— Non, dit Chang, je n'ai pas songé à cela.

— Eh bien, ne désespère pas encore, dit la femme.

Le médecin, dès que le jour fut venu, retourna près du cadavre ; il suivi le conseil de sa femme et chercha quelque blessure sous les cheveux du mort ; il ne tarda pas à découvrir un long clou qui était enfoncé au-dessus de la nuque, dans le crâne.

Chang courut chez le magistrat.

— Seigneur, lui dit-il dès qu'il fut en sa présence, le mystère s'est dévoilé ; voici l'arme avec laquelle le riche marchand a été tué.

Et il montra au préfet le clou sanglant.

— La crainte de perdre votre emploi vous a rendu perspicace, dit le préfet en souriant ; mais bien qu'elle soit un peu tardive, votre découverte vous honore.

— Ce n'est pas à moi qu'en revient l'honneur, dit Chang avec modestie, sans le conseil de ma femme je n'eusse jamais songé à regarder sous les cheveux du mort parmi lesquels était caché ce clou.

— Ah ! c'est votre femme qui a dirigé vos recherches, dit le magistrat avec une surprise qu'il dissimula aussitôt, vous avez là une compagne d'une rare intelligence, ajouta-t-il, et je désirerais la voir afin de la complimenter.

— C'est un grand honneur que vous lui ferez, dit Chang avec orgueil.

La femme de Chang ne parut pas partager la

joie de son mari et c'est en tremblant qu'elle se rendit devant le juge.

Après l'avoir complimentée, le préfet lui demanda si Chang était son premier époux.

Elle allait parler, mais son mari répondit pour elle.

— Non, seigneur, dit-il, un autre avant moi fut son époux, il se nommait Ling-po.

— Dans quelle partie du cimetière se trouve son tombeau? demanda le juge; je veux que cette tombe soit entretenue à mes frais.

La femme, d'une voix de plus en plus tremblante, donna quelques renseignements sur l'emplacement de la tombe de son premier mari; mais lorsque le juge secrètement fit chercher le tombeau, on s'aperçut que ces renseignements étaient faux. Un mendiant qui se trouvait au cimetière indiqua aux agents la véritable sépulture de Ling-po.

On exhuma le cadavre et l'on trouva un long clou enfoncé dans le crâne.

Les deux femmes avouèrent leur crime. La femme de Chang confessa qu'elle avait tué son premier mari afin d'épouser Chang qu'elle aimait passionnément.

Les coupables furent condamnées à la mort lente et subirent le supplice le même jour.

On parle souvent en Chine de ce double crime

et les Chinois vantent encore la finesse du magistrat qui sut le découvrir.

La justice est beaucoup plus clémente envers le mari qui tue sa femme; celui-ci n'est passible que de trois années de fers et de quelques coups de bambou. Il peut impunément frapper son épousé, mais si ces mauvais traitements occasionnent chez elles de graves blessures, il subit une peine légère et la femme peut exiger la séparation Si une femme frappe son mari, elle reçoit cent coups de bambou et elle peut être répudiée, mais elle n'est mise en jugement que sur la plainte du mari. Cette extrême sévérité s'accorderait mal avec cet axiome du code chinois : « Il faut être clément envers les vieillards, les infirmes, les astronomes et les femmes, » si la possibilité de racheter les peines ne venait l'atténuer. (Nous parlerons plus loin du rachat des peines.)

Cependant il est des cas où les astronomes, si étrangement protégés par la loi, sont traités avec rigueur. « Tout astronome sachant qu'il s'est présenté dans le ciel des signes, bons ou mauvais qui les dénature dans son rapport à l'empereur, ou trompe celui-ci par de faux horoscopes, sera puni de soixante coups de bambou et d'un an de travaux forcés. » (Liu-Li, livre III, section IX.)

La justice est rendue en Chine par le Tchi-Sié

(ce titre correspond à celui de sous-préfet), dans le district qu'il administre. Chaque province, chaque district de ce vaste empire dans lequel les moyens de communication sont si insuffisants, a naturellement conservé ses traditions spéciales, ses coutumes, ses croyances superstitieuses, que le magistrat partage le plus souvent, mais qu'il respecte en tous cas. De là, certaines nuances, certaines originalités qui s'introduisent dans l'application des peines, dans l'appréciation des délits. L'étude de ses coutumes locales fournirait des détails de mœurs forts intéressants, par malheur il n'existe aucun renseignement sur ce sujet. Nous pouvons, néanmoins, rapporter quelques-unes de ces bizarreries dont un Chinois nous a affirmé à nous-même l'authenticité. Dans certains cantons par exemple, si l'on met méchamment à mort le chien d'un particulier, on est tenu de porter le deuil de ce chien pendant plusieurs jours et de se promener par les rues, la chaîne au cou, traînant après soi la victime et gémissant sur son sort. C'est le propriétaire du chien qui impose ce châtiment grotesque qui n'est pas mentionné dans le code. Sur la frontière du Ho-nan, au sud du Chen-si, province montagneuse peu accessible, dans laquelle les Européens pénètrent rarement, à Tian-Sié, ville assez importante, la façon dont on prouve, dans les cas d'adultère, la culpabilité

ou l'innocence des condamnés est d'une barbarie naïve et surprenante. Nous disons : les condamnés, car il faut que les accusés soient déjà exécutés pour que l'expérience puisse avoir lieu. Supposons qu'un mari ait accusé sa femme d'adultère et que la femme et son complice aient été décapités. La famille du complice proteste contre le jugement, elle accuse le mari d'avoir témoigné sans preuve. La vérité ne peut être démontrée. Alors on a recours à l'expédient suivant. On apporte devant le juge une grande cuve pleine d'eau dans laquelle on jette les têtes des victimes, puis, au moyen d'un bâton, on agite vivement cette eau. Les têtes se mettent, comme on le pense, à tournoyer de ci de là, puis elles finissent par s'arrêter dans une position quelconque. Le juge se penche alors vers la cuve et regarde attentivement. Si les visages se font face c'est la preuve que les deux suppliciés étaient d'accord et il n'y a rien à reprendre au jugement; si le visage de l'homme regarde le chignon de l'épouse, c'est qu'il a fait violence à celle-ci et elle est proclamée innocente; si les deux têtes se tournent la nuque, c'est que le crime n'a pas été consommé, et le mari reçoit cent coups de bambou.

Voici une dernière singularité : une femme prétend que son enfant est le fils d'un homme

riche qu'elle désigne. Celui-ci nie sa paternité et l'on ne peut parvenir à découvrir la vérité; alors on fait comparaître le père supposé et l'enfant. On leur fait à chacun une petite blessure au doigt et l'on laisse tomber une goutte de leur sang dans une tasse pleine d'eau. Si l'homme est vraiment le père de l'enfant, les deux gouttes de sang se mêlent bientôt et se confondent; s'ils sont étrangers l'un à l'autre, on aura beau agiter l'eau, leurs sangs ne se mêleront pas. Les Chinois croient fermement à l'infaillibilité de cette expérience.

« L'empereur de la Chine, dit une préface du code chinois, a recours, pour gouverner son peuple, au ministère civil; pour le nourrir au ministère des finances; au ministère des rites, pour le conduire; au ministère de la guerre, pour le protéger; au ministère de la justice, pour le corriger; au ministère des travaux publics, pour lui procurer le bien être et le repos. » Les six divisions du code : lois civiles, lois fiscales, lois sur les rites, lois militaires, lois pénales, lois relatives aux travaux publics, correspondent, comme on le voit, aux attributions des six principaux ministères dont l'ensemble est nommé en chinois « Lou-pou. » Parmi ces lois, celles qui nous offrent le plus vif intérêt, à cause de leur singularité, sont celles qui ont rapport aux rites,

aux crimes et aux délits. Les lois civiles règlent les successions, ne reconnaissent pas aux femmes le droit d'hériter, puis traitent des devoirs qui incombent aux officiers du gouvernement. Les lois fiscales sont plus curieuses ; mais elles nous montrent que les classifications du code ne sont pas encore nettement définies, car nous y retrouvons des articles relatifs aux successions, et les lois se rapportant au mariage s'y développent pour la première fois.

La volonté des parents est toute puissante en Chine. Un jeune homme et une jeune fille sont fiancés l'un à l'autre sans s'être jamais vus, sans avoir été consultés, et s'ils s'avisent de résister à l'arrêt paternel ils sont passibles de cent coups de bambou. Les formalités à remplir pour la célébration d'un mariage sont peu nombreuses : « l'acceptation des présents de noces suffit pour attester le consentement des parties contractantes, » dit le code. Une fois ces présents acceptés, l'engagement est irrévocable et celui qui le romprait serait sévèrement puni. La fiancée est conduite en grande pompe au domicile de son époux, un festin est offert aux invités, et là se borne la cérémonie. Il n'en existe aucune autre, ni civile ni religieuse.

La seconde section du troisième chapitre des lois fiscales vaut la peine d'être rapportée,

elle met au jour un singulier trait des mœurs chinoises : « Quiconque louera une de ses femmes à un autre pour en faire sa femme pendant un temps sera puni de quatre-vingts coups ; quiconque louera ainsi sa fille, recevra soixante coups : ni la femme ni la fille ne seront responsables de ces marchés. Celui qui, faisant passer une de ses femmes pour sa sœur, la mariera à un autre, sera châtié de cent coups, et la femme, si elle n'a pas été contrainte, en recevra quatre-vingts. Ceux qui, sciemment, épouseront ou loueront les femmes des autres, seront châtiés de la même manière et les femmes retourneront chez leurs maris. L'argent reçu pour prix de ces marchés sera payé au gouvernement comme amende. »

La septième section du même chapitre suscite un empêchement grave à la célébration des mariages chinois, cette article est ainsi conçu : « Toutes les fois que des personnes portant le même nom de famille, se marieront ensemble, les époux et celui qui aura fait le mariage recevront chacun soixante coups, le mariage sera nul, l'homme et la femme seront séparés, et les présents de noces confisqués au profit du gouvernement. » Or, l'on sait qu'en Chine il n'existe pas beaucoup plus de cent noms de famille, les Chinois nomment souvent leur nation : les cent

familles ; le même nom est donc commun à une infinité de personnes, et cette réserve imposée par la loi doit assez souvent entraver des projets d'union.

Un officier du gouvernement n'a pas le droit, pendant qu'il exerce ses fonctions, d'épouser la fille d'un des habitants du pays qu'il administre. Il lui est interdit en tout temps de prendre pour femme, même pour épouse du second rang, une musicienne de profession, ou une actrice ; s'il enfreint cette défense, il sera puni de soixante coups, et le mariage sera déclaré nul.

Il est défendu aux bonzes et aux bonzesses de Fo ou du Tao (culte de la raison) de se marier, et les unions des personnes libres avec les esclaves ne sont pas valables.

Le divorce existe en Chine. Voici la façon pleine de simplicité dont s'exprime le code à ce sujet : « Quant deux époux ne se conviendront pas, et que, d'un commun accord, ils désireront se séparer, la loi, qui fixe des bornes au droit de divorcer, ne pourra faire aucune opposition. » Les bornes dont parle cet article se rapportent au cas où l'un seulement des époux désire le divorce ; le mari peut demander la séparation si sa femme est stérile, si elle a commis un adultère, si elle témoigne du mépris au père et à la mère de son mari, si elle a une propension à la médi-

sance, le goût du vol, un caractère jaloux ou une maladie chronique. Cependant la femme peut alléguer qu'elle a porté trois ans le deuil du père ou de la mère de son époux, que le ménage, grâce à elle, est devenu riche de pauvre qu'il était, qu'elle n'a pas de parents chez lesquels elle puisse se retirer, et la plainte du mari reste alors sans effet, à moins que la femme, cependant, ne soit convaincue d'adultère ; un mari qui, dans ce cas, ne renverrait pas sa femme coupable recevrait quatre-vingts coups de bambou.

Le chapitre des lois fiscales développe longuement les règles à suivre pour opérer le recensement des populations, pour recouvrer les impôts et les taxes, réprimer l'usure et la contrebande particulièrement du sel dont la vente est monopolisée par l'État.

Les lois sur les rites ouvrent une échappée de vue sur les cérémonies de la religion officielle, dont l'empereur de la Chine est le chef. Le principe fondamental de cette religion, qui n'a ni clergé, ni dogmes, est encore mal connu des Européens, qui ne s'accordent pas sur sa nature. Est-ce le polythéisme ? Le grand nombre de dieux et de déesses qui peuple l'olympe chinois peut le faire supposer. Cependant les Pou-sahs sont les génies de la nature plutôt que des dieux,

et la religion officielle reconnait un maître suprême qui se nomme Chan-ti.

Les officiers du gouvernement sont les grands sacrificateurs dans les cerémonies du culte, qui ont lieu à certaines époques de l'année : « Dans les grands sacrifices faits au Ciel, à la Terre, à l'Esprit qui préside aux productions terrestres et à la génération humaine, dit la première section de la troisième partie du code, les magistrats qui remplissent les premières fonctions ou dirigent les cérémonies religieuses célébrées dans le temple de la famille impériale doivent toujours se préparer au sacrifice par l'abstinence. » Cette abstinence consiste simplement à passer une nuit solitaire loin de sa famille.

Les génies des montagnes, des fleuves, des vents, des nuages, des éclairs et du tonnerre, ainsi que les mânes des anciens empereurs, des rois éclairés, des ministres intègres et des grands philosophes sont honorés par des oblations ; les surintendants de tous les districts ont ordre d'ériger à ces personuages divins des monuments convenables, et de faire construire des tables sur lesquelles on doit graver leurs noms, leurs titres et les jours prescrits pour leur offrir des sacrifices : « Ces tables seront placées dans des sites agréables, dit le code, non loin des courants d'eau. » Mais il est interdit au peuple d'accom-

plir aucune des cérémonies du culte : « Si les particuliers rendent des adorations au Ciel et à l'Étoile qui brille au nord, en brûlant de l'encens en leur honneur pendant la nuit, en allumant les lampes du ciel, ou les sept lumières de l'Étoile du nord, ils auront commis une profanation des rites sacrés et du culte dû aux esprits célestes. Ils recevront donc quatre-vingts coups de bambou. » Cette défense concerne aussi les prêtres de Fo et les Tao-see.

La sixième section de ce chapitre, qui interdit aux chefs de sectes, aux prédicateurs de fausses doctrines de provoquer des réunions et de prêcher leurs croyances, nous intéresse particulièrement, car, bien qu'il n'y soit pas parlé des chrétiens, elle a été souvent invoquée pour persécuter ceux-ci. Un édit de l'empereur Kia-tsin, publié en 1805 dans le *Kin-tcho*, organe officiel de Pékin, fait suite à cette section et concerne uniquement les chrétiens. Il est curieux de voir avec quelle puérilité la doctrine chrétienne est réfutée par ce souverain et combien les idées morales des Chinois sont quelquefois différentes des nôtres. Voici le texte de cet édit : « Nous, l'Empereur, ayant appris que les Européens qui résident à Pékin ont entretenus des relations avec nos sujets tartares, dans le dessein de les convertir à leur religion et qu'ils ont fait imprimer des

livres en langue chinoise pour faciliter la propagation de leurs dogmes, avons rendu cet édit, qui défend rigoureusement d'adhérer à ces dogmes et de lire ces livres, qui doivent être saisis et brûlés.

« Les principaux passages de tous ces livres ont été examinés par les membres de notre conseil, et il nous plaît d'en rapporter quelques passages, afin d'en faire ressortir l'extravagance. Dans l'introduction de la doctrine, il est dit :

« Le Tié-Tchou (1) est le grand roi de toutes les nations. » Mais le calendrier des saints dit aussi : « Jésus l'incarné est le grand roi de la terre et de toutes les créatures. » Il est dit ailleurs : « L'impiété c'est la mauvaise route : sans la méditation, il est difficile de suivre le droit chemin et d'obéir à la volonté du Seigneur. » Sont-ce là des paroles véridiques et qui aient le sens commun ? On lit encore : « Toutes les créatures sont subordonnées au grand maître du ciel et de la terre. Les rois, les princes, les lettrés et le peuple renonceront à leurs erreurs et chercheront la vérité quand la sainte religion prévaudra. » Dans les instructions concernant le mariage, il est dit : « Ceux qui ne sont pas de la religion chrétienne sont les esclaves du démon. »

(1) C'est-à-dire le maître du Ciel. Cette locution a été introduite en Chine par les missionnaires.

« Les passages que nous venons de citer sont suffisamment absurdes et extravagants ; mais il y a des réflexions encore plus fausses et déraironnables qui dispensent de l'obéissance que l'on doit à ses parents.

« Voici comment elles sont conçues : « *Sainte* « *Ursule (?) ayant refusé d'obéir à un ordre* « *de son père fut tuée par ce père cruel ; le* « *Tié-Tchou, courroucé de cette action, fou-* « *droya le père.* » Et cela est donné comme un avertissement à tous les pères et à toutes les mères qui seraient tentés de s'opposer aux désirs de leurs enfants. Cette histoire est aussi contraire à l'ordre social et à la raison que la fureur sauvage d'un chien enragé...

« Nous avons donc jugé convenable d'ordonner au noble officier Lo-Kan, inspecteur des établissements européens à Pekin, d'aviser, avec l'aide de ses collègues au mode de procédure approprié à ces circonstances et de rechercher soigneusement ceux qui pourraient les faire naître.

« Nous avons cité les passages précédents des livres chrétiens pour qu'ils servent d'instruction générale, et nous déclarons ici nos sentiments, afin qu'ils soient connus de tous. »

Cet édit et plusieurs autres du même souverain furent insérés dans le code et devinrent la

base des rigueurs et des persécutions dirigées contre les missionnaires catholiques. Mais, en 1849, grâce aux habiles négociations de notre ministre en Chine, l'empereur Tao-Kouang rendit le décret suivant, qu'il est curieux de comparer avec celui de son prédécesseur : « Ceux qui professent la religion chrétienne dans un but vertueux ne sont nullement coupables ; ils peuvent construire des lieux d'adoration, s'y rassembler, vénérer la croix et les images et faire des prédications sans éprouver en tout cela le moindre obstacle.

« La religion du Maître du ciel, ayant pour but de prêcher la vertu, n'a absolument rien de commun avec les sectes illicites quelles qu'elles soient ; aussi l'exemptons-nous de toute prohibition, et sommes-nous disposé à faire, en sa faveur, toutes les concessions qu'on sollicite de nous aujourd'hui, etc. » Malheureusement cet édit fut très-mal exécuté, les persécutions continuèrent, et en 1856 la tête d'un prêtre français, M. Chapdelaine, tomba sur la place publique de Si-Lin, petite ville du Kouan-Si. Ce n'est qu'après la signature du second traité de Tié-tsin, en 1860, que s'établit définitivement la tolérance qui règne aujourd'hui envers les missions catholiques.

Les magiciens qui se servent de leurs livres

pour évoquer les mauvais esprits, pour faire de *barbares imprécations,* qui prédisent les événements ou les calamités publiques à des particuliers, sont sévèrement punis. La loi n'interdit pas cependant de tirer l'horoscope des individus en consultant les étoiles d'après les règles prescrites par la science occulte.

Le chapitre des lois sur les rites indique encore les devoirs et les responsabilités des employés au palais impérial, interdit de porter certains insignes et certains costumes, et renvoie souvent pour les détails à un ouvrage volumineux : le livre des rites sacrés et impériaux.

Nous passerons maintenant en revue les principales dispositions du code pénal en Chine.

Un mari qui surprend sa femme en flagrant délit d'adultère à le droit de tuer la femme et son complice : mais (ici reparaît l'originalité chinoise), si l'amant parvient à s'échapper, le mari est passible de quarante coups de bambou. Lorsque l'époux outragé ne tue pas sa femme, mais la dénonce aux tribunaux, elle est jugée selon la loi, et, si son crime est suffisamment prouvé, elle reçoit cent coups de bambou ; son complice en reçoit autant : de plus, la femme coupable est vendue, si son mari le désire, à un autre époux qui ne peut être en aucun cas le complice de l'adultère. Le prix de la vente revient au gouvernement.

Si un enfant a été le fruit du commerce criminel, il est élevé aux frais du père, même si le mari de la mère garde cette dernière chez lui.

Mais ce n'est pas seulement à l'adultère que s'étend la loi qui nous occupe; l'article du code est ainsi conçu: « une intrigue formée, avec une femme mariée, non mariée ou veuve, sera punie de cent coups » (Ta-Tsin-lu-le, chap. IX). Il faut bien connaître l'organisation de la société chinoise pour comprendre la possibilité d'une telle loi. Il n'y a en Chine que les femmes honnêtes et les prostituées. La femme honnête demeure toute sa vie sous la tutelle de l'homme. Jeune fille, elle obéit à ses parents ; épouse, elle tremble devant son seigneur et son maître ; veuve elle se doit soumettre à ses fils et à ses frères. D'autre part, la faculté dont jouissent les hommes d'épouser un nombre illimité de femmes du second rang, et la réclusion absolue dans laquelle vivent ces dernières, rendent les commerces illicites assez peu fréquents. Si par extraordinaire une femme quitte sa retraite, si elle se rend à une représentation théâtrale, par exemple, les agents de l'autorité la protégent même contre les regards de la foule. Au théâtre, les femmes sont placées dans une galerie assez élevée qui fait face à la scène et est située derrière le parterre réservé aux hommes. Si un spectateur tourne plus d'une

fois la tête et lève les yeux vers l'une des assistantcs, le surveillant le désignant par un détail de sa toilette ou de sa physionomie, lui crie à pleine voix :

— Eh ! vous l'homme à la robe bleue, à la bouche bien fendue, regardez-donc devant vous, est-ce que le spectacle a lieu derrière votre dos ?

Celui qui a été ainsi interpellé est aussitôt assailli par les quolibets de la foule, et s'il s'avisait de tourner encore une fois la tête, il serait expulsé de la salle.

L'inceste est puni de mort, même lorsqu'il a lieu entre des parents à un degré assez éloigné : cousins et cousines du côté paternel, oncles et nièces, beau-frères et belles-sœurs. Le viol et le rapt entrainent aussi la peine capitale. Le supplice de la mort lente est réservé aux rebelles, aux parricides, aux femmes qui tuent leurs maris.

L'homicide ordinaire est puni de la décapitation, ainsi que le vol qui excède une valeur de cent onces d'argent.

Une loi qui nous paraît cruelle autant qu'injuste, est celle qui inflige quarante coups de bambou à l'homme qui, involontairement, a mis le feu à sa maison, et le condamne à la strangulation si l'incendie s'est communiqué à un édifice appartenant à la famille impériale.

Les délits moins graves sont punis par la

cangue, carcan de bois d'un poids excessif, portée pendant plusieurs mois, de l'exil temporaire, de coups de bambou remplacés par des coups de fouet lorsque les coupables sont des sujets tartares ; mais il ne semble pas que la prison soit comptée au nombre des peines légales, elle n'est occupée que par les prévenus qui ne sont pas encore jugés ou par les condamnés à mort qui attendent l'automne, époque où l'empereur doit signer leur sentence, après s'être préparé à cet acte solennel par des jeûnes et des prières.

C'est avec raison que les prisons chinoises sont nommées les portes de l'enfer. Les détenus y sont enfermés pêle-mêle dans une longue salle d'une malpropreté indescriptible ; ils ont les jambes liées l'une à l'autre par une chaîne d'un pied de long, les poignets serrés par des menottes trop étroites qui disparaissent bientôt sous le boursouflement des chairs, le cou pris dans un carcan qui se rattache aux menottes par un lien si court qu'il ne leur permet pas d'étendre les bras. On donne par jour à chaque détenu quelques poignées de riz et quelques légumes et on leur détache le bras droit pendant une heure, afin qu'ils puissent préparer leur nourriture.

Le chef de la prison, qui est un condamné à mort, dont la peine a été commuée, porte un nom assez singulier : Tié-Rou-tio, ce qui signifie :

prisonnier qui sera pendu plus tard ; et si la prison qu'il dirige demeurait vide de prisonniers pendant plus de trois jours, il serait pendu en effet. Mais le fait ne se présente jamais, les prisons sont toujours malheureusement bien fournies de détenus. Le Tié-Rou-tio ne peut sortir sans une permission du préfet, et lorsqu'il sort, il est suivi et surveillé par des agents. Cet homme, objet d'horreur pour tous les honnêtes gens, s'enrichit rapidement aux dépens des malheureux prisonniers auxquels il fait payer cher quelques adoucissements à leurs tortures, et cette fortune mal acquise, il va l'augmenter encore dans les tripots les plus mal famés, en prêtant à de jeunes débauchés de l'argent à un taux exorbitant.

Les condamnés à mort, parmi lesquels on recrute ces chefs de prison, ont eu leur peine commuée en détention perpétuelle, à l'occasion d'un événement heureux : lorsque par exemple l'impératrice est accouchée d'un enfant mâle ou qu'un nouvel empereur est monté sur le trône. Les criminels qui ont profité de ces clémences demeurent quelquefois de longues années dans les prisons, et c'est au plus ancien occupant que revient de droit, lorsqu'elle est vacante, la place de Tié-Rou-tio.

Le juge est autorisé, lorsqu'un coupable s'en-

ferme dans des dénégations, à lui faire subir la torture pour lui arracher la vérité. Les tortures les plus ordinaires consistent à tirer les oreilles à l'accusé, à lui comprimer les doigts entre des tiges de bambous, à le frapper sur les joues avec une latte de cuir, assez violemment pour que le sang jaillisse de la bouche (le patient peut éviter, paraît-il, l'effusion du sang en serrant fortement les dents) ; mais le plus souvent, c'est l'imagination du juge qui préside seule au choix des tortures, et quelquefois, irrité par les dénégations persistantes du coupable, le magistrat devient d'une cruauté sans pareille.

Dans certaines provinces, on laisse ignorer au criminel la sentence qui le condamne à mort. Lorsque le jour de son supplice est venu, on le conduit en compagnie d'un autre détenu devant le sous-préfet :

— Un événement heureux s'accomplira aujourd'hui pour l'un de vous, dit le magistrat.

A cette phrase, les deux coupables blémissent ; ils savent ce qu'elle signifie et ils la traduisent ainsi : l'un de nous sera exécuté dans quelques heures ; mais lequel des deux ? » C'est ce que les malheureux ignorent jusqu'à l'instant fatal. Le but de cette coutume singulière est-il de laisser jusqu'à la dernière minute une lueur d'espoir au condamné ? Ou bien est-ce un raffinement de

cruauté? Durant le trajet de la prison au lieu du supplice cette alternative d'espoir et de terreur doit être atroce.

Un repas copieux est offert aux deux misérables qui n'ont pas toujours la force d'âme d'y faire honneur. Quelques-uns cependant comprennent que le meilleur parti à prendre est de s'énivrer à outrance à l'aide du vin de riz qu'on leur fournit abondamment.

Lorsque le funèbre cortége se met en marche, c'est au son d'un gong fêlé et d'un tambour éventré, qui jettent alternativement leur note discordante et lugubre. Un homme qui porte au bout d'une perche un écriteau, sur lequel on peut lire le nom du condamné et le crime qu'il a commis, précède les deux criminels qui s'avancent, entre deux files de soldats, d'un pas chancelant, les mains liées derrière le dos, bâillonnés au moyen d'une planchette passée entre les lèvres et rattachée par deux cordons derrière la nuque, et vêtus d'une robe rouge. Quatre bourreaux marchent près d'eux et les soutiennent lorsqu'ils défaillent.

On arrive au lieu des exécutions. Vaste place carrée qu'une foule compacte enserre comme le ferait une muraille, et l'on gagne le centre de la place. Alors l'un des bourreaux saisit le véritable condamné, qui sait alors à quoi s'en tenir, et le jette à genoux. Si le coupable doit être décapité,

deux bourreaux lui tiennent les bras qu'ils étendent en croix, un troisième lui fait baisser la tête en le tirant par sa natte, et le quatrième lui tranche la tête au moyen d'un large coutelas qu'il appuie extérieurement le long de son avant-bras. En dépit du décret qui destitue le bourreau s'il frappe plus d'une fois, il est bien rare qu'il réussisse au premier coup. Lorsqu'il s'agit de la strangulation, ce supplice que les Chinois considèrent comme moins cruel que celui de la décapitation et qui nous semble, au contraire, d'une inconcevable barbarie, le bourreau doit s'y reprendre à trois fois pour étrangler le patient.

Voici comment est construit l'instrument du supplice : deux poteaux de bois sont fixés à une planche posée sur le sol ; une corde ployée en deux passe au travers des deux poteaux en laissant une boucle sur la face extérieure de l'un d'eux ; elle est attachée à l'autre de façon qu'elle soit tendue horizontalement entre les deux montants. On fait passer la tête de la victime dans la boucle, la nuque appuyée contre le poteau. Alors le bourreau tord les cordes l'une sur l'autre au moyen d'un garrot qu'il a introduit entre elles et qu'il fait tourner rapidement. La face du supplicié s'empourpre subitement puis passe au violet foncé ; ses yeux s'ouvrent d'une façon démesurée ; mais bientôt le regard devient vague, la mort

jette déjà sur l'esprit du misérable son voile d'insensibilité ; c'est alors que le bourreau faisant tourner le garrot en sens inverse détend les cordes et rend un peu d'air au malheureux qui est rappelé au sentiment de ses souffrances ; il reprend lentement connaissance et rien n'est plus affreux que le regard sanglant qu'il promène sur la foule immobile des spectateurs. Beaucoup reverront ce regard dans l'effroi des cauchemars. Ce n'est qu'après avoir tordu et relâché la corde trois fois qu'on permet au condamné de mourir.

Le supplice de la mort lente est infligé dans un pavillon qui s'élève sur la place des exécutions. Mais nous reculons devant la description de cette torture d'un raffinement par trop féroce. Disons seulement que la première phase du supplice consiste à détacher la peau du front au patient et à la lui faire retomber sur les yeux ; on dirait que les tortionnaires veulent, au moyen de ce voile sanglant, se dérober aux regards de leur victime.

Le supplice peut durer sept jours ; la nuit, le condamné est laissé, sous bonne garde, à la place même où il a subi déjà une partie de sa peine. Il est attaché à un poteau dans une posture qui ne lui permet ni de s'asseoir, ni de se tenir debout. Si, après sept jours de torture, le malheureux persiste à vivre, le médecin judiciaire est autorisé à lui donner le coup de grâce.

La loi permet en certains cas de racheter ses peines, et même lorsque la loi le défend il est souvent facile d'obtenir du magistrat qu'il ferme les yeux sur l'irrégularité du rachat. Le code renferme un tarif des sommes qui doivent être payées par les condamnés pour se libérer des peines corporelles. Quarante coups de bambou se rachètent par un liang (8 fr.); cent coups par six liangs ; cinq année d'exil par vingt-cinq liangs ; la mort, dans certains cas, par douze mille, quatre mille ou deux mille liangs, selon la position de fortune du coupable.

Mais il est un moyen plus économique de racheter les punitions. Dans les cas sans gravité, les délinquants que le juge vient de condamner stationnent, en attendant l'exécution de la sentence, dans une grande salle qui s'ouvre, d'un côté sur la voie publique, de l'autre sur la cour des peines. Une foule tapageuse de mendiants et de vauriens hante continuellement les abords de cette salle, et le soldat qui garde le seuil ne leur en interdit pas l'entrée.

— Trente *tsins* (1) à celui qui prend mes quarante coups de bambou ! crie quelqu'un dans la salle.

— A moi ! à moi ! glapit un mendiant.

(1) A peu près quarante centimes.

— Je les prends pour vingt-huit tsins! crie un autre.

— Moi pour vingt-cinq! hurle un troisième.

Lorsque le délinquant a fait son choix, il dit son nom à celui qui doit le remplacer sous le bâton. Dès que ce nom est crié par l'huissier de service, le remplaçant répond, il pénètre dans la cour des peines et va tendre son dos au bambou. Lorsque le nombre de coups prescrit est tombé sur ses reins, le bourreau lui délivre une quittance. C'est contre cette quittance, qu'il doit remettre pour sortir au soldat qui garde le seuil, que le délinquant compte les tsins au mendiants.

Ce trafic bien qu'il montre à quel point est grand le dénûment de certaines classes en Chine, conserve un côté plaisant; mais lorsque pour tirer de la misère sa famille en détresse, c'est sous le glaive du bourreau qu'un homme va porter à la place d'un coupable sa tête innocente, c'est avec une respectueuse terreur que l'on considère ce dévouement sublime. Pour trente mille tsins (300 francs), on peut acheter ainsi la vie d'un homme : il est vrai que trente mille tsins représentent en Chine une somme importante.

IV

LA MÉDECINE LÉGALE

Le *Si-yuen-lo*, dont le titre signifie à peu près « Méthode pour laver la tombe », sert de guide depuis des siècles aux magistrats chinois dans leurs instructions médico-légales. Il existe plusieurs éditions de ce singulier livre que le vulgaire comprend à peine et peut difficilement se procurer. L'une d'elle était accompagnée de planches approuvées par l'empereur, et qui représentaient des dessins très-minutieusement étudiés de l'anatomie humaine. On y apprenait entre autre choses que les os de l'homme sont blancs et ceux de la femme noir, que la tête de celle-ci est composée de six os tandis que celle de l'homme en contient huit, que la femme a quatorze côtes et l'homme douze seulement, mais qu'en revanche ses bras possèdent des os que ceux de la femme n'ont pas; que l'os du cœur est

unique chez les deux sexes et gros comme un sapek. Cette édition est devenue très-rare, presque introuvable.

On peut s'imaginer facilement combien la médecine légale, s'appuyant sur des connaissances anatomiques aussi fausses, doit apporter d'erreurs dans le résultat d'une instruction criminelle. Que de victimes innocentes ont dû expier des crimes imaginaires dont les magistrats croyaient cependant avoir des preuves certaines! Le peuple, qui partage ces erreurs et y joint toutes sortes de folles superstitions, nous a donné, lors des massacres de Tien-tsin, un terrible exemple des dangers que peut offrir un pareil état de choses. Les sœurs de charité qui dirigeaient l'hospice des enfants trouvés, à Tien-tsin, furent massacrées jusqu'à la dernière, sous le prétexte le plus étrange. Les Chinois qui ne pouvaient comprendre le dévouement de ces saintes filles et cherchaient à deviner l'intérêt qui les faisait agir, s'avisèrent un jour de se rendre au cimetière et de déterrer les enfants morts à l'hospice chrétien. Cédant aux lois naturelles, les viscères de ces jeunes cadavres, le cœur entre autres, s'étaient décomposés et avaient disparu; les orbites des yeux étaient vides. A cette vue, les Chinois poussèrent un cri de triomphe. La vérité était enfin découverte! On attirait les

enfants dans cet hospice pour les tuer et leur ôter le cœur afin de s'en servir dans quelque pratique magique. Quant aux yeux (cela, on s'en doutait depuis longtemps,) ils étaient employés à fabriquer la lentille des objectifs photographiques !

Si les magistrats jugent vraiment d'après certains principes énoncés dans le Si-yuen-lo, les Chinois doivent être souvent victimes d'erreurs analogues à celle qui valut le martyre aux sœurs de l'hospice de Tien-tsin.

Comme presque tous les ouvrages chinois, le *Si-yuen-lo* manque de cohésion et d'ordre; il traite souvent de questions étrangères au sujet, puériles pour la plupart; mais il contient néanmoins quelques observations judicieuses.

Il s'occupe tout d'abord des moyens à employer pour constater l'identité d'un cadavre. Lorsque le mort est encore reconnaissable, rien de plus simple : les attestations de la famille et des voisins suffisent; mais lorsque du cadavre il ne reste plus que des ossements, il est encore possible de découvrir à qui ils appartiennent. Voici comment on procède : On fait venir le fils de celui dont on suppose avoir exhumé les restes, et l'on fait couler quelques gouttes de sang appartenant au fils supposé sur les ossements. « Si le sang pénètre, dit

l'auteur chinois, on reconnait que c'est bien le père. »

Plus loin il s'agit de déterminer la nature des plaies.

Toute lésion d'un os est, paraît-il, marquée d'une tache noire, mais si cette trace n'est pas visible il faut verser de l'encre sur l'os puis le laver, l'encre ne s'effacera pas à la partie lésée. On peut aussi le frotter avec du coton neuf, les brins de coton s'accrocheront à la blessure. Sur des victimes mortes depuis peu, il est facile de reconnaître les blessures : celles produites par des coups de bâton sont longues, celles occasionnées par des coups de poing sont rondes et celles provenant des coups de pied oblongues ; mais il faut savoir conclure si la mort a été, oui ou non, le résultat des lésions visibles. Dans certains cas, il est difficile de se prononcer ; par exemple : après des coups reçus, une grande tristesse et une ingestion d'eau froide peuvent déterminer la mort ; l'on peut aussi mourir de chagrin subitement. Quand cela arrive, le corps est marqué de taches sombres qu'un œil peu exercé peut prendre facilement pour des traces de coups.

Lorsqu'un homme a été tué par un tigre, le cadavre est jaune, il a la bouche ouverte, les cheveux en désordre, les os sont brisés et portent

des empreintes de dents et de griffes. On peut même savoir à quelle époque du mois le tigre a attaqué sa proie (c'est l'auteur chinois qui le dit). Dans les premiers dix jours l'animal blesse l'homme à la tête; du dix au vingt, c'est le torse qui sera déchiré; du vingt au trente, ce sont les pieds et les jambes qui seront attaqués.

Un magistrat qui ne peut parvenir à déterminer la nature des plaies dont un homme assassiné est mort, doit être remplacé par un autre, est-il dit à la fin de cette première section.

Dans le second chapitre il est traité de la grave question du suicide. Savoir reconnaître si un homme s'est donné la mort, a été tué, ou si le meurtrier s'est efforcé de faire croire à un suicide, c'est ce qu'il s'agit d'éclaircir.

Un homme qui s'est tué à l'aide d'une lame tranchante aura la bouche et les yeux fermés, le pouce replié dans la paume de la main; il ne sera frappé que d'un seul coup de couteau; la main qui a tenu l'arme conservera longtemps sa souplesse.

Quelqu'un qui a été jeté par force dans un puits sera retrouvé les mains et les yeux ouverts; s'il s'y est jeté lui-même, il aura, au contraire, les mains et les yeux fermés.

Les mains d'un noyé seront crispées, il aura

du sable sous les ongles et dans ses souliers, s'il est tombé à l'eau vivant ; s'il y a été jeté après sa mort, il n'en sera pas ainsi.

On trouvera de la cendre dans les narines d'un homme brûlé vivant; il aura les pieds et les mains contractés, ce qui n'arrivera pas si on n'a brûlé qu'un cadavre.

Le Si-yuen-lo indique encore la façon de distinguer si une victime a été pendue à la suite d'un crime ou s'est pendue elle-même; puis il parle d'un mode de suicide atroce qu'un Chinois seul pouvait inventer ; il consiste à s'asphyxier en s'enfonçant le poignet dans la bouche : « On voit alors, dit l'auteur, la trace des dents qui sont venimeuses et donnent des plaies de mauvais aspect. »

La section suivante, qui est la plus développée de l'ouvrage, pourrait être intitulée « Secours à donner aux blessés. » Les poisons et les contre-poisons y sont minutieusement décrits, et nous avons appris que l'or et l'argent sont des poisons mortels. Il est vrai qu'en Chine on se suicide quelquefois à l'aide d'une feuille d'or vivement aspirée qui se colle en travers du gosier et le bouche ; mais ce n'est pas à cela que l'ouvrage en question fait allusion ; il dit expressément que l'or empoisonne, et cite l'exemple célèbre d'un nommé Tien-Kien-Tchoun qui

avala un anneau d'or et mourut en trois jours. Le contre-poison de l'or serait la chair de perdrix ; celui de l'argent, des sabots de brebis ramollis ou de la bonne chaux mélangée avec de l'eau.

D'innombrables recettes, les unes savantes, les autres empiriques, pour remédier à la plupart des maladies connues, trouvent leur place dans ce chapitre. En voici une entre autres contre le choléra : on prend des poissons pêchés dans un ruisseau bourbeux, et on les avale vivants. L'auteur chinois l'avoue, si ce remède ne guérit pas, il tue.

Voici maintenant la méthode qu'il faut employer pour rappeler un pendu à la vie : « Si un homme a été pendu le matin, il peut encore être sauvé le soir, mais s'il a été pendu le soir, il est très-difficile de le sauver le matin. Il ne faut pas détacher le patient subitement, l'air se précipiterait dans les poumons et les romprait ; il faut le détacher lentement et le coucher sur un lit. On le prend alors par les cheveux, on masse légèrement les épaules, on frictionne les joues, la poitrine, les pieds, on fait jouer les articulations, on souffle dans chaque oreille avec un tube de bambou, puis on introduit du sang de crête de coq dans la narine droite si c'est un homme, dans la narine gauche si c'est une femme. *Au bout*

du temps qu'on met à faire un repas, la respiration commence à se rétablir ; si le sentiment revient, on donne un bouillon de *kouin-kou,* ou simplement de l'eau de riz, afin d'humecter la gorge. »

L'auteur chinois ajoute naïvement que si le pendu ne fait aucun mouvement on juge qu'il est mort.

Il ne faut pas s'approcher avec une lumière, est-il dit plus loin, d'une personne asphyxiée par strangulation, ni l'appeler par son nom. On la mord d'abord au talon, puis on lui souffle sur le visage ; alors seulement on peut l'appeler. On prend ensuite quelques cheveux qu'on lui introduit dans les narines, quand elle revient à elle on lui donne un peu de soupe de gingembre (tien-tan) ou de l'eau salée.

Les Chinois s'imaginent qu'un individu qui a séjourné toute une soirée sous l'eau peut encore être rappelé à la vie. Il faut pour cela que quelqu'un charge le noyé sur son dos et marche en le portant pendant quelques instants ; on prépare ensuite un monceau de boue et on place le corps dessus, la face tournée en haut ; on le recouvre entièrement, sauf les orifices du visage, de sable sec, qui bientôt devient humide, ce qui indique le retour à la vie. On déshabille alors le noyé et on place sur sa poitrine cent

kati d'un corps quelconque, cela oblige les entrailles à faire un mouvement, l'estomac à rejeter l'eau.

Des vers cabalistiques, des formules magiques apparaissent çà et là dans ce livre antique et moderne cependant, et achèvent de rendre confus cet ouvrage déjà si mal coordonné. Ici l'on vous conseille d'avaler des os de dragon (ce sont des ossements fossiles), plus loin, de vous défier des oiseaux à tête noire et des poules noires à tête blanche ; puis l'auteur redevient sérieux et décrit le cérémonial exact qui doit être suivi dans le cours d'une instruction médico-légale. Il indique que la place occupée par les magistrats doit être découverte, que ceux-ci doivent avoir la face tournée vers le sud, et que derrière eux doit flotter le drapeau impérial. Il faut plusieurs maçons pour creuser la tombe ; on doit apporter des tables, des bassins, des baignoires, des pelles, des pinces, deux parapluies jaunes, etc. Les parents du mort sont chargés de fournir l'eau avec laquelle on lavera le corps.

L'ouvrage se termine par une singulière réflexion : « Il est très-important, dit-il, d'éviter que le meurtrier ne cherche à corrompre le magistrat. L'empereur Kien-Long a publié un édit à ce sujet la trente-cinquième année de son règne. »

Quelques extraits seulement du Si-yuen-lo ont été traduits en hollandais; mais M. le docteur E. Martin, ancien médecin de la légation de France à Pékin, se propose de nous donner prochainement une traduction complète de ce curieux et singulier ouvrage.

V

LA MÉDECINE ET LES MÉDECINS

Tchin-Nong, empereur presque fabuleux, qui vivait d'après la tradition il y a environ 4612 ans, fut le premier qui rechercha les vertus des simples, s'efforça de soulager les maux des hommes et de prolonger leur vie. On représente d'ordinaire ce sage souverain se promenant à travers les forêts, sur les montagnes, dans les plaines sauvages encore, recueillant les fruits des arbres, des légumes, des herbes et des racines dans le pan de sa ceinture. Il fit cultiver le premier les plantes propres à l'alimentation, mit en garde contre les herbes vénéneuses et enseigna quelques-unes des propriétés des plantes favorables à l'homme. Il créa donc en même temps l'agriculture et la médecine.

Quelques siècles plus tard les connaissances médicales déjà acquises furent réunies dans un ouvrage qui existe encore aujourd'hui et peut

être considéré comme le livre le plus ancien que l'on possède sur la médecine. Malheureusement, de l'aveu même des Chinois, ces livres sont devenus à peu près incompréhensibles, les commentaires et les annotations innombrables qui les surchargent en font un amas confus d'erreurs et d'absurdités. D'ailleurs, il faut bien l'avouer, les ouvrages moins antiques de Vaapin, par exemple, qui furent publiés vers le deuxième siècle de notre ère, le *Nang-kink* (solution de quatre-vingts questions douteuses), le *Van-su-ho* (dissertation en dix volumes sur les mouvements du pouls), fort estimés encore des Chinois, sont, au point de vue de la science européenne, sans autre intérêt que celui offert par leur étrangeté. Le livre le plus récent, intitulé : *Le miroir d'or de la médecine*, qui a été publié sous le règne de Kien-long, n'est que le résumé et la continuation des œuvres anciennes. La science médicale ne s'est donc pas sensiblement améliorée en Chine depuis l'antiquité. Comme toujours, le respect des ancêtres, l'admiration pour le passé, les préjugés traditionnels ont entravé la marche naturelle du progrès, et la médecine est encore dans l'enfance.

La loi défend formellement toutes études sur les cadavres ; l'anatomie est donc à peu près ignorée, et l'ostéologie, plus facile cependant à étudier

n'est pas mieux connue. Kang-si, le plus grand empereur qu'ait eu la Chine, esprit vaste et sans préjugés, fit quelques efforts pour réagir contre cet état de choses. Sur les conseils des Pères jésuites, qu'il avait admis dans son intimité, il autorisa secrètement quelques savants à disséquer des corps humains; mais les médecins chinois n'agirent qu'avec répugnance, et ces premières tentatives n'eurent aucun résultat. Les médecins s'en tinrent à la tradition; ils continuèrent à diviser extérieurement le corps en une infinité de petits carrés correspondant à des organes supposés et traitèrent les malades en conséquence.

De nos jours quelques dissections ont lieu dans les ports ouverts au commerce. Mais la conversion d'un savant chinois est chose rare. Il y a peu de temps, deux médecins anglais résidant à Canton convièrent deux praticiens chinois à une autopsie qui devait avoir lieu devant quelques élèves. Les Chinois se rendirent à l'invitation. Un cadavre fut disséqué en leur présence avec le plus grand soin; on leur expliqua la fonction de chaque organe, le jeu des nerfs, la différence existant entre les veines et les artères, qui sont pour eux chose identique. Lorsque la leçon fut terminée, les savants saluèrent avec beaucoup de politesse.

« Nous sommes vraiment confondus de tant

de complaisance, dirent-ils, mais tout ce que nous venons de voir étant en contradiction avec ce que nous enseignent nos livres classiques, ne peut nous servir à rien. »

Ce qu'enseignent les livres classiques est assez curieux, nous en donnerons un exempie :

Voici comment ils définissent le cœur : « Le cœur est le plus parfait des viscères, c'est le frère aîné de l'intestin grêle, sa mère est le foie, son fils la rate; il a pour ennemi les reins, pour ami l'estomac. Il correspond à la partie du ciel appelée *Ly* et à la planète Mars; dominant en été, il est soumis à l'élément du feu. Sa région est méridionale; son temps astronomique, midi. Il prédomine sur le front, le sang, la langue et la paume des mains. Il règne et se meut dans la mer de sang. La langue sert à faire connaître ses mouvements; les odeurs dérivent de lui, sa couleur est celle de la crête du coq, sa saveur est amère, son odeur celle des objets brûlés, sa voix celle du rire, son humeur la transpiration. Il aime le millet et la chair du mouton, il déteste la chaleur et une trop grande méditation le blesse. Il est semblable à la fleur non épanouie du nénuphar. Placé au-dessous du poumon il s'appuie contre la cinquième vertèbre, son poids moyen est de douze *bang*, il est percé de sept trous et de trois fentes, il renferme trois *ko* de suc fin. »

Il est évident que cette définition s'accordait mal avec les démonstrations de la science européenne, et l'on comprend que les savants chinois n'ont pu admettre que leurs ancêtres se fussent à ce point trompés, ils ont mieux aimé attribuer à un hasard exceptionnel ce démenti donné par la nature aux affirmations des classiques. Ils continueront donc d'après eux à professer que le cœur est de la nature du feu, le foie de celle du bois, que le poumon correspond aux métaux, les reins à l'eau et l'estomac à la terre. Que le foie, situé du côté droit et divisé en six lobes, est le siége de l'âme. Que la vésicule du fiel contient la bravoure et qu'il faut manger le fiel des tigres et des lions pour devenir un héros.

Au milieu de ces bizarreries surprenantes, certaines observations très-justes se font jour, et cette assimilation de certains organes aux éléments n'est pas aussi dénuée de sens qu'elle en a l'air au premier abord ; on y découvre l'étude si intéressante de l'influence des saisons sur l'organisme humain. Le cœur est malade pendant les grandes chaleurs de l'été, le poumon redoute l'automne ; c'est l'instant, d'après les Chinois, où les métaux se forment dans le centre de la terre. L'eau prédomine en hiver, ce sont les reins qui sont menacés ; au printemps, tandis que les bois

se couvrent de feuilles les affections du foie seront nombreuses.

D'après les savants du Céleste-Empire, deux grandes forces se disputent l'organisme humain, leur parfait équilibre produit la santé, l'empiètement de l'une ou de l'autre de ces forces est la cause des maladies. Ces deux principes sont nommés le *yang* et le *yin*. Le yang, c'est le principe mâle, chaud et sec : le yin, c'est le principe féminin, humide et froid. On souffre donc d'excès de yang ou d'excès de yin, c'est-à-dire d'inflammation ou de refroidissement. L'estomac, la vésicule du fiel, les intestins, la vessie et le rein droit sont les siéges du yang, le cerveau, le cœur, le foie, le poumon, la rate et le rein gauche sont les siéges du yin. Le yang ou chaleur vitale, qui prend sa source dans l'appareil digestif, tend à monter, le yin à descendre. D'ailleurs, ces deux forces sont transportées dans tout le corps par les esprits vitaux et le sang qui font cinquante fois le tour de l'organisme en vingt-quatre heures; c'est donc par une étude attentive et minutieuse des différents pouls que l'on peut juger de l'équilibre où de l'antagonisme des deux principes.

Les Chinois interrogent le pouls à onze points spéciaux du corps. Voici comment ils sont désignés dans les ouvrages classiques :

« A l'extrémité de l'occiput, à la limite des

cheveux, est un endroit nommé *fon-fou* (ville des tempêtes) ; là le pouls est sensible. Au-dessus des oreilles, au point appelé Blancheur superficielle, on peut interroger les pulsations. Sous les mamelles, aux endroits nommés Bouches des Esprits et Portes des Esprits, le pouls est perceptible, ainsi qu'à la partie inférieure et antérieure des bras. Au Champ Rouge et à la limite des Sources, à droite et à gauche du ventre, on distingue les vibrations du sang, de même qu'à la cheville et sous la plante du pied à l'endroit nommé Grande Pénétration. Le corps de l'homme est un luth dont les notes sont les mouvements du pouls, c'est pourquoi il faut savoir distinguer et comprendre ses mille nuances. »

Chaque pouls se subdivise en trois : l'un superficiel, de la peau et des chairs ; l'autre moyen du sang et des nerfs ; le troisième, c'est le pouls profond des os. Donc chaque pouls doit être interrogé trois fois, par une plus ou moins grande pression des doigts. La patience des malades chinois est, il faut le croire, inépuisable.

Un médecin asthmatique ou seulement enrhumé n'est pas apte à bien juger les variations du pouls, il doit avoir pour cela la respiration parfaitement libre, car c'est son propre souffle qui lui sert de chronomètre. Dans l'état normal, le pouls doit donner de trois à quatre pulsations

par respiration ; plus lent il indique un excès de yin, plus rapide un excès de yang.

L'âme, les sensations morales, ont une influence sur les mouvements du sang que les Chinois distinguent parfaitement et ont signalée dans ce qu'ils appellent « le pouls des passions. » La colère occasionne des battements serrés, précipités, la joie extrême ralentit les pulsations ; le pouls de la compassion est court, celui de la tristesse est aigre ; l'inquiétude rêveuse produit des mouvements embarrassés ; la crainte, des pulsations profondes ; la frayeur subite, des battements vifs et déréglés.

Les médecins ne s'en tiennent pas seulement à l'examen du pouls dans le diagnostic des maladies : la langue, disent-ils, fait connaître l'état du cœur ; les narines sont des fenêtres ouvertes sur les poumons, la bouche indique la situation de la rate et de l'estomac, les oreilles celle des reins, les yeux celle du foie.

Les symptômes qui annoncent la mort prochaine sont naturellement enregistrés avec soin dans les livres de médecine, quelques-uns sont assez étranges :

« Lorsqu'un malade ouvre la bouche comme un poisson et a de la peine à la fermer, qu'il chasse le souffle et n'aspire presque pas, la mort n'est pas loin, le foie et les reins ne fonctionnent plus. »

« Si les cheveux du malade sont hérissés, il mourra au bout de dix jours. »

« Si le malade entre dans une violente colère et si ses cheveux deviennent comme de l'étoupe, la mort approche. »

Les maladies du cœur et du poumon sont celles qui laissent les médecins chinois le plus loin de la vérité ; mais ils ont étudié avec plus de fruit les affections typhiques, les rhumatismes, les fièvres éruptives, entre-autres la variole, dont leur race est atteinte depuis la plus haute antiquité. Autrefois, paraît-il, cette maladie qu'ils nomment « les fleurs du ciel » n'offrait aucune gravité. Ceux qui en étaient frappés y prenaient à peine garde ; mais soit qu'on eût perdu la science des précieuses médecines qui arrêtaient le mal à sa naissance, soit pour toute autre cause, la maladie prit soudain des proportions effrayantes, décima des villages entiers et jeta la consternation dans l'empire. La vaccine fut introduite en Chine par les Européens, et remplaça l'inoculation que les médecins de l'empire du Milieu pratiquaient depuis longtemps. L'inoculation avait lieu par la narine droite des garçons et par la narine gauche des filles.

Dans l'application des médicaments on remarque l'emploi très-judicieux des amers et des astringents comme toniques et anti-fébriles, du

fer comme reconstituant, des cendres de varechs contre le goître, de l'arsenic dans les fièvres intermittentes ; mais à côté de ces sages prescriptions, on trouve des puérilités incroyables, résultat du charlatanisme et de la superstition. Dans les livres les plus sérieux, on peut lire des recettes semblables à celles-ci, qui semblent dictées par quelque dentiste de carrefour :

« Si l'on est mordu par un homme, il faut prendre la carapace torréfiée et pulvérisée d'une tortue et l'appliquer sur la plaie. »

« Si l'on est mordu par un cheval, il faut écraser des marrons crus dans du sang de crête de coq et couvrir la blessure de ce mélange. »

« Pour guérir la morsure d'un rat, ii faut prendre des poils de chat, les faire brûler et mettre les cendres sur la plaie. »

Le *Pon-tso*, l'herbier chinois, ce volumineux recueil des observations minutieuses et patientes d'infatigables chercheurs, contient sans nul doute des renseignements qui seraient précieux au naturaliste ou au médecin européen, s'il était jamais possible de débrouiller ce mélange confus de bizarreries, d'erreurs, de vérités et d'absurdités, qui se réimprime et s'augmente de siècle en siècle.

Il existe trente différents Pon-tso ; le plus ancien est attribué à l'empereur Tchin-Nong. Un

des plus fameux est celui qui a été rédigé par Li-chi-tchin, sous le règne de Van-lié. Dans ce dernier, les premiers volumes contiennent les observations générales sur la pratique de la médecine, puis le *Guide infaillible des dix mille recettes* et un traité sur la thérapeutique. Plus loin l'auteur décrit toutes les substances dépourvues d'organes et en indique très-méthodiquement les propriétés physiques ou médicales. Le règne inorganique compte sept grandes divisions : les eaux terrestres ou célestes, les feux, les terres, les métaux, les gemmes, les pierres, les sels ; le règne végétal se divise en cinq genres et en innombrables familles, que l'auteur classe avec assez peu d'ordre du douzième au trente-sixième volume. Mais tout à coup il est parlé des étoffes et des ustensiles domestiques. Puis Li-chi-tchin passe au règne animal qu'il divise en cinq familles principales et en trois cent quatre-vingt-onze espèces. Il émet ensuite sur certains animaux des idées tellement étranges que l'on a peine à croire qu'elles émanent de l'homme qui a consacré sa vie aux études les plus sérieuses. En voici quelques-unes :

« Lorsqu'un cheval mange du riz, ses pieds deviennent pesants ; s'il mange de la fiente de rat, son ventre s'allonge. Frotte-t-on ses dents avec un ver mort ou avec du raisin sec, suspend-

on dans sa mangeoire la peau d'un rat ou d'un loup, il se laisse mourir de faim ; s'il mange dans l'auge d'un cochon, il tombe malade. Il suffit au contraire de garder constamment un singe dans son écurie pour le préserver de toute indisposition. Il ne faut manger la viande de cheval que rôtie, saupoudrée de gingembre et mêlée avec de la chair de porc. Toute personne qui mange du cheval noir sans boire de vin, mourra certainement. Quand on a perdu la mémoire, il suffit, pour la recouvrer, de manger le cœur d'un cheval blanc desséché et râpé dans l'alcool. »

Voici maintenant un fragment de l'ancien *Pen-tsao*, celui attribué à Tchin-Nong :

« Il y a cent vingt sortes de remèdes du premier ordre qui dans l'empire médical tiennent le rang de souverain. Ces remèdes sont de la nature des aliments et, par leur suc nourrissant, servent à l'entretien de la vie, ressemblant en cela au ciel. Comme ces remèdes supérieurs n'ont aucun principe vénéneux, on peut en user impunément ; ils servent à entretenir le corps dispos et léger et à conserver l'embonpoint jusque dans la vieillesse.

« Il y a aussi cent vingt autres sortes de remèdes du second ordre tenant le rang de ministres ou de mandarins supérieurs. Parmi ceux-ci, certains ont une qualité maligne, tandis

que d'autres sont entièrement inoffensifs. C'est pourquoi il faut bien connaître leur nature et leurs vertus.

« Il existe cent vingt-cinq remèdes du dernier ordre qui sont dans la médecine comme les officiers du dehors et servent particulièrement à guérir les maladies. Ces remèdes tiennent de la nature de la terre et ont tous beaucoup de malignité. Il ne faut pas en user longtemps de suite. Si donc vous voulez chasser du corps un froid, une chaleur étrangère, un mauvais air, faire cesser quelque obstruction, dissiper un amas d'humeurs, il faut employer les remèdes du troisième rang. »

Parmi ces médicaments, comme il est dit plus haut, il en est qui tiennent lieu de *kiun* ou souverain, d'autres de *thin* ou mandarins de l'intérieur, d'autres encore de *tso-che* ou officiers du dehors, et la bonté d'une médecine consiste surtout dans la juste proportion des divers remèdes qui la composent. Un *kiun*, trois *thin* et neuf *tso-che* composent un médicament bien proportionné.

Certains remèdes tiennent de la nature du *Yin*, d'autres de celles du *Yang*, et ces différentes natures doivent être strictement observées, quand on les réunit les unes aux autres. On trouve encore entre les différents remèdes des relations ou

rapports semblables à ceux qui existent entre la mère et l'enfant et entre le frère aîné et le frère cadet.

Parmi les médecines tirées des végétaux, il faut distinguer celles qui sont formées de la racine de la tige, de la fleur, du fruit ou de la feuille. Le médecin Yuen-son dit :

« Il faut diviser les plantes médicinales en deux parties : 1° la partie qui s'élève hors de terre, qui est formée par le feu et les esprits montant dans le corps de la plante et des rameaux d'où naissent les feuilles. Cette moitié se nomme *Ken.* 2° La partie qui s'enfonce dans la terre et est formée par l'eau et les esprits qui descendent dans le corps de la plante. Elle se nomme *Chao.* »

« Le *ken* doit être employé contre les maladies qui résident dans les régions supérieures ou mitoyennes du corps ; le *chao*, dans les maladies qui affectent les parties inférieures de l'organisme.

« On compte sept sortes de remèdes, parmi lesquels il y en a de simples et de composés : certains, parmi eux, s'entr'aident ; certains autres se nuisent, et enfin il y en a qui se neutralisent complétement les uns les autres. Ces particularités obligent à des grands soins pour la préparation des remèdes ; il faut plutôt employer ceux qui s'entr'aident, et il faut éviter avec soin

le mélange des drogues qui ont une sorte d'antipathie entre elles.

« On distingue les drogues médicinales par cinq saveurs : aigres, salées, douces, amères et d'un goût fort. On les désigne aussi par les quatre qualités de l'air : le froid, le chaud, le tempéré, le frais. Tsong-Ché les considère encore sous le rapport des esprits, c'est-à-dire des petits corps subtils qui émanent d'elles et sont le véhicule des odeurs ; il les divise en deux classes : celles qui ont une bonne odeur et celles qui en ont une mauvaise. »

Les odeurs, les couleurs, les saveurs jouent aussi un grand rôle dans le pronostic des maladies. Chaque organe a sa couleur et ses appétences, qui se font jour lorsqu'il est affecté. Ainsi, si le malade a le visage bleuâtre, aime l'odeur de la chair et recherche les saveurs acides, le foie est souffrant. S'il pleure avec un visage pâle et aime les aliments brûlants, c'est le poumon qui est attaqué ; s'il rit et préfère les amers, c'est le cœur qui est malade, et sa face sera rouge ; s'il chante et veut des sucreries, l'estomac est atteint, son teint est jaune ; s'il sanglote et demande des aliments salés, c'est la vessie qui souffre, et il aura le visage noir.

En Chine, il n'y a pas moins de seize espèces de toux : la toux de l'air, du froid, de l'humidité,

de la chaleur, du chagrin, de la fatigue, de l'indigestion, de la colère, de la bile ; il y a la toux tenace, la toux nocturne, etc.

La morsure d'un chien enragé trouva longtemps les Chinois sans défense, et l'hydrophobie faisait, paraît-il, de nombreuses victimes. Mais aujourd'hui il existe un remède que l'on croit infaillible. Il est d'ailleurs assez ingénieux.

Le voici : On prend deux bouteilles de grès et on les remplit à moitié de vin ou d'alcool, on les met sur le feu, et dès que l'ébullition a commencé on jette le liquide et on applique l'orifice brûlant de la bouteille sur la morsure, on ne l'ôte que lorsqu'elle est pleine de sang ; on recommence la même opération avec l'autre bouteille. On prend ensuite sept *pen-mao* (mouches cantharides), on les fait cuire avec une sorte de riz visqueux, nommé *Kïan-mi-ou-lou*, dont on se sert pour faire fermenter le vin. On rejette les mouches et l'on fait manger le riz au malade qui devra séjourner dans un lieu où nul bruit n'arrive jusqu'à lui.

L'acuponcture est pratiquée en Chine sur une grande échelle et s'applique à un nombre infini de maladies. Les points du corps qui peuvent être piqués (ils sont innombrables) sont soigneusement indiqués dans les livres de médecine, et il est vraiment étonnant qu'avec le peu de con-

naissances anatomiques qu'ils possèdent, les médecins chinois parviennent à ne léser aucun organe. Les aiguilles dont on se sert sont en or, en argent ou en acier fin ; elles affectent différentes formes. Pour faire l'opération, on tend le plus possible la portion de la peau que l'on veut perforer, on saisit l'aiguille entre le pouce, l'index et le medius de la main droite, on prie le malade de tousser, et aussitôt posant la pointe de l'aiguille sur le point d'élection, on l'enfonce insensiblement au moyen de mouvements de rotation.

Les connaissances chirurgicales des Chinois sont à peu près nulles; ils cautérisent au fer rouge, pansent les plaies, placent de grossiers appareils sur une fracture, ouvrent un abcès superficiel, mais c'est là tout. Un membre qui devrait être coupé, ils le laissent se dessécher en l'exposant au soleil. Les tumeurs, les ophthalmies sont pour eux des maux incurables ; les plus simples excroissances sont abandonnées à elles-mêmes et prennent souvent des développements incroyables. Il existe aujourd'hui à Pékin un mandarin affecté d'une énorme excroissance au cou : un chirurgien européen lui offrit, il y a quelques mois, de l'en débarrasser ; depuis ce temps, le mandarin n'ose plus dormir, tant il craint que l'on ne vienne l'opérer pendant son sommeil.

En Chine, le premier venu peut exercer la médecine si cela est son bon plaisir, et ouvrir une *boutique à drogues*. Les médecins impériaux seuls sont soumis à un examen, sans grande importance d'ailleurs, et obtiennent des grades peu élevés; quant au public, il est la proie de tous les charlatans auxquels il prend la fantaisie de s'intituler médecins. Les malades se vengent en méprisant profondément ceux qu'ils envoient néanmoins chercher lorsqu'ils souffrent; il est de bon goût de rire de la médecine et des médecins, de diriger contre eux de continuels sarcasmes, d'inventer sur leur compte des historiettes et des légendes ironiques. Nous en avons retenu une parmi celles que l'on raconte le plus volontiers; la voici :

« Autour de la demeure des médecins errent continuellement les ombres des malades qu'ils ont envoyés dans l'autre monde; elles glissent le long des murailles ou s'accroupissent sur le pas de la porte, espérant qu'on leur rendra le corps que l'art médical leur a fait perdre.

« Un jour, le fils d'un marchand sortit de chez lui afin d'aller quérir un médecin pour son frère malade; mais il trouva un tel encombrement d'ombres dolentes à la porte des savants en vogue qu'il se garda bien d'entrer, ne voulant pas voir son frère grossir le nombre des victimes. Il cou-

rut par toute la ville et finit par apercevoir l'enseigne d'une *boutique à drogues*, dans une petite ruelle obscure : il n'y avait que deux ombres devant ce logis modeste. Le jeune homme frappa résolûment, le savant vint ouvrir. — Depuis combien de temps exercez-vous la médecine? dit alors le jeune homme. — Je l'exerce depuis hier seulement, répondit le médecin. »

L'on peut voir, par cette moqueuse légende, le peu de confiance que professe le malade pour celui qui doit le sauver. Cependant, comme nous l'avons dit, lorsqu'il se croit en danger, il s'empresse de l'appeler auprès de lui. Les livres classiques enjoignent au médecin d'être sain de corps et d'esprit; sans préoccupation, et d'avoir la respiration libre. Ils lui conseillent de rendre visite à ses malades de préférence le matin et à jeun, et d'examiner si le sujet est gras ou maigre, grand ou petit, coloré ou pâle et à quel sexe il appartient.

Aussitôt que le médecin entre dans une maison toute la famille se réunit dans la chambre du malade, et le praticien commence à consulter les différents pouls de son client; il donne ensuite son avis sur la nature et la gravité du mal, mais cet avis, loin d'être accepté sans réflexion, est discuté et commenté par toute la famille et par le malade lui-même. Lorsqu'on est enfin tombé

d'accord, on s'informe du prix des médicaments, du nombre de visites probables que nécessitera la maladie, ou s'il y aurait avantage à entreprendre la guérison à forfait. Le prix de la visite varie de 80 centimes à 3 francs, la fourniture des médicaments comprise, car le médecin débite lui-même ses remèdes. Si la maladie paraît mortelle et qu'il y ait peu de chance d'en réchapper, le patient se résigne et se fait acheter un beau cercueil que l'on place dans sa chambre à portée de son regard ; cette vue le console de l'obligation où il se trouve de quitter la vie. Il aura du moins des obsèques convenables.

Lorsqu'un malade a été ou croit avoir été guéri, grâce aux soins de son médecin, il se rend à la demeure de celui-ci en grande pompe et lui fait cadeau d'une tablette noire d'un pied de long, couverte d'inscriptions en caractères d'or dans le goût de celles-ci : « Tu es venu, et mes maux ont fui comme des criminels devant le juge. — Ainsi que le soleil fait fondre la neige, tu as fait disparaître mon mal. — La porte de l'autre monde s'entrebâillait pour me laisser passer, tu l'as brusquement refermée. » Le médecin s'empresse de suspendre ces tablettes louangeuses à la façade de sa maison ; elles témoignent de sa nombreuse clientèle et de l'efficacité de ses soins. Mais il n'attend pas toujours, à ce que prétendent les mé-

chantes langues, que ses malades viennent décorer les murailles de sa demeure de ces témoignages de gratitude, il peint lui-même des inscriptions enthousiastes et les accroche à sa porte. Il ne faut donc pas trop se fier à ces sortes d'*ex-voto* que souvent la divinité elle-même s'est dédiés.

Lorsqu'il s'agit d'une personne riche ou d'un mandarin, deux médecins sont appelés : l'un qui a pour fonction de diagnostiquer la maladie, l'autre de prescrire les remèdes.

Si c'est la personne sacrée du fils du Ciel qui a besoin des secours de l'art, deux médecins du palais se rendent près de lui : l'empereur livre à l'un son bras droit, à l'autre son bras gauche, sans prononcer une parole ; les deux praticiens doivent garder, eux aussi, le plus profond silence et ne s'adresser aucun signe d'intelligence. Après quelques instants de profonde méditation, ils se retirent chacun de leur côté, sans qu'il leur soit possible de correspondre et rédigent un rapport sur la nature de la maladie et les soins qu'elle nécessite. Les deux rapports doivent être de tous points semblables, sinon leurs auteurs encourent des peines sévères. Il est probable qu'ils s'entendent avant de pénétrer chez l'empereur et qu'ils interrogent les serviteurs et les ennuques de service afin de connaître quelques-uns des symp-

tômes de la maladie du maitre. D'ailleurs les médecins impériaux ne valent guère mieux en général que ceux auxquels s'adresse le peuple. Dernièrement, quelques esprits élevés se sont émus de cet état de choses et se sont efforcés d'y remédier. Un rapport a été adressé à l'empereur. Il a paru, il y a quelques années, dans la *Gazette officielle* de Pékin; rien ne saurait mieux que ce rapport dépeindre l'état actuel de la médecine chinoise. Le voici :

« Ou-Tchin-Yuen, premier censeur de droite (Yeou-tou-yu-ché) de la province du Chan-si, se prosterne le front contre terre et présente ce mémoire sur le service médical officiel dans lequel il propose certaines réformes qui peuvent faire progresser la science; il supplie l'empereur d'y laisser tomber ses regards.

« La science médicale nous fait connaître les influences célestes et nous révèle les secrets de la terre ; elle envisage les choses au point de vue le plus large; elle les étudie cependant dans tous leurs détails. Tracer ses lois, en faire connaître l'harmonie est une œuvre digne des sages immortels et hors de la portée des hommes ordinaires.

« La glorieuse dynastie qui règne pour notre bonheur, fonda l'institution des médecins impériaux (che-i-yuans), qui ont pour fonction de

diriger tout ce qui a trait à l'art de guérir. L'empereur Kièn-long ordonna la publication de l'ouvrage intitulé *le Miroir d'or de la médecine*, et traça les règlements simples et précis qui font encore loi dans le pays ; ils sont excellents, cependant il faut bien l'avouer, leur effet sur la diminution des maladies a été presque nul.

« Voici : de grandes difficultés entravent l'étude de la médecine ; les livres intitulés *Lin-Tchou* et *Sou-Wen* sont, de nos jours, très-difficiles à comprendre ; le *Tchin-Koue-yo-Lio,* résumé de l'art de la médecine chinoise, et le *Chan-Ran-tio-pin-lon*, écrits par Chang-Ki sous la dynastie des Han, contiennent l'exposition complète, théorique et pratique, de l'art médical ; leur étude serait très-profitable à l'humanité, mais leur antiquité les rend à peu près incompréhensibles ; d'ailleurs, l'interprétation réelle de leurs diverses parties est depuis longtemps perdue ; ces livres ont été successivement annotés par beaucoup de commentateurs qui y ont intercalé leurs propres opinions, de sorte que ce n'est plus qu'erreurs et confusion.

« Comment oser prendre le titre de médecin si l'on n'a pas consacré de longues années à des études sérieuses et profondes ? Pourtant parmi les médecins impériaux (il s'en trouve peut-être quelques-uns qui connaissent leur profession), la

plupart sont complétement ignorants, il en est qui n'ont jamais lu les écrits des. anciens, dont toute la science consiste à connaître quelques drogues à peine éprouvées sur les malades. Ils veulent avec cela guérir les maladies, ils en augmentent au contraire la gravité. Ils ne savent pas distinguer entre l'apparence et la réalité, entre les maladies chaudes et les maladies froides, ils agissent sans principes et ne font que du mal. Si de tels hommes sont employés au palais, il peut en arriver les plus funestes conséquences.

« Votre humble ministre estime que la négligence des études est l'origine de cette rareté du talent médical. Il ose demander à Votre Majesté qu'elle daigne ordonner que des examens périodiques aussi sérieux que ceux de l'académie des Han-lin soient imposés aux médecins impériaux. Le Fils du Ciel, sur la proposition du ministère des rites, désignerait les examinateurs qui devraient soumettre ces candidats à deux séries d'épreuves : l'une ayant trait à la nature des maladies telles que les chaudes et les froides, les sèches et les humides; l'autre aux remèdes nécessaires dans les fièvres éruptives, les maladies des enfants, aux méthodes d'acuponcture et de cautérisation. Les examinateurs seraient invités à décider du mérite des candidats, non d'après le

style de leur mémoire, mais d'après la science dont ils auraient fait preuve au point de vue pratique, en consultant le pouls, en prescrivant des médicaments.

« A la suite des épreuves, les candidats seraient divisés en quatre classes : ceux qui feraient partie de la première seraient récompensés par une décoration ou un poste plus élevé que celui qu'ils occuperaient ; ceux de la seconde seraient simplement maintenus en fonctions ; ceux de la troisième subiraient une dégradation d'un degré. Ceux de la quatrième seraient renvoyés pour incapacité et déclarés inaptes à jamais être employés.

« Par ce moyen les hommes réellement habiles seraient classés au premier rang, et ne seraient plus exposés à être confondus avec les gens sans mérite. Le palais y gagnerait une organisation médicale vraiment utile, et le peuple serait délivré des effets pernicieux que cause la pratique de la médecine entre des mains ignorantes. Ce résultat remplirait de joie le Fils du Ciel et l'impératrice-régente, qui aiment leurs sujets comme leurs enfants, et souhaitent à chacun d'eux longue vie et bonne santé.

« L'auteur du mémoire, en se prosternant, prie le Fils du Ciel de vouloir bien donner son jugement sur ces propositions.

« Le vingt-huitième jour du quatrième mois de la cinquième année du règne de Ton-tché. »

Ce mémoire fut pris en considération, mais les choses restèrent dans le même état, et les médecins du Céleste Empire continuent à faire plus de mal que de bien.

Cependant, il faut le reconnaître, la pratique est en général supérieure à la théorie médicale, et les Européens soignés par des Chinois, ont été quelquefois surpris de l'efficacité de certains remèdes dont la composition leur était inconnue. Le secret d'un médicament est soigneusement gardé par celui qui en a découvert la vertu. C'est pour lui une source de fortune ; il le transmet à ses descendants et il est longtemps conservé par une même famille.

Le *jen-sing*, cette racine qui affecte la forme humaine, et que les Chinois vendent au poids de l'argent, est vraiment un tonique d'une grande puissance ; la rhubarbe nous vient de la Chine : et dernièrement M. le docteur Dugat Estublier, médecin de la légation de France à Pékin, adressa un rapport à l'Académie de médecine, à propos d'un remède employé depuis longtemps et avec succès, par les Chinois, contre la dyssenterie, c'est un extrait de la racine fraiche de l'espèce

d'ailanthe nommée *tcheou-chou*. Deux cuillerées à café par jour de cet extrait suffisent pour calmer le mal le plus rebelle.

On voudrait pouvoir acclimater l'ailanthe en Cochinchine où la dyssenterie décime nos troupes.

Les Chinois possèdent aussi des onguents très-précieux. Lors des massacres de Tien-tsin, le 21 juin 1870, trois chrétiens furent martyrisés ; ils avaient aux pieds d'affreuses plaies putréfiées qui nécessitaient la plus prompte amputation. Ils refusèrent cependant de se laisser opérer par les chirurgiens de la marine française, et firent appeler des médecins chinois. Ces derniers posèrent des emplâtres sur les blessures des trois chrétiens : l'un d'eux mourut ; mais les deux autres, après quelques mois de traitement furent entièrement guéris.

La branche si importante de la médecine militaire n'existe pas dans l'armée chinoise. Lorsqu'une armée est en campagne, elle abandonne ses malades là où ils tombent ; le mandarin du village le plus proche doit les recueillir. Mais si la blessé n'a pas quelque argent, on s'inquiète fort peu de lui.

Dans les questions d'hygiène publique jamais l'intervention des médecins n'est requise.

VI

LES COMÉDIENS ET LA COMÉDIE

Souvent, lorsque les brumes matinales se déchirent sur les beaux fleuves qui sillonnent la Chine, on voit s'avancer lentement une jonque qui semble glisser sur le brouillard. On aperçoit d'abord sa proue dorée et pourpre qui se bombe en forme d'animal, licorne ou dragon, cigogne aux ailes éployées, ou tête géante de poisson, dont les yeux écarquillés symbolisent la vigilance. Puis la voile en paille de bambous, plissée comme un éventail, se déploie largement sur le ciel nébuleux. Une grande cabine se dresse sur le pont; ses murs extérieurs sont revêtus d'un treillis peint en vert clair, et à ses angles sont accrochées de grosses lanternes et des banderolles de soie. Le toit plat de la cabine forme une sorte de dunette ou de terrasse entourée d'une légère balustrade. Le bateau passe, et laisse voir son arrière

carré très-élevé au-dessus de l'eau et fouillé de sculptures peintes et dorées.

Cette gracieuse embarcation, c'est la jonque de voyage d'une troupe de comédiens.

Lorsque le soleil sera un peu plus haut dans le ciel, on pourra voir les artistes monter sur la terrasse, au-dessus de la cabine et, sous le regard du chef de la corporation, étudier et répéter leur rôle. Le *siao-mo* (jeune homme) s'exercera à donner à sa voix le timbre suraigu qui exprime la jeunesse, à prendre une attitude simple et respectueuse, comme s'il était toujours en présence d'un vieillard. Le *tchin-mo* (premier rôle) cherchera dans un miroir d'acier poli, semblable à la pleine lune, jusqu'où peut aller la faculté d'expression d'un visage. Le *ouai* (dignitaire) se fera pompeux et plein de majesté. Le *pei-lao* (vieux père) s'étudiera à être grave et vénérable ; tandis que le *tcheou* (personnage ridicule ou comique) gonflera sa voix en grimaçant, et que les plus charmants et les plus jeunes garçons de la troupe s'efforceront d'imiter la grâce des jeunes filles et des femmes qu'ils doivent représenter.



C'est ainsi que les comédiens naviguent sous le ciel tiède, entre les rives fleuries ou âpres des rivières qui traversent les vallées, les champs, les villes. Eux qui n'ont ni foyer, ni famille, et qui errent sans cesse d'un bout à l'autre de l'em-

pire, eux dont la vie est factice et pleine de hasards, ils s'étonnent de la vie réelle et monotone qu'ils surprennent sur leur chemin. Ils haussent les épaules à voir le laboureur qui s'essuie le front et les regarde de loin. Ils s'apitoyent sur la paysanne qui ravaude des hardes devant la porte de sa cabane et qui laisse choir son aiguille à leur aspect. Ils prennent pour de l'envie l'émoi qu'ils font naître. En effet, leur jonque passe-t-elle sous les larges fenêtres d'un atelier de brodeuses, toutes les jeunes têtes courbées vers le métier où leurs doigts créent des fleurs et des oiseaux émerveillants se redressent curieuses et avides et, bien après que les comédiens ont disparu, un long bourdonnement murmure encore parmi les travailleuses. Glisse-t-elle près du pavillon où un peintre, la tête inclinée vers son épaule, faisant d'une main se pencher un vase blanc et ventru, trace du bout de son pinceau un paysage printanier, l'artiste tourne vers le fleuve sa face large et douce et un sourire brille entre ses lèvres. Nul ne peut se défendre de la suivre d'un long regard et plus d'une soupire dans la maison immobile de ses aïeux, devant cette maison flottante qui se perd déjà dans le lointain et à qui le monde appartient.

Mais c'est surtout lorsque les comédiens débarquent dans une ville où leur réputation les

a précédés que leur orgueil doit être porté à son comble par les acclamations et les trépignements enthousiastes dont les accueille le peuple groupé sur les rives.

C'est en effet un événement bien joyeux pour une petite ville que l'arrivée d'une troupe d'acteurs. Les pauvres *hien* (districts) n'ont pas comme les capitales de provinces importantes des ressources de plaisir et de divertissement. Ils n'ont pas les bruits de la cour ni les reflets de ses splendeurs, ni les émotions des grands concours littéraires, ni même la dangereuse jouissance de rire en écoutant les satires scandaleuses dirigées contre les ministres et les princes. Obscurs, lointains, un peu oubliés de leur père l'empereur, ils travaillent et vivent inconnus, heureux si la sécheresse ne ruine pas leurs champs et priant Fô que la disette leur laisse quelques grains de riz. Aussi leur satisfaction éclate-t-elle franche et sans borne à la première espérance d'une représentation théâtrale. Il suffit, pour donner la volée à la joie, d'un marchand qui, un matin de marché, tout en faisant son commerce, laisse tomber cette phrase magique dans l'oreille des chalands : « Nous aurons bientôt un sin-song ! — Nous aurons bientôt un sin-song ! répète-on autour de lui ; et cent yeux interrogent l'heureux propriétaire de

la bonne nouvelle, qui, gros de détails et fier à juste titre de sa supériorité, affermit ses larges lunettes sur son nez, cache ses mains dans ses manches, et se donne l'innocent plaisir de faire languir un peu son auditoire. Bientôt, aux mines béates, aux bras ballants, aux prunelles qui brillent devant l'échoppe du marchand, la foule comprend qu'il se passe là quelque chose d'inaccoutumé. Toutes les autres boutiques sont désertées pour celle où s'épanouit le narrateur; et lui, qui n'oublie pas son commerce, se réjouit doublement.

Chacun se dit avec angoisse : — Les bonzes loueront-ils les acteurs pour un sin-song? ou le gouverneur voudra-t-il les payer de son argent? Cette action lui vaudrait plusieurs paires de bottes d'honneur. (Il faut dire que les bottes d'honneur sont décernées par le peuple aux gouverneurs intègres ou qui savent se faire aimer. Ces grandes bottes, en satin noir, à revers jaunes, sont accrochées sous l'arcade de la porte principale de la ville, de sorte qu'en entrant dans un *hien*, on n'a qu'à lever la tête pour savoir si le gouverneur est ou non populaire.) Toute la ville donc est en rumeur, on ne parle que de l'arrivée prochaine des comédiens, et bien souvent on interroge du regard la surface tranquille du fleuve pour voir si la jonque si attendue ne vient pas. Enfin sa quille

de laque rouge apparaît fendant l'eau pure qui l'ourle d'une bande d'écume; sa voile de paille se détache sombre sur le ciel clair; on voit flotter les banderolles de ses mâts et bientôt on entendra les chants et le son de la flûte et du pi-pa.

Il est bien rare que le gouverneur ou le grand bonze ne retienne les comédiens et ne les engage pour quelques jours. C'est alors que dans le jardin de la pagode on voit s'élever rapidement le théâtre. De longues tiges de bambou plantées en terre suffisent à supporter la légère toiture qui protége la scène. Des nattes peintes s'accrochent à cette charpente et forment les murailles, puis des banquettes s'étagent et une clôture les enserre. On pose des affiches rouges où se lisent en gros caractères noirs les titres des pièces que l'on jouera, les noms des personnages et des acteurs célèbres, et le jour de la représentation. Dès l'aube de ce jour de joie tous les habitants de la ville assiégent le jardin de la pagode, car l'entrée du théâtre est gratuite. Mais il faut de la patience et de la ruse pour pouvoir se placer. A midi la représentation commence. Les spectateurs ayant le ciel au-dessus de la tête, n'ont pour siéges que de mauvais bancs de bois et le plus souvent se tiennent debout, horriblement entassés. Mais dès que le premier acteur qui entre en scène a proclamé qui il est, ce qu'il a fait, et ce qu'il compte

faire, le soleil peut luire à fondre l'or; la neige, la grêle, la pluie peuvent tomber comme pour le déluge, pas un Chinois ne tournera la tête, pas un ne perdra un mot du drame commencé.

La disposition de la scène est d'une extrême simplicité; quelques morceaux de toiles peintes représentant des fleurs, des oiseaux, des arbres servent de décor invariable; les acteurs entrent et sortent au moyen d'une seule porte qui s'ouvre au fond; par un geste de convention ils indiquent en paraissant le lieu où ils se trouvent; quelquefois ils portent un accessoire qui ne laisse aucun doute au public sur leur situation. Ainsi, lorsque le comédien veut faire entendre qu'il est à cheval il entre en caracolant, armé d'un fouet qu'il agite et qu'il fait claquer; s'il doit être en bateau, il manie une rame tant qu'il reste sur l'eau.

Mais si les décors et la mise en scène sont médiocres, les costumes en revanche sont à peu près exacts et toujours magnifiques. Guerriers, bonzes, princes, magistrats, tous sont représentés avec soin et sans trop d'exagération funambulesque. Quelquefois un acteur se permet bien d'ajouter à sa coiffure deux minces plumes de faisan, si longues qu'elles vont effleurer les corniches; mais cela constitue une licence qu'on ne pardonne qu'aux grands artistes. Les travestissements des garçons de seize à dix-neuf ans en fille et en

femme arrivent à produire une complète illusion. Autrefois les femmes paraissaient sur la scène. Mais depuis que l'empereur Kian-long prit une actrice pour petite épouse, le théâtre fut interdit aux femmes. Les jeunes gens choisis pour ces rôles sont beaux de visage, gracieux de corps, petits et minces de taille, ils laissent pousser leurs cheveux, se fardent habilement, déguisent leur démarche, leur voix, et poussent la coquetterie jusqu'à se mettre de faux petits pieds en bois pour imiter les pieds invraisemblables des femmes de naissance illustre. Le talon, qui repose sur un morceau de bois, maintient le pied dans une position presque verticale ; la pointe seule est chaussée d'un petit soulier de soie brodée d'or et de perles, long au plus de dix centimètres ; des bandelettes qui s'enroulent du talon à la cheville, le pantalon bouffant qui s'attache au milieu du coude-pied dissimulent un peu la fraude, et la démarche embarrassée qui résulte de cet arrangement complète l'illusion. Que de dames chinoises, que de femmes du peuple et de marchandes enrichies ont recours à cet artifice comme les jeunes acteurs !

La profession de comédien est considérée, en Chine, comme méprisable, vile et déshonorante. Ceux qui l'exercent sont exclus des concours littéraires et ne peuvent pas, comme le font tous les

habitants de l'Empire du Milieu, caresser l'espoir d'obtenir, par leurs mérites, un grade administratif. La cause principale de ce mépris réside dans la coutume où sont les directeurs de spectacles d'acheter des fils d'esclaves pour les dresser au métier du théâtre. Cependant des acteurs sont quelquefois d'illustre origine. Quelques-uns, dans leur enfance, ont été volés à leurs parents et élevés durement par d'obscurs exploiteurs; souvent même ces malheureux ont été disloqués et contrefaits par leurs maîtres. On va même jusqu'à fabriquer en Chine des nains artificiels. Cette expression peut surprendre. Cependant, la profession singulière de fabricant de « nains en pots » existe dans l'Empire du Milieu. Voici de quelle façon on obtient un nain parfait : on enferme dans un vase de porcelaine dont le fond est mobile un enfant de trois ou quatre ans, la tête seule est laissée libre; chaque soir on penche l'enveloppe pour que le prisonnier puisse dormir étendu, chaque matin on la relève; et on laisse l'enfant avancer en âge comprimé dans un moule inflexible, jusqu'au jour où on le croit à point; alors on brise le vase. Cet acte de barbarie n'est pas le seul de cette espèce qui se pratique en Chine; il existe à Péking des établissements où les mendiants vont volontairement, et dans le but d'exciter ensuite la commisération publique,

se faire crever les yeux, briser la mâchoire, couper les membres.

Le jeu des comédiens manque absolument de naturel et de simplicité, il vise à l'emphase, à l'exagération, à l'imprévu. Les intonations sont d'une fausseté complète ; la pantomime, mystérieuse et bizarre. Quelquefois l'acteur adopte un geste quelconque qu'il maintient pendant toute la durée d'un drame. Cette affectation passe pour une élégance, pour un maniérisme plein de grâce. Le célèbre A-oie-tse, qui gagne deux cents onces d'argent par jour, avait et a sans doute encore l'habitude de tenir pendant toute la durée d'une pièce la main droite en l'air, dans une attitude démonstrative, et Pé-tsaï-sin, l'illustre Cœur-de-Chou, est bien connu pour sa persistance à appuyer l'ongle de son petit doigt au coin de sa bouche.

Lorsque l'acteur chante, il s'avance de quelques pas et entonne son air d'un ton glapissant et suraigu, en balançant la tête en mesure.

A droite des spectateurs, sur la scène même, se tient l'orchestre, dont la mission est de préluder, de soutenir la voix, de divertir l'ennui des entr'-actes.

Dans les pièces féeriques, l'imagination complaisante du public a de quoi s'exercer. Les miracles, les métamorphoses ne s'accomplissent

14.

que dans l'esprit des spectateurs, car sur le théâtre règne toujours la même candeur de décors et de machines.

D'ordinaire, après la comédie ou le drame, la scène est envahie par une troupe de sauteurs, de mimes, de personnages grotesques qui font mille cabrioles, mille tours, mille farces, et se plaisent surtout à courir en cercle l'un derrière l'autre, armés de longs chasse-mouches de crin. Ils exécutent quelquefois des pantomimes historiques, tableau de conquêtes ou souvenirs de faits illustres. Souvent aussi ils figurent des luttes et des combats. Alors les épées, les lances, les piques se choquent avec bruit, l'orchestre s'anime, le taikou est frappé à tour de bras, les tai-chas se frôlent avec rage, le y-in grince et le dja-ko donne toute sa voix, tandis que les combattants hurlent, gémissent, se poursuivent avec des gestes terribles, et cette sarabande assourdissante est présidée avec une imperturbable gravité par un être juché au sommet d'un échafaudage de chaises.

Les choses se passent à peu près de même dans toutes les villes chinoises. Certaines provinces raffolent cependant de spectacles spéciaux et excellent dans un genre. C'est dans le Chen-si que l'art du chant atteint sa plus grande perfection. Le Kouan-ton produit les sauteurs et les

jongleurs les plus appréciés; dans le Pe-Tchi-li, les extravagances de geste et de déclamation sont poussées à l'extrême.

Les Cantonais, plus que tous autres, sont passionnés pour le sin-song, il n'est pas une fête publique, pas une solennité religieuse, qui ne soit pour eux le prétexte d'une représentation théâtrale. Canton possède, ainsi que quelques grandes villes de l'empire, des salles de spectacle un peu moins sommairement construites que les autres et qu'on ne démolit jamais. Les sin-song y sont montés avec plus de soin que partout ailleurs. Woui, Vou et Liou, ces acteurs célèbres sous la dynastie des Song, et qui sont restés le type idéal du comédien, étaient peut-être originaires de Canton: quelques directeurs font courir ce bruit. Mais ce qui est certain, c'est que le non moins illustre A-oie-tse est né dans cette ville, et que Cœur-de-Chou y a joué pour la première fois.

Les débuts de ce dernier furent marqués par un événement terrible et par une action noble du jeune acteur, laquelle jeta sur son nom un reflet de gloire et d'estime.

La vingtième année de Tao-Kouan, le cinquième mois, au vingt-cinquième jour (25 mai 1845), en l'honneur de la fête du poussah des champs, solennité dans laquelle le Fils du Ciel

lui-même, en grande pompe, creuse un sillon et l'ensemence, un théâtre avait été édifié dans la grande cour du palais des examens. On parlait d'un acteur nouveau, d'un talent et d'une beauté remarquables. La foule était compacte et impatiente. Cœur-de-Chou parut. Il jouait un rôle de femme. On n'était pas encore rassasié de son aspect charmant, de la grâce de son geste et de sa tournure, lorsque des cris de détresse éclatèrent et qu'une épaisse fumée envahit le théâtre, une vieille femme appuyée à l'estrade des spectateurs avait en fumant une pipe d'opium, laissé tomber quelques étincelles, et la construction de bois s'étant enflammée avec une rapidité incroyable, une issue très-étroite s'offrait à la sortie de trois mille malheureux qui se ruèrent en vain vers elle; puis, une porte fermée qui donnait dans le jardin d'un mandarin, fut assaillie: c'était un espoir de salut. Mais on eut beau frapper, crier, supplier, le propriétaire du jardin refusa d'ouvrir, de peur que le peuple n'envahît son logis et ne troublât la tranquillité de son intérieur. Cœur-de-Chou, malgré ses petits pieds et sa robe de femme, parvint à escalader le mur. Il se précipita vers la porte et l'ouvrit. Mais il était trop tard: cent personnes seulement se sauvèrent. Toutes les autres étaient calcinées, écrasées, réduites en cendres. Le jeune acteur, tremblant

d'émotion et de chagrin, erra quelques instants dans le jardin et fut aperçu par le mandarin ; des serviteurs s'approchèrent poliment et lui dirent que leur maître voulait le voir.

Lorsque le comédien fut en présence du grand dignitaire, celui-ci lui fit mille salutations et le pria de s'asseoir à côté de lui ; mais le jeune homme refusa. Alors restant debout et avec des gestes emphatiques, le mandarin s'écria :

— O jeune fille, plus belle que les plus belles, c'est le ciel qui a voulu que tu viennes te promener dans mon jardin. J'ai perdu, il y a quelques lunes, ma femme lêgitime ; si tu veux, jeune fille, ce beau jardin sera à toi.

— Vieillard, répondit sévèrement Cœur de Chou, je ne suis pas une jeune fille ; je suis un humble acteur qui débutait aujourd'hui et je pourrais être, grâce à ta cruauté, mort et méconnaissable comme tant de malheureux.

— Est-il possible, reprit le mandarin, qu'un homme ait la joue si veloutée, les yeux si doux, la taille si frêle ! Reste près de moi, je possède d'immenses richesses, je t'adopterai pour mon fils et tu hériteras de moi.

Cœur-de-Chou fronça le sourcil.

— Je ne veux rien recevoir d'un homme qui vient de laisser périr trois mille personnes lorsqu'il n'avait qu'à ouvrir sa porte pour les sauver ;

je ne veux pas d'un père que je ne saurais estimer. Vieillard, rends grâce à ton âge: lui seul empêche mes doigts de s'enfoncer dans ton vil cou.

Et le jeune homme s'enfuit de cette présence maudite; il reprit sa vie pénible et misérable sans regretter un seul instant cette grande fortune qu'il avait dédaignée. Dès ce jour, malgré le mépris qu'on professe pour les acteurs, le héros de ce drame fut souvent offert aux jeunes gens comme un modèle de vertu et de pureté de cœur.

Sous les Han, aux septième et huitième siècles, il existait déjà des pièces de théâtre; et c'est à l'illustre empereur Houen-tson qu'on attribue l'honneur d'avoir fait composer la première œuvre théâtrale de quelque valeur. Quoique cette assertion soit assez vivement controversée par plusieurs auteurs chinois, il est généralement admis que, sous le règne de Houen-tson, on représenta pour la première fois un drame mêlé de prose, de vers et de chants. Mais la période des Youen semble être l'époque la plus glorieuse de la littérature dramatique en Chine. L'art du théâtre avait atteint, sous cette dynastie éteinte dès le milieu du quatorzième siècle, son plus grand développement. Le *Youen-jen-pé-tchon* (recueil de cent pièces écrites sous

les Youen), d'où sont tirés; le *Vieillard qui obtient un fils*, le *Pi-Pa-Ki*, l'*Histoire du cercle de craie*, les *Chagrins dans le palais des Han*, et la plupart des pièces du répertoire moderne, est le plus beau monument dramatique que connaisse le Céleste-Empire. Il n'est pas probable que le théâtre se soit beaucoup perfectionné depuis les Youen, car le Chinois est peu progressif de sa nature; il se contente de bien faire ce qu'ont bien fait ses ancêtres. Pour lui, l'idéal n'est pas de surpasser, mais d'égaler.

Ce qui frappe tout d'abord quand on pénètre dans l'étude du théâtre chinois, c'est l'étrangeté d'un raffinement extrème mêlé à une extrême puérilité. Drames, comédies, féeries, l'emportent par les efforts de combinaisons sur les plus redoutables imbroglios du théâtre européen; mais ces efforts ne paraissent pas avoir de but. L'exposition, vingt fois recommencée, expose confusément. Le nœud ne noue rien; on ne sait ce que le dénoûment dénoue, et pourtant dans toutes les parties de chaque pièce se révèle la trace d'une volonté persistante et patiente. Il y a une construction infiniment méticuleuse; mais les matériaux employés ne réclament pas une architecture si compliquée. De cette disproportion entre la donnée et mise en œuvre résulte, pour le lecteur européen, une gêne singulière: il croit

toujours que quelque chose se prépare, et qu'arrive-t-il ? rien ou presque rien. Toute pièce chinoise est une suite de promesses qui ne se réalisent pas.

Quoi de plus saisissant que le début de Rolan-Tan (la courtisane qui chante dans les rues) !

La courtisane Tchan-Iu-Ngo avoue franchement, en entrant en scène, qui elle est et ce qu'elle veut.

— Je suis originaire de la ville où réside le Fils du Ciel, dit-elle ; j'exerce la profession de vendre mon sourire. En ce moment je fréquente le jeune Li-Yen-Yo, riche marchand de cette ville, qui désire beaucoup me prendre pour petite épouse ; mais j'aime un autre homme nommé Wei-Pan-Yo, et c'est lui que je voudrais épouser. »

Elle promet en effet à Wei-Pan-Yo de le choisir pour mari ; mais, un instant après, quand Li-Yen-Yo se présente, elle s'écrie :

— Quel homme es-tu ? Quoi ! je t'accepte pour époux et tu ne viens pas me chercher encore ?

— Attends que je choisisse un jour heureux, une heure favorable, répond Li-Yen-Yo, et je viendrai te prendre pour seconde femme.

— Nous sommes dans la septième heure et ce jour est un jour heureux ; emmène-moi tout de suite.

— Jeune fille, permets au moins que j'aille annoncer la nouvelle de notre union à ma femme légitime ; je reviendrai bientôt.

Ici se place une scène très-belle entre Li-Yen-Yo et Liou-Chi, sa femme du premier rang. Celle-ci, tenant son fils par la main, accable l'époux infidèle d'amers et tristes reproches. Elle le supplie de ne pas introduire une personne impure dans le chaste intérieur, et lui prédit de grandes détresses.

— Mais, dit Li-Yen-Yo, Tchan-iu-Ngo est si belle ! son visage est si charmant ! Comment veux-tu que je ne sois pas amoureux d'elle ?

— Hélas ! chante Liou-Chi, tu aimes son regard, comparable à la fontaine d'automne où surnage une feuille de saule ! tu aimes ses sourcils délicatement peints en noir. Mais songe à ton mérite compromis et à ta réputation. Songe que son front, qui a l'éclat de la fleur Fou-You, cause la ruine des maisons ; que sa bouche, couleur de cerise, douce comme la pêche, dévore les âmes des hommes, bien qu'une haleine s'en exhale fraîche comme le parfum du giroflier. Un tourbillon de vent va venir, et toutes ces fleurs que tu aimes seront emportées. »

Li-Yen-Yo reste insensible aux larmes de sa femme, et bientôt la courtisane est amenée devant l'épouse légitime. Mais Liou-Chi, ou-

tragée, refuse de l'accueillir; le mari ordonne: une discussion s'engage et s'envenime bientôt.

— Garde-toi de me tourner en ridicule, s'écrie Tchan-Iu-Ngo.

— Qu'oses-tu dire, femme fardée! dit Liou-Chi.

— Je vais te donner des coups.

— Tu vas voir que je ne suis pas bonne. Et Liou-Chi frappe la courtisane.

— Li-Yen-Yo, s'écrie celle-ci, ce n'est pas pour m'épouser que tu m'as fait venir ici; c'est pour me faire assommer. Si tu l'aimes, renvoie-moi; mais si tu m'aimes, répudie-la.

Liou-Chi, sous cette dernière insulte, s'évanouit et meurt dans un spasme d'indignation.

— O ma femme légitime! s'écrie alors Li-Yen-Yo plein de remords.

Mais l'implacable Tchan-Iu-Ngo l'apostrophe ainsi:

— Li-Yen-Yo, que veux-tu dire avec ta bouche béante et tes exclamations? Si elle vit encore, répudie-la; si elle est morte, fais emporter son cadavre.

A ces paroles cruelles, Li-Yen-Yo, au désespoir, se retire.

Pendant son absence, la courtisane s'empare de tous les objets précieux qu'elle peut trouver, les confie à Wei-Pan-Yen, son amant, en lui

donnant rendez-vous sur les bords du fleuve Lo puis se retire après avoir mis le feu à la maison.

Que peut-il arriver après un pareil premier acte? A peine cinq scènes ont-elles été représentées, que déjà les intrigues de la courtisane ont pleinement réussi et que la conduite de l'époux coupable est punie comme elle mérite de l'être. Sa femme est morte; sa maison brûle; il ignore si son fils a échappé aux flammes, et il ne jouit même pas des bénéfices de sa faute, car Tchan-Iu-Ngo s'est enfuie. La pièce semble finie.

L'auteur chinois, au second acte, s'efforce de s'enfoncer encore plus avant dans le sombre et dans le terrrible.

Sur les rives du fleuve Lo, une querelle analogue à celle du premier acte a lieu entre la courtisane et la nourrice du fils de Li-Yen-Yo. Comme dans la scène antérieure on en arrive bientôt aux coups. Mais Li-Yen-Yo, qui a rejoint la courtisane, la défend, et la nourrice se résigne en prononçant cette admirable phrase :

— Je souffre, dans ma chair, pour l'époux et l'épouse!

Cependant Li-Yen-Yo s'est approché du fleuve pour appeler un batelier, et Tchan-Iu-Ngo le pousse dans l'eau où il disparaît, tandis que Wei-Pan-Yen, déguisé en batelier, essaye d'étrangler la nourrice.

On n'est pas plus féroce. On ne démontre pas plus cruellement les dangers de s'écarter de son devoir, de sacrifier la vertu au vice et de céder aux charmes dangereux des femmes du district vert et rouge. Mais le drame, si hardiment entrepris, se désagrège bientôt et se disperse. Chaque personnage a son aventure spéciale. Le fils de Li-Yen-Yo est acheté par un guerrier qui passe sur le bord du fleuve; un vieillard qui passe aussi adopte la nourrice et l'emmène; et le deuxième acte se termine par l'évanouissement d'un batelier, spectateur ému de ces scènes diverses.

Longtemps plus tard, le fils de Li-Yen-Yo, devenu grand dignitaire, rencontre son père, qui n'est pas mort, et sa nourrice, exerçant ensemble l'humble profession de chanteurs des rues; il jure de retrouver les misérables qui les ont réduits à cet état. Il les retrouve, en effet, et les fait poignarder sous ses yeux.

Cette façon de conduire et de multiplier les évènements semble être d'une très-bonne logique chinoise et tend à ce dénoûment correct qui pourrait bien être une règle, tant il se retrouve fréquemment dans les drames de l'Empire du Milieu : la vengeance du père accomplie par le fils, qui, tout jeune où n'existant pas encore au premier acte, atteint d'ordinaire sa vingtième année au

troisième. Quelquefois c'est le petit-fils qui rachète les crimes et exerce les vengeances ; cela a lieu ainsi dans *Ro-Lan-Tsi* (*la Tunique confrontée*).

Ce procédé a le grave inconvénient de partager le drame en deux parties et de déplacer l'intérêt. Les héros des premiers actes sont devenus vieux dans les derniers, et l'auteur les relègue au second rôle. Le jeune homme, tardivement présenté aux spectateurs et qui n'a pas eu le temps d'attirer ses sympathies, prend seul en ses mains les fils embrouillés de l'intrigue ; il les débrouille et remet les choses à peu près dans l'état où elles étaient au commencement du drame. Toujours la première partie fait triompher la ruse et le crime ; toujours la seconde venge l'innocence et punit le criminel, et cela par un moyen unique prévu et indiqué dès le début. Dans la *Courtisane qui chante dans les rues*, Liou-Chi tient, en entrant, son jeune fils par la main. Dans la *Tunique confrontée*, le héros parle ainsi au commencement du second acte :

— Li-Yen-Ngo, mon épouse, est devenue grosse ; mais ordinairement, après dix lunes de grossesse, les femmes donnent le jour à un enfant. Or, voilà dix-huit mois que la mienne est enceinte sans pouvoir accoucher ; je suis bien malheureux !

Les auditeurs un peu intelligents du drame chinois savent alors à quoi s'en tenir.

Mais, ce défaut d'imprévu mis à part, les pièces chinoises offrent de remarquables qualités : le style en est pur, les chants qui s'y mêlent sont gracieux, les sujets sont quelquefois ingénieux et certaines situations sont des trouvailles.

Dans *Tou-Ngo-Youn (le Ressentiment de Tou-Ngo)*, ce drame qui, par extraordinaire, se dérobe à la règle dont nous parlions tout à l'heure et où la mémoire d'une jeune femme condamnée et exécutée injustement est vengée par le père de l'héroïne, se trouve une scène d'une remarquable beauté et d'un effet incontestable.

Tou-tien-Tchou a été chargé de réviser les sentences judiciaires. Il étudie à la lueur d'une lampe les pièces du premier procès qui lui tombe sous les yeux ; il lit : « Dans la foule des criminels se trouve une jeune femme nommée Tou-Ngo, qui a empoisonné son beau-père. »

— Je n'ai rien à voir à ceci, dit-il, on a tué Tou-Ngo, c'était justice.

Car la jeune fille avait changé de nom, et Tou-tien-Tchou ne se doute pas que Tou-Ngo est sa fille.

Il place donc les pièces du procès sous les autres paperasses et continue son examen. Mais

l'ombre de Tou-Ngo apparaît et se place devant la lampe.

— Comment se fait-il, s'écrie Tou-tien-Tchou, que cette lampe jette par moments un éclat très-vif, puis s'obscurcisse tout à coup ?

Il relève la mèche de la lampe. Pendant ce temps l'ombre retourne les dossiers officiels, et lorsqu'il se remet à son travail, il lit encore : — « Au nombre des criminels se trouve une jeune femme qui a empoisonné son beau-père. »

Tou-tien-Tchou est saisi de crainte et de stupeur ; il se rassure pourtant : il remet l'étrange papier sous les autres et veut poursuivre son examen ; mais la lampe s'obscurcit de nouveau ; il se lève pour la raviver, et lorsqu'il se rassied, il lit pour la troisième fois : « Au nombre des criminels se trouve une jeune femme qui a empoisonné son beau-père. »

Cette fois Tou-tien-Tchou est au comble de l'épouvante. Tout à coup l'ombre se fait visible ; il se précipite sur elle l'épée nue, puis la scène s'achève dans les embrassements effrayants d'un père et du spectre de sa fille.

L'*Orphelin de Tchao*, l'une des plus illustres tragédies contenues dans le Youen-jen-pé-Tchon, offre encore un exemple du dénoûment classique : la vengeance des héros des premiers actes accomplie par leur fils. La noble famille de Tchao a

été complétement détruite, grâce aux intrigues coupables d'un ministre ambitieux. Seul, un jeune enfant a survécu ; mais on doit le livrer au cruel mandarin si l'on ne veut pas voir massacrer tous les enfants du royaume. Un médecin qui a élevé l'orphelin de Tchao livre son propre fils pour sauver l'enfant de ses maîtres défunts. Plus tard, le ministre astucieux est devenu empereur, et il a adopté l'orphelin qu'il croit fils du médecin ; mais ce dernier révèle au jeune homme son origine et les malheurs subis par sa famille. Comme on le devine, l'orphelin de Tchao se précipite sur le bourreau de ses parents et l'égorge.

La seconde partie d'un drame chinois est donc toujours prévue : c'est seulement dans les premiers actes que les auteurs déploient toute la fantaisie de leur imagination, et, comme nous l'avons dit plus haut, les débuts des pièces chinoises sont presque toujours excellents.

Il est un drame cependant qui garde une complète liberté d'allures et ne ressemble par aucun point à ceux que nous avons cités ; il est intitulé : *les Tristesses de Han.* D'après le goût européen, ce drame est certainement le meilleur du répertoire chinois : il est écrit dans un style noble, et garde d'un bout à l'autre une teinte mélancolique et tendre dont la simplicité contraste vive-

ment avec l'exagération familière aux auteurs chinois. Le héros de cette pièce, un empereur de la dynastie des Han, régna vers le commencement de l'ère chrétienne, et l'aventure que le drame met en scène est vraisemblablement historique.

Sur la lisière d'une plaine aride, le khan des Tartares s'avance en récitant des vers :

— Les brises de l'automne soufflent durement entre nos tentes de laine, — et la lune, qui illumine ces huttes sauvages, entend monter vers elle les plaintes du douloureux chalumeau. — Je suis le chef de cette armée nombreuse qui possède des arcs puissants. Mes tribus sont en bonne intelligence avec la famille impériale de Han.

Puis il continue, parlant en prose :

— Je suis Han-ché-yu, le seul habitant du vaste désert de sable, le seul maître des régions du Nord, qu'habitent les hommes rudes dont la chasse est le délassement, la guerre l'occupation ordinaire. Jadis l'empereur Wun-Wong, tremblant et humilié, s'enfuit devant nos tribus. Les Tsin et les Han s'engagèrent dans la guerre ; ils emplirent l'empire de bruit, mais nos tribus étaient en pleine force, innombrable était le nombre de nos guerriers, et mon ancêtre tint tête aux ennemis, jusqu'au jour où, par l'inter-

médiaire d'un ministre, la paix fut conclue et la princesse de Chine donnée en mariage à un de nos khans. Je descends aujourd'hui vers le Sud, afin de réclamer, selon l'ancien usage, une épouse de race impériale. J'ai envoyé des ambassadeurs. J'attends ici leur retour, tandis que nos chefs sont à la chasse.

Cette exposition est simple, claire et brève : trois qualités que l'on rencontre rarement dans les œuvres dramatiques des Chinois.

La seconde scène nous transporte dans le palais de Han. Un ministre avide a conseillé à l'empereur d'admettre au nombre de ses épouses toutes les belles jeunes filles du royaume. L'empereur a consenti, et le ministre sait tirer profit de cet état de choses. Voici la charmante Chaou-Kin qui traverse une galerie :

— Lorsque ma mère était grosse de moi, dit-elle, elle rêva que la lune plongeait son regard d'argent jusque dans son sein. Hélas ! voici plus d'un an que j'habite le palais impérial, et je n'ai pas encore aperçu une seule fois mon souverain maître.

Pour se distraire elle chante en jouant d'un instrument à corde. L'empereur attiré, par la musique, s'approche et surprend Chaou-Kin, qui se tait aussitôt toute troublée.

— Qui es-tu, ravissante fille ? s'écrie l'empe-

reur; déjà ta voix charmait mon oreille, maintenant ta beauté éblouit mes yeux. Comment se fait-il que je ne t'aie pas vu encore.

— Depuis un an je suis dans ton palais, seigneur, dit Chaou-Kin, c'est le ministre qui m'a amenée.

— C'est impossible ! parmi les portraits qu'il m'a montrés, j'aurais remarqué le tien.

— Mon portrait a été défiguré, dit Chaou-Kin. Écoute, maître, je suis fille de laboureurs, et mes parents sont pauvres ; ils n'ont pas pu payer au ministre la somme qu'il réclamait : c'est pourquoi il t'a montré une image inexacte afin de me tenir éloignée de toi.

— Le misérable sera sévèrement puni, dit l'empereur.

Le ministre est en effet disgrâcié, et le souverain, follement épris de Chaou-Kin, passe tout son temps avec la belle favorite. Tandis qu'il est ainsi absorbé par son amour, les ambassadeurs du khan des Tartares arrivent au palais. L'empereur les fait éconduire :

— La princesse de Chine est trop jeune pour être épousée, dit-il.

Mais le ministre, pour se venger de l'empereur, conçoit un projet. Il va trouver le khan des Tartares et lui montre le véritable portrait de Chaou-Kin.

— Jamais je ne vis une femme aussi belle, s'écrie le khan.

— Demande cette princesse à l'empereur, dit le ministre; il ne peut te la refuser s'il veut conserver la paix du royaume.

Le khan menace d'envahir les Etats de Han si on lui refuse la princesse Chaou-Kin. Tous les grands du royaume supplient l'empereur de sacrifier son amour, d'avoir pitié de son peuple qui serait écrasé par les hordes tartares si l'on répondait au khan par un refus.

— Hélas ! s'écrie l'empereur, est-il possible que le malheur me frappe ainsi ?

Il cède cependant et accorde la princesse au khan tartare.

— Mais avant de l'arracher pour toujours de mes bras, dit l'empereur au désespoir, laissez-la-moi jusqu'à demain : je veux donner une fête en son honneur.

— Le khan perdrait patience, il faut qu'elle parte à l'instant.

— Je vais en exil pour sauver la nation, dit Chaou-Kin, en versant des larmes ; serai-je capable de supporter cette séparation cruelle : « La beauté est accouplée au malheur, » ont dit les sages. Loin de moi parures superbes, qui charmez le bien-aimé. Je vous quitte pour toujours, vous

ne rehausserez pas ma triste beauté aux yeux de l'étranger.

Le khan attend la princesse sur les rives du fleuve Amour.

— Me voici, dit Chaou-Kin, les traités n'ont pas été brisés, l'antique usage est respecté, une princesse de Chine vient parmi les Tartares... Fais-moi donner une coupe de vin... Mon empereur bien-aimé, je bois à toi ! s'écrie-t-elle en vidant la coupe.

Puis, brusquement, elle se jette dans le fleuve.

Pendant ce temps, dans son palais, l'empereur se lamente. Le portrait de Chaou-Kin est accroché dans une chambre éclairée nuit et jour : on offre des sacrifices au portrait. Bientôt Han, épuisé de douleur, s'endort et rêve. La princesse apparaît.

— Retiens-moi, mon seigneur, dit-elle, je suis ressuscitée, ne me laisse pas fuir.

Un guerrier tartare poursuit la princesse ; elle s'échappe.

— Où est-elle? s'écrie l'empereur en s'éveillant.

Le chant mélancolique de l'oie sauvage lui répond par trois fois.

— Ce chant lugubre est un présage de mort, dit l'empereur. Hélas ! hélas ! j'en suis certain, Chaou-Kin n'est plus vivante.

A ce moment entre un messager en deuil :

— La princesse est morte, dit-il, sa tombe s'élève sur les rives du fleuve Amour.

L'empereur accablé courbe la tête.

— Sa tombe est sur le bord du fleuve Amour, dit-il, mais mon corps, en quel lieu reposera-t-il ?

La pièce finit là ; il n'y a pas d'autre dénoûment à ce drame plein d'une navrante poésie.

La comédie de mœurs est pleine d'intérêt ; on y rencontre des caractères accentués vigoureusement et qui ne se démentent pas. Nous ne citerons qu'un exemple : l'*Esclave des richesses*, dont le héros peut être comparé à Harpagon lui-même.

Un pauvre homme nommé Kou-Jin supplie tous les jours le poussah du bonheur de lui faire découvrir un trésor. Or, un bachelier, avant de se rendre à Peking avec sa famille pour prendre part au concours des lettrés, enfouit sa fortune dans un endroit secret, et le poussah du bonheur conduit Kou-Jin à cet endroit. Quand le bachelier revient, il ne trouve plus rien dans sa cachette ; il se désole, ne sachant que devenir ; mais il apprend qu'un riche personnage veut acheter un enfant : ce personnage n'est autre que Kou-Jin. Le bachelier lui vend son fils. Avec l'argent de la vente, il retournera à Peking et s'efforcera de faire fortune. Mais, après le contrat signé, Kou-Jin ne veut pas payer.

— Vous m'avez vendu votre enfant, dit-il, parce que vous ne pouviez pas lui donner à manger. Vous devriez me payer les frais de nourriture.

Cependant, il lui offre une once d'argent.

— Pour ce prix, dit la mère, on n'aurait pas un enfant de terre cuite.

— Un enfant de terre cuite ne mangerait pas, objecte Kou-Jin.

Enfin, un domestique offre de payer sur ses gages le prix convenu pour la cession de l'enfant. L'avare consent avec joie et, en récompense, il donne au domestique un morceau de galette « qui commençait à moisir, » et lui conseille de la tremper dans du thé.

A l'acte suivant, Kou-Jin est devenu veuf, vieux, malade, cassé. Il vient en s'appuyant sur son fils adoptif.

— Hélas ! dit-il, que je suis malade, hélas ! que les jours sont longs ! Voilà cinq ans que j'ai acheté ce jeune fou ; je ne dépense rien pour moi, et lui me ruine. Il ne sait pas quelles angoisses il me procure quand il m'oblige à dépenser le dixième d'une once.

— Mon père, demande le jeune homme, ne veux-tu donc rien manger aujourd'hui ?

— Mon fils, répond le vieillard, ne sais-tu pas que je suis malade à cause d'une grande colère

que j'ai eue l'autre jour ? Ayant envie de manger un canard rôti, j'allai au marché ; on venait justement de faire rôtir un canard. Sous prétexte de le marchander, je le pris dans la main droite ; j'y laissai mes cinq doigts bien enfoncés jusqu'à ce qu'ils fussent copieusement imbibés de jus, et je rentrai chez moi sans avoir dépensé le quart d'un tsin. Je me fis servir un plat de riz, et à chaque cuillerée je suçais un de mes doigts. Mais après la quatrième cuillerée, je m'endormis profondément ; et ne voilà-t-il pas qu'un misérable chien est venu pendant mon sommeil lécher mon cinquième doigt, qui était peut-être le meilleur ! Lorsque m'éveillant, je m'aperçus de ce vol, je devins si furieux que je suis tombé malade. Hélas ! mon mal empire tous les jours, et je sens bien que ma fin s'avance ! Dis-moi, mon fils, quand je serai mort, dans quelle espèce de cercueil me mettras-tu ?

— Mon père, dit le jeune homme, si j'ai le malheur de te perdre, j'achèterai pour toi le plus beau cercueil de cèdre que je pourrai trouver.

— Ne fais pas une pareille folie ! le bois de cèdre coûte trop cher ; une fois qu'on est mort, on ne distingue plus le bois de cèdre du bois de saule ; d'ailleurs, il y a derrière la maison une vieille auge d'écurie qui sera excellente pour me faire un cercueil.

— Y penses-tu ? Cette auge est peu longue, jamais ton corps n'y pourra entrer.

— Eh bien ! dit Kou-Jin, si l'auge est trop courte, rien n'est plus aisé que de raccourcir mon corps ; prends une hache et coupe-le en deux, tu mettras les deux moitiés l'une sur l'autre. Seulement, ne vas pas te servir de ma bonne hache pour me couper en deux ; tu emprunteras celle du voisin.

— Pourquoi emprunter une hache, lorsque nous en avons une chez nous ?

— Pourquoi ? Parce que j'ai les os extrêmement durs, et que si tu ébréchais le tranchant de ma bonne hache, il faudrait dépenser plusieurs tsins pour la faire repasser.

Peut-on imaginer un avare plus raffiné ? Harpagon est-il l'égal de Kou-Jin ?

A côté de la comédie de mœurs et du drame, fleurit la féerie. La plus célèbre est intitulée : *Lui-fon-ta (la Tour des vents foudroyants)*; elle est tirée d'un roman qui a pour titre *le Pé-che-tsin-ki (le Serpent blanc et le serpent bleu)* dont M. Stanislas Julien a donné une traduction. Cette longue pièce abonde en merveilles. Jamais le théâtre du Châtelet n'a vu tant de dieux, tant de génies, tant de démons, jamais tant de métamorphoses ; seulement, en Chine, les effets fantastiques se passent le plus

souvent derrière la coulisse ou dans l'imagination complaisante du public.

Mais le genre où excellent les auteurs chinois, c'est la comédie amoureuse, pleine de clairs de lune, de fleurs, de soupirs timides ; là ils sont inimitables. Il y aurait une pièce charmante à tirer des quatre actes de *Tsou-Mei-Sian.* La La traduction littérale de ce titre serait : *l'Abricot parfumé du royaume de Tsou* ; mais il signifie en réalité : *la Suivante malicieuse de Tsou,* parce que cette appellation : *Mei-Sian (Abricot parfumé),* s'applique aux servantes qui se mêlent habituellement des intrigues d'amour ; ce surnom répond à peu près à ces mots : *Fine mouche.* Le rôle de la soubrette est plein de gaieté, de verve et d'esprit. Fan-sou est la digne sœur de Marinette ; mais elle est plus poétique, plus savante, plus noble. Ecoutez ce joli chant qu'elle murmure à Siao-Man, sa jeune maîtresse, non loin du pavillon qu'habite l'amoureux Pé-Min-Tchon :

— « Vois la fleur rai-tan s'entr'ouvrir ; la brise entre doucement dans sa corolle : ainsi, dans nos robes de soie ornées de perles, la fraîcheur de la nuit pénètre. Les plantes odorantes se couvrent d'un voile de vapeurs, la gaze bleue entoure notre lampe qui jette une lueur pâle. Vois la rosée qui roule dans les feuilles soyeuses

des saules ; elle tombe en pluie d'étoiles sur le lac pur. Ne dirait-on pas des globules de jade lancés dans une vasque de cristal ? Regarde, au faîte des arbres : la lune claire se dresse pareille au dragon bleu qui apporta jadis le miroir de Hoang-ti. »

A son tour, Pé-Min-Tchon fait entendre une chanson. Il conte à la nuit de printemps ses graves chagrins d'amoureux, en s'accompagnant du pi-pa :

— « La lune verse toute sa lumière, la nuit est limpide ; mais, hélas ! mes yeux n'aperçoivent pas la belle jeune fille que j'aime ! La douleur brise mon âme, les larmes inondent mon visage ; cependant, ma chanson n'est pas encore finie... »

C'est alors que Siao-Man jette sur le seuil du pavillon un petit sachet brodé par elle pour le jeune lettré, et sur lequel on lit ces vers pleins de sous-entendus et de fines allusions :

« Dans sa chambre silencieuse et solitaire, — Nan-You s'afflige de la longueur des nuits. — Fun-Tan, garde-toi de me quitter à la légère. — Je te donne ce sac d'odeurs en soie violette. »

L'intrigue de cette comédie est simple et charmante. Les scènes, gracieuses, amoureuses, et même passionnées, sont écrites avec un art et une recherche de style qui dénotent le grand talent de l'auteur de *Tsou-Mei-Sian ;* mais,

cette fois encore, le dénoûment s'embrouille, se complique, et achève mal ce bijou délicat et étrange qui ressemble au soulier invraisemblable, tout parfumé et emperlé d'une jeune fille chinoise.

Dans les manuscrits des drames et des comédies, le moindre détail de mise en scène est indiqué avec soin ; les costumes, les gestes, les plis de visage, sont décrits minutieusement. Les pièces se divisent quelquefois en deux parties, qui ont chacune un titre propre ; chaque acte a aussi un titre spécial. Les sujets de composition dramatique sont distribués en douze classes, qui sont : 1° les génies et les métamorphoses (les féeries) ; 2° les bois, les sources, les collines et les vallées (les aventures de voyages) ; 3° le manteau de cérémonie et la tablette d'ivoire (drames politiques) ; 4° les ministres fidèles et les hommes dévoués ; 5° la piété filiale, la justice, le désintéressement ; 6° les imprécations et les sarcasmes, les traîtres et les calomniateurs ; 7° les ministres exilés et les enfants orphelins ; 8° le fracas des armes ; 9° le vent dans les fleurs, la lune sur la neige (pièces amoureuses) ; 10° la tristesse et la joie, la séparation et la douleur ; 11° la fumée, les fleurs et le fård (comédies qui dépeignent les mœurs des courtisanes) ; 12° les dieux et les démons.

Les drames chinois sont pour ainsi dire impersonnels, et une œuvre dramatique fameuse d'un bout à l'autre de l'empire, loin de couvrir de gloire celui qui l'a écrite, le laisse à peu près ignoré. Nous n'avons pu découvrir que deux noms d'auteur : Ou-pi-Ouem, qui, sous le règne du Ué-Tcho fit le roman des *Deux couleuvres*, dont une pièce fut tirée ; et le seigneur Tchin-té-Rou qui écrivit l'*Abricot parfumé* du royaume de Tsou.

VII

LA PEINTURE

S'il faut en croire les fins connaisseurs de l'empire du Milieu, la peinture chinoise serait de nos jours en pleine décadence, et c'est vers les premiers siècles de notre ère, sous les dynasties des Han, des Tsin, des Tang et des Song qu'elle aurait atteint son plus haut degré de perfection. Cela ne veut pas dire que les artistes anciens, dont les noms sont restés dans la mémoire des amateurs chinois, aient su peindre d'une façon plus correcte et plus savante que ceux d'aujourd'hui. Le clair obscur, le modelé, les lois de la perspective étaient tout aussi absents de leurs œuvres que des œuvres modernes, mais leur dessin avait, paraît-il, plus de finesse, leur touche plus de légèreté, leur coloris plus de fraîcheur.

Au siècle de l'empereur Kang-si, qui fut le contemporain de Louis XIV, on put croire un

instant que la grande peinture chinoise allait prendre une nouvelle direction et subir l'influence de l'art européen, ce fut le contraire qui arriva; les peintres d'Europe, que l'empereur retenait à sa cour, ne surent pas braver le goût public, et, au lieu de réagir contre lui, ils s'efforcèrent d'imiter l'art chinois. Ils surpassèrent bientôt leurs modèles et obtinrent de grands succès; ils furent comblés d'honneurs, mais la peinture chinoise demeura ce qu'elle avait été. Une anecdote, encore fameuse aujourd'hui à Pékin, laisse voir à quel point de vue futile et étroit le talent de ces peintres étrangers était apprécié. L'un d'eux demanda un jour au souverain la faveur d'être admis à faire le portrait de l'impératrice. Kang-si accorda gracieusement la permission à la condition que l'impératrice ne poserait pas. Le peintre objecta que n'ayant jamais eu l'honneur d'apercevoir la souveraine, il lui semblait impossible de reproduire ses traits.

— S'il vous suffit seulement de l'apercevoir, dit l'empereur, placez-vous derrière ce treillis doré, elle va traverser la galerie, regardez bien et tâchez de vous souvenir.

L'impératrice passa en effet et l'artiste regarda de tous ses yeux; il se mit aussitôt à l'œuvre et quelques jours après il présentait le portrait à l'empereur.

— Il est d'une ressemblance parfaite, dit Kang-si après l'avoir considéré attentivement, mais pourquoi avez-vous placé ce petit signe brun sur la joue de mon épouse?

— Je n'ai fait que copier mon illustre modèle, dit le peintre, ce signe embellit la joue de l'impératrice !

— Vous vous trompez, comment n'aurais-je jamais vu ce signe.

— J'ose affirmer qu'il existe.

On fit venir l'impératrice : le grain de beauté existait en effet à la place même où l'artiste l'avait placé dans le portrait.

— Vraiment, dit Kang-si, vous êtes le plus grand peintre de l'empire, un seul coup-d'œil vous a suffi pour voir ce qui échappait à mes yeux depuis plusieurs années.

Et le peintre européen fut comblé de nouvelles faveurs.

Le premier principe de l'art pittoresque en Chine est celui-ci : « Il faut représenter les objets tels qu'ils sont, et non pas tels qu'ils paraissent être. » C'est en vertu de ce principe, et non pas comme on le croit d'ordinaire, par simple ignorance, que le clair-obscur, les raccourcis, la perspective, sont bannis des œuvres chinoises. La peinture est ainsi réduite à un simple coloriage, et n'est presque plus un art. Le peintre

chinois est, d'ailleurs, plutôt un marchand qu'un artiste ; le rez-de-chaussée qu'il habite est la boutique où l'on débite les œuvres fabriquées chez lui ; au premier étage de jeunes rapins, déjà habiles, travaillent continuellement pour le compte du maître, dont l'atelier est situé au dernier étage de la maison. Il n'existe rien d'analogue à notre peinture à l'huile. La peinture à l'eau ou à la colle est seule employée par les Chinois ; elle est exécutée, sur soie, sur velin et le plus souvent sur cette matière fragile, que nous nommons papier de riz. Ce papier est fabriqué avec la moëlle de l'arbre à pin, ou bien avec celle d'une sorte de roseau, et le plus communément avec des tiges de jeunes bambous ramollies par un long séjour dans l'eau, puis broyées dans des mortiers de pierre. Ce papier doit sa consistance et sa blancheur à une solution d'alun et de colle de poisson.

C'est au premier étage de la maison que se tiennent d'ordinaire les jeunes peintres, dans une grande salle bien éclairée, le plus profond silence règne dans cet atelier. Assis devant de larges tables, les manches un peu relevées, la natte roulée autour de la tête, les artistes courbés sur leur ouvrage travaillent avec la plus minutieuse attention. Ils choisissent d'abord une feuille de papier de riz sans aucun défaut et passent sur elle un léger lavis d'alun pour la rendre plus apte à rece-

voir la couleur. Ils tracent ensuite le dessin, qui le plus souvent n'est autre chose qu'un décalque rendu très-facile par l'extrême transparence du papier. Chaque artiste a près de lui une collection d'esquisses imprimées dans laquelle il peut puiser à son aise. Tout ce dont on peut avoir besoin pour faire un tableau a été prévu par ces ingénieux recueils : arbres, rochers, lacs, montagnes, maisons, mandarins, oiseaux, poissons, quadrupèdes, rien n'y manque. Lorsque la composition est indiquée au trait, le peintre broie ses couleurs avec le plus grand soin, les délaye dans l'eau, y ajoute de l'alun et un peu de colle, et commence à colorier le dessin ; les pinceaux dont il se sert sont d'une extrême finesse : quelques-uns fabriqués avec des moustaches de rat, sont plus particulièrement recherchés. L'artiste tient son pinceau perpendiculairemont, de façon à ce qu'il forme un angle droit avec le papier : c'est dans cette attitude, d'ailleurs, que les Chinois écrivent ; souvent il se sert de deux pinceaux à la fois : l'un tenu perpendiculairement, l'autre horizontalement. Le premier de ces pinceaux, seul imbibé de couleur, la dépose en points presque imperceptibles sur le papier, et par une manœuvre rapide et d'une adresse extraordinaire le second pinceau étend et estompe la gouttelette colorée. Lorsqu'il peint les carnations, l'artiste

pose la couleur de l'autre côté du papier, la transparence adoucit le ton.

Le plus souvent ces jeunes peintres exécutent une série d'aquarelles qui forment un bel album relié en damas de soie, et racontent les phases de la vie d'un mandarin, d'une courtisane, d'un artisan, d'un criminel. Nous en avons feuilleté plusieurs qui nous ont fait assister à des scènes de la vie officielle, privée ou champêtre. On y voyait des jeunes filles invraisemblables récolter les délicates feuilles de thé du bout de leurs doigts fins comme des griffes d'oiseau, des dignitaires passer avec leur cortége, des condamnés marcher au supplice, des fumeurs d'opium descendre peu à peu de la fortune et du bonheur au dernier degré de l'abrutissement et de la misère. Souvent aussi ce sont des sujets mystiques qui se développent sur les feuillets soyeux de l'album; nous nous souvenons d'on ne sait quel voyage mystérieux vers un génie supérieur, accompli par des philosophes, dans l'illustration duquel l'artiste chinois s'était laissé aller à toute la fantaisie, à toute l'indépendance de son imagination. A la première page, les sages, vêtus de soie et d'or, le visage épanoui et hérissé de poils blancs, étaient assis dans un char couleur de feu traîné par un buffle vert; de jeunes serviteurs qui tenaient à la main des feuilles de nénuphar,

guidaient l'attelage à travers un paysage orné de rochers roses et de saules argentés, avec des gestes gracieux et maniérés, D'autres personnages indiquaient la route à suivre. A la page suivante, les philosophes renonçant à leur séjour terrestre, étaient montés sur des paons aux plumes brillantes, les mains chargées de branches fleuries, et prenaient une voie aérienne. Plus loin, ils se reposaient au milieu des nuages dans un palais de vapeur; en attendant l'heure de repartir, ils se donnaient le plaisir de la musique, grattant des pipas, frappant des tambours, soufflant dans des flûtes, avec des mines béates et des yeux ravis. Cependant, enfourchant des chameaux roses, ornés au front d'une longue corne tortillée, des renards blancs et des buffles aux formes absurdes, les voyageurs se remettaient en route, traversant des plaines d'azur bordées de montagnes nuageuses et de lacs limpides, ils arrivaient bientôt au milieu d'une grande forêt. Là, ils s'arrêtaient de nouveau, les uns préparant le thé, tandis que les autres assis à l'ombre jouaient aux échecs d'un air profondément malicieux ; enfin accroupis sur des hiboux et sur des cigognes, ils atteignaient le but de leur voyage et pouvaient contempler le grand génie qui trône au-dessus des hommes, assis, les jambes croisées entre les ailes d'une large chauve-souris. Les philosophes très-sa-

tisfaits demeuraient en extase au milieu des nuées.

Cet album a été composé par un artiste célèbre sur les rives du fleuve Blanc, et il est impossible de voir un coloris plus délicat, une plus exquise finesse dans le trait; il semble que tandis qu'il dessinait les mille plis du visage de ces philosophes, le peintre s'appliquait à surpasser en ténuité les plus minces fils d'une toile d'araignée suspendue entre deux branches de pêcher, sous sa fenêtre.

Les esquisses à l'encre de chine, sur papier ou soie blanche, jouissent d'une vogue extraordinaire à Pékin; elles ont en effet un charme extrême; légères, vaporeuses, tracées légèrement et d'un seul coup, elles laissent voir l'inspiration originale de l'artiste et sortent de l'ornière commune. Ce qu'elles représentent : c'est un orage qui fait ployer les arbres et chasse les nuées, un fantôme apparaissant confusément dans un tourbillon de poussière, un clair de lune, un effet de neige. On paye ces esquisses fort cher et c'est sans doute à l'une d'elles qu'il faut rapporter la singulière légende, fameuse dans les annales de la peinture chinoise, que l'on entend souvent conter:

Un peintre d'un talent hors ligne, dit cette légende, porta au mont-de-piété, dans un moment de gêne, un éventail de soie sur lequel il avait tracé un paysage nocturne: la pleine lune s'épa-

nouissait dans le ciel de l'éventail, quelques nuages flottaient comme des voiles légers, un beau lac réfléchissait la lune et un cormoran rêvait un pied dans l'eau; l'employé au mont-de piété, plein d'admiration, prêta une grosse somme et le peintre s'en alla. Il revint quelque temps après pour dégager son éventail, on le lui donna.

— Vous vous trompez, dit l'artiste, ce n'est pas le mien. La pleine lune brillait sur celui que je vous ai confié, ici je ne vois qu'un mince croissant.

— C'est la vérité, dit l'employé en regardant l'éventail avec stupéfaction.

Mais il fut frappé d'une inspiration soudaine.

— Votre œuvre est aussi parfaite que la nature elle-même, dit-il, revenez quand la pleine lune brillera au ciel, et l'astre de votre paysage aura repris comme elle sa rondeur.

La peinture sur porcelaine est une des branches intéressantes de l'art chinois. Depuis près de mille années, c'est dans la belle vallée de Fo-liang à King-tè-tchin, la ville où l'on conserve les précieux secrets de la fabrication des porcelaines, que résident les artistes les plus habiles. Les anciens étaient supérieurs aux modernes qui cependant ne sont pas à dédaigner. Actuellement, la décoration d'un vase est presque toujours une œuvre collective; les peintres chi-

nois se partagent la besogne et chacun d'eux a sa spécialité. L'un trace un filet au bord du vase, celui-ci dessine une fleur qu'un autre peint; il y a les faiseurs de rivières et les peintres de nuages; tel ne fait que les visages, tel autre que les mains ou les vêtements. De là une perfection extrême des détails. On peint encore sur toutes les sortes de matières; sur la laque, sur des feuilles d'arbre, sur de la colle de poisson séchée; on joint aux couleurs des étoffes, des perles, de l'or, des plumes d'oiseaux. Mais ces procédés s'éloignent de plus en plus de l'art véritable qui n'a pas, il faut l'avouer, un grand avenir dans l'empire du Milieu. Quelques peintres s'efforcent cependant de le faire progresser; ils s'inclinent devant la science européenne et travaillent sous des maîtres étrangers; mais jusqu'à présent ils ne sont arrivés qu'à perdre leur originalité native sans avoir encore su donner à leurs œuvres une réelle valeur artistique.

VIII

UN MARIAGE A PEKING

Un matin, le marteau de bronze résonne bruyamment contre la porte de l'habitation d'une famille paisible. Les serviteurs s'empressent d'ouvrir et introduisent dans la cour intérieure deux femmes d'un certain âge, vénérables d'aspect, qui demandent à parler au maître de la maison.

Pendant ce temps, les épouses et les filles du chef de la famille, pratiquant rapidement, à l'aide de leurs épingles de tête, de petits trous dans les papiers huilés de leurs fenêtres, regardent avec curiosité les nouvelles venues. Elles reconnaissent aussitôt ces femmes, dont la fonction est de servir d'intermédiaires entre les personnes qui désirent conclure un mariage.

— O-mi-to-fo! s'écrie tout affolée l'épouse du premier rang; on vient nous proposer un gendre!

A ces mots, la jeune fille qui n'est pas encore fiancée, s'enfuit toute tremblante dans sa chambre et court à son miroir, tandis que le père et la mère descendent dans la salle de réception et font asseoir les intermédiaires sur le banc d'honneur.

Après avoir épuisé toutes les formules de politesse, les deux femmes exposent le but de leur visite. Il s'agit d'une famille riche et honorable qui a entendu parler de la grâce et des vertus de la jeune fille, libre encore de tout engagement; elle désirerait vivement qu'une femme aussi parfaite vînt embellir leur intérieur en devenant la première épouse du fils qu'ils ont élevé. Ce fils possède naturellement toutes les qualités du cœur et de l'esprit, il est bien fait et beau de visage, d'un caractère doux et d'une santé parfaite.

Si les parents trouvent quelques avantages aux fiançailles proposées, on fait venir la jeune fille et les intermédiaires l'examinent attentivement; elles admirent ses petits pieds pas plus longs que le sabot d'une antilope, les lourdes tresses de ses cheveux noirs, ses sourcils finement dessinés, l'élégance de sa taille et la modestie de son regard. Puis elles se retirent, emportant une tablette sur laquelle sont inscrits la date exacte, le jour et l'heure de la naissance de la jeune fille, afin que l'on puisse tirer l'horoscope des futurs fiancés. Si le destin ne s'oppose

pas à leur union, les pourparlers continuent; bientôt on échange quelques menus cadeaux : fruits, pâtisseries, cochons de lait rôtis et autres objets qui n'engagent à rien. Les fiançailles ne sont définitivement conclues que lorsque les parents du jeune homme ont envoyé à ceux de la jeune fille une somme d'argent dont le chiffre a été fixé dans les entrevues précédentes.

La fiancée envoie alors à son futur époux l'inventaire de tout ce qu'elle possède : trousseaux, bijoux, meubles, objets d'art; elle lui fait aussi parvenir un charmant petit soulier parfumé de musc, brodé d'or et de pierreries et si mignon, que l'on pourrait le cacher dans le calice d'un lotus. Ce premier gage d'amour, le fiancé va le suspendre à son cou par un cordon de soie; il le regardera souvent, en respirera le parfum, et de doux rêves lui montreront celle qu'il adore sans la connaître, belle comme Ngeou-Chan, la plus belle des héroïnes chinoises. Il enverra alors à sa bien-aimée cinq pièces de satin de couleurs diverses : bleu, blanc, vert, pourpre, jaune.

Ces formalités accomplies, il ne reste plus qu'à choisir un jour heureux pour la célébration du mariage.

Le matin de ce grand jour, la fiancée est éveillée par quatre jeunes filles qui resteront auprès d'elle pendant toute cette journée; elles la

font asseoir sur le bord de son lit et causent avec elle de son avenir de femme, de son passé de jeune fille.

Bientôt une musique bruyante retentit devant la maison. C'est le cortége nuptial qui arrive. Alors les parents de la jeune fille s'écrient :

— Enfant ! enfant ! il est temps de commencer ta toilette.

On entoure d'abord de bandelettes noires les petits pieds de la fiancée, puis on lui met des souliers de satin rouge sur lesquels deux phénix sont brodés en perles de couleur ; puis, pardessus un large pantalon de soie blanche, on lui fait endosser la robe de satin cramoisi ornée devant et derrière d'un phénix d'or, emblême de la femme. Pour la première fois les longues nattes pendantes qui forment la coiffure des jeunes filles sont relevées et roulées au-dessus des oreilles, deux espèces de sceptres en jade sculpté que l'on fixe de chaque côté de la tête retiennent les nattes ; ces sceptres, qui sont toujours par paires et se nomment *joui*, symbolisent la sympathie. Quelquefois on ajoute à cette coiffure un filet d'or et de perles dont la frange retombe sur le visage et le cache.

La musique se fait entendre une seconde fois.

A ce signal, tous ceux qui se trouvent dans la chambre éclatent en sanglots, la fiancée comme les autres.

— A-ya ! a-ya ! s'écrie-t-elle, je ne sais si mon mari sera bon ou mauvais ; s'il m'aimera ou s'il me méprisera.

— Cela est l'affaire du ciel, répondent les jeunes filles.

Pour la troisième fois la musique résonne :

— Le temps est venu, cesse de pleurer et de rougir tes beaux yeux, s'écrie-t-on de tous côtés.

La fiancée accomplit devant son père et sa mère le dernier salut du Ko-tou, c'est-à-dire qu'elle se prosterne et frappe plusieurs fois le sol de son front. Lorsqu'elle se relève on lui met dans la main gauche une pomme, dans la main droite un flacon rempli de graines de céréales, de perles d'or et d'argent, puis on lui jette sur la tête un voile de soie rouge qui l'enveloppe entièrement. Alors le frère aîné de la jeune fille ou, à défaut de frère, un proche parent entre dans la chambre et saisit vivement la fiancée qui se débat et pousse des cris de désespoir.

Une magnifique chaise à porteurs en satin pourpre, brodée de fleurs multicolores et surmontée d'un phênix aux ailes ouvertes reçoit la jeune fille qui y est hermétiquement enfermée.

Les porteurs soulèvent alors le palanquin et le font pirouetter d'abord à droite, puis à gauche comme pour obliger la mariée à secouer sa douleur qui éclate, comme on le pense bien, plus

bruyamment que jamais ; bientôt on repose le palanquin à terre et une mendiante place au-dessous une grande tasse pleine de viande : si les chiens errants viennent manger cette viande, c'est un heureux présage.

Enfin le cortége se met en route, un homme armé d'un fouet qui sert à écarter les curieux marche devant la chaise de la mariée. Derrière le palanquin viennent les musiciens rangés sur deux files entre lesquelles sont portés par des hommes ornés d'écharpes rouges, le trousseau de la fiancée étalé sur des tables de laque, puis les meubles, la vaisselle, les brûle-parfums de bronze et une foule de coffres magnifiques le plus souvent vides et loués pour la circonstance. Un jeune garçon s'avance ensuite tenant un panier dans lequel sont enfermés deux canards mandarins, emblème de l'amour conjugal ; puis, les invités à cheval, en voiture ou en chaise à porteurs défilent, et le cortége est terminé par un grand nombre d'hommes portant des lanternes et des bannières de soie.

Lorsque l'on arrive devant la maison de l'époux trois bombes d'artifices éclatent et des fusées s'élèvent ; alors, le fiancé, vêtu d'une robe de satin bleu et d'une tunique de satin noir, paré de tous les insignes de son grade s'il est mandarin, sort de la maison, et vient frapper au palanquin :

à la troisième fois seulement la mariée lui ouvre. Les quatre jeunes filles qui l'ont assistée pendant toute cette journée l'aident à descendre et à marcher sur le tapis de soie rouge qui s'étend de la rue jusqu'à la chambre nuptiale.

Au moment où l'épousée entre dans la maison, une des intermédiaires plonge sa main dans un boisseau remplit de cinq espèces de graines, et lui en jette une poignée au visage : cela est un préservatif contre les malheurs.

Au seuil de la chambre parfumée une selle de cheval élégamment brodée est placée en travers de la porte. La fiancée doit l'enjamber et jeter en même temps dans la chambre la pomme qu'elle tient à la main. Cette singulière cérémonie est un jeu de mots chinois en actions : La fiancée trouve la tranquillité et apporte la paix dans la maison, elle apporte aussi le bon ordre et l'abondance symbolisés par le flacon précieux qu'elle tient à la main.

On fait asseoir les jeunes époux sur un double divan séparé par une table qui occupe le fond de la salle, et tous les invités entrent dans la chambre. C'est l'instant solennel : le fiancé va enfin voir le visage de celle à qui il consacre sa vie ; il écarte d'un coup de son éventail le voile qui la cachait à tous les yeux ; et elle, aveuglée jusqu'à ce moment, voit aussi pour la première fois

l'homme qu'elle doit aimer toujours. Comme le cœur des deux époux doit battre à coups pressés pendant cette minute terrible qui va décider de leur bonheur ! que de déceptions elle amène souvent, que de rêves, que d'espéranes elle disperse brusquement pour les remplacer par un amer chagrin que la politesse oblige à cacher sagement !

Les invités examinent la mariée avec la plus indiscrète attention, et font tout haut sur son compte leurs observations, qui ne sont pas toujours très-aimables. Si elle les supporte avec patience, sa réputation de femme bien élevée est établie.

On apporte deux coupes reliées l'une à l'autre par une chaîne : dans l'une, on verse le vin d'or ; dans l'autre, le vin d'argent (c'est-à-dire du vin de riz et du vin de millet), que les époux doivent boire en même temps ; puis on pose sur une bassine renversée, et placée sur la table, la pâte de longévité (tseo-mien). C'est un long vermicelle que les époux sont forcés de manger chacun par un bout ; puis ils doivent se partager des petits gâteaux nommés tseu-soun-po-po. Plus ils en mangeront, plus leur postérité sera nombreuse. Pendant ce repas symbolique, les nouveaux époux devraient s'adresser toutes sortes de souhaits. Mais comme il est assez mal aisé de parler

la bouche pleine, d'ordinaire un homme et une femme, cachés derrière des paravents, s'expriment pour eux.

— Que ta gloire s'élève comme le soleil levant !

— Que ta beauté s'épanouisse comme la lune, qui de croissant devient disque !

— Que la fortune soit ton amie !

— Que le bonheur soit ton compagnon !

— Puisses-tu n'avoir que des fils !

— Que tes filles soient plus belles que les pivoines ! et autres souhaits de circonstance. On fait alors le simulacre de baisser les rideaux du lit, on les relève aussitôt. Puis on dénoue les cheveux de l'épousée, et l'on remplace sa coiffure de jeune fille par celle adoptée par les femmes mariées : les cheveux sont disposés en grandes coques et par dessus l'on ajuste un ornement en plumes de martin-pêcheur.

Une fois coiffée, la jeune femme se prosterne devant son mari, qui lui rend son salut, mais moins humblement ; elle s'agenouille ensuite devant le père, la mère, et tous les parents de son époux. Elle adresse une prière au Ciel et à la Terre, puis on la conduit devant les tablettes qu'habitent les âmes des ancêtres, et elle s'incline devant elles. Elle s'approche ensuite de Tsao-tien, le génie du foyer, et le supplie de veil-

ler sur elle et sur sa maison, lui promet d'être une bonne ménagère et de n'avoir d'autre souci que le soin de son intérieur. Puis elle se rend aussitôt à la cuisine et de sa main allume un fourneau.

Lorsqu'elle revient, on sert le repas, les invités s'asseyent devant des tables disposées pour quatre personnes. Il est de bon goût que le mari circule entre les tables, s'arrêtant ici ou là, veillant à ce que ses convives ne manquent de rien. Le vin emplit les tasses, la gaieté s'allume, la musique fait rage dans la cour de la maison, et ce n'est que fort avant dans la nuit que les conviés se retirent enfin en appelant la bienveillance des poussahs sur la famille qui vient de se fonder.

IX

CÉRÉMONIES FUNÈBRES

Chaque jour, à l'heure où Pékin commence à découper sur le ciel rougi par l'aube, les toits relevés aux angles, de ses tours et de ses palais; à l'heure où la longue perspective des rues, pleines d'une vague poussière bleue, se montre déserte d'un bout à l'autre, et que les marchands, ouvrant leur boutique, accrochent les enseignes verticales dont les riches couleurs, dans la pénombre, ne donnent pas encore tout leur éclat, un char lourd traîné par des bœufs, circule lentement à travers la ville à peine éveillée. Deux hommes vêtus de blanc précèdent l'attelage, un troisième individu le guide, et l'on avance silencieusement le long des rues. De temps à autre, ceux qui marchent en avant font un signe : la voiture s'arrête, tandis que les deux hommes se penchent vers le seuil d'une maison et ramassant quelque chose : c'est le cadavre d'un enfant; un

lambeau de natte l'enveloppe, ou bien il est enfermé dans un modeste cercueil. On place ce cadavre dans le char qui se remet en route. Sur les places publiques, dans les carrefours, il stationne quelques instants, et de différents côtés des gens en pleurs apportent une nouvelle charge au funèbre véhicule. Aux portes de la ville, la voiture s'arrête une dernière fois devant un petit abri en planches, sous lequel sont déposés plusieurs cadavres d'enfants au-dessous de dix ans. Le gardien de ce triste asile vient entasser les jeunes morts dans le char, qui bientôt s'enfonce sous la voûte perçant les puissantes murailles, et il emporte loin de Pékin sa lugubre charge.

Comme on le voit, il n'existe aucun contrôle, aucune vérification des décès,et cette façon d'enlever les morts anonymes abandonnés sur la voie publique pourrait favoriser singulièrement les crimes. Ils sont rares cependant, quoi qu'on en dise, et c'est peut-être justement cette coutume, mal interprétée, d'abandonner ainsi des cadavres d'enfants au bord des chemins qui a accrédité en Europe l'idée que l'infanticide est pratiqué en Chine presque communément : « Le tigre lui-même ne mange pas ses enfants », dit un proverbe chinois, et plus que tous les autres, les Chinois chérissent leurs descendants ; c'est en eux seuls qu'ils fondent l'espoir de leur vieillesse et

du repos de leurs mânes après la mort. Dans un pays où la piété filiale est la première des vertus, l'homme le plus misérable, ne fût-ce que par intérêt, n'irait pas se priver volontairement de son soutien futur. Le grand philosophe Meng-tseu a dit : « Il y a trois choses qui sont contraires à la piété filiale, et la pire de toutes est de ne pas avoir d'enfants.» Tous les Chinois sont de cet avis. C'est donc le désir de s'exonérer des frais toujours considérables d'un enterrement ou l'impossibilité absolue de payer les plus modestes funérailles, qui obligent les familles pauvres à laisser à l'édilité le soin de donner une sépulture à leurs enfants.

Si, au lieu d'être un descendant, le parent décédé était un ascendant, nulle famille n'oserait se dispenser des funérailles. Il n'est pas de sacrifice que l'on ne s'impose pour ensevelir avec pompe ceux à qui on doit le jour. Quelquefois, le mort, bien calfeutré dans son cercueil, attend pendant des années que sa famille ait amassé la somme nécessaire aux frais de l'enterrement; on vend la maison, le champ qui était la seule ressource du ménage ; à défaut de propriétés, le fils ainé se vend lui-même ou s'engage comme serviteur pour dix ou vingt années, et le père aura un bel enterrement.

Lorsque le chef d'une famille vient de rendre

le dernier soupir, les parents éplorés se précipitent le front contre terre en poussant des hurlements de désespoir. On accroche aussitôt une grosse lanterne blanche à la porte extérieure de la maison, puis le fils ainé s'approche du puits qui dessert l'habitation, laisse tomber dedans une pièce de monnaie et puise de l'eau. Il lave soigneusement avec cette eau le corps de son père que l'on a étendu sur le plancher.

Bientôt arrivent les Tao-see que l'on a été quérir en toute hâte. A peine entrés dans la maison, ils commencent à faire entendre un effroyable et prodigieux tintamarre, frappant sur desgongs, sur des tambours, froissant des cymbales l'une contre l'autre, et poussant des cris qui n'ont rien d'humain. Ce singulier concert a pour but d'épouvanter certains génies qui rôdent autour des cadavres chauds encore et incitent celle des trois âmes du mort qui doit rester sur la terre à élire domicile dans le corps d'un animal inférieur. Lorsqu'ils jugent que les mauvais génies sont en fuite, les Tao-see se retirent, et la famille prépare et expédie les lettres de faire part. Celles-ci sont de dimensions colossales et écrites avec de l'encre de deuil, l'encre bleue. Voici comment ces lettres sont conçues :

« Apprenez que le fils dénaturé nommé (*Li-Tso*) qui avait mille fois mérité, par ses crimes,

de périr de mort violente, n'est pas mort, et que c'est sur son digne père que le malheur est tombé, sur cet homme vénérable à qui l'empereur régnant de la grande dynastie des Tsins, avait conféré (tel ou tel grade civil ou militaire), sur celui qui, aux examens littéraires, avait obtenu le titre de kiu-jen (licencié).

« Le père de celui qui écrit, le vénérable (*Li-Kiang*), tomba malade le troisième jour de la présente lune; il souffrit cruellement jusqu'au dixième jour où il fut emporté aux pays d'en-haut (il était né à telle époque et avait tel âge).

« A peine avait-il rendu le dernier soupir, que sa famille était plongée dans le désespoir, et maintenant, hélas! elle a la douleur de vous le faire savoir. Nous avons choisi les douzième, treizième et quatorzième jours de ce mois pour les visites à rendre au défunt.

« On ne recevra pas de présents funéraires.

« Celui qui écrit et ses frères cadets sont plongés dans la douleur; ils versent des larmes de sang, les parents et les descendants du sage qui nous a quittés sont à genoux devant le cercueil et frappent la terre de leur front.

« De la résidence de celui qui est dans le deuil, nommée (le verger des pommiers en fleurs). »

Dans la salle de réception toute tendue de dra-

peries blanches, le corps du défunt, revêtu de ses plus riches habits, est déposé dans un cercueil magnifique et placé sur une table surmontée d'un dais et tout enveloppée de soies blanches. Ce cercueil, taillé dans le bois le plus dur et le plus indestructible, a la forme arrondie d'un gros tronc d'arbre; il est fouillé, ramagé, sculpté comme la plus fine branche d'éventail. Sur le couvercle on remarque un grand caractère qui signifie longévité : c'est une allusion à la vie future. Depuis longtemps le cercueil faisait partie du mobilier de la maison; il était placé à l'endroit le plus apparent de l'appartement, et le défunt le montrait avec orgueil à ses amis; s'il voyageait il l'emportait avec lui pour être bien sûr, en cas d'accident, d'y dormir le dernier sommeil.

Le corps devrait être exposé sept jours, mais ces sept jours sont d'ordinaire réduits à trois. C'est pendant ce temps que les invités viennent rendre leur visite de condoléances. Ils saluent le défunt comme s'il était encore vivant. C'est Kon-fou-tse qui le veut ainsi; il a dit quelque part : « Rendez aux morts les mêmes devoirs que s'ils étaient parmi vous et pleins de vie. » Le fils aîné se tient à la tête du cercueil et répond aux saluts des visiteurs, tandis que les femmes, cachées par les draperies, poussent des sanglots déchirants. On brûle des parfums sur un petit autel, devant

la tablette funéraire qui sera suspendue dans la salle des ancêtres. Une des âmes du défunt doit résider désormais dans cette tablette.

Le jour de l'enterrement arrivé, le cortége funèbre quitte la maison mortuaire et se met en marche dans l'ordre prescrit; des bonzes vêtus de jaune s'avancent en tête, et psalmodient d'un ton aigu des prières en langue thibétaine; derrière eux viennent de jeunes garçons, protégés par un petit dais rouge monté sur quatre hampes; ils frappent lugubrement sur des tambours et font se heurter des cymbales; ces enfants sont vêtus de robes rouges, leur tête est ceinte d'un bandeau blanc qui laisse pendre jusque sur leurs yeux des effilés noirs. Puis marche la foule des invités en habits de fête et ayant seulement supprimé le gland rouge qui orne le chapeau de cérémonie; les parents viennent ensuite vêtus de blanc et éperdus de douleur; le fils aîné, couvert d'un cilice de toile blanche, marche le dernier. A un signal donné, tous les parents se retournent vers le char funèbre et font, en gémissant, neuf saluts et trois prosternements. Le fils aîné pousse quelquefois le désespoir jusqu'à s'évanouir à intervalles égaux. A ce moment un homme place près de lui un petit matelas sur lequel il peut tomber.

Une double haie de pleureurs, qui s'étend quelquefois pendant l'espace d'un kilomètre, est ran-

gée sur le passage du convoi; ces pleureurs en robes noires nouées par des ceintures blanches, coiffés d'un chapeau noir orné d'une houppe rouge, portent tous quelque attribut : les uns de grands écriteaux sur lesquels sont tracés ces mots : *Recueillez-vous, gardez le silence, faites place;* d'autres, des bannières triangulaires qui rappellent les différents titres du défunt; ou bien ce sont les emblêmes du roi des enfers que l'on voit briller dans les plis de la soie; enfin beaucoup de ces hommes soufflent de tous leurs poumons dans des trompes d'un mètre et demi de long, et imitent à s'y méprendre les mugissements des bœufs.

Le catafalque s'avance, soutenu par quarante-huit porteurs, pour le moins, disposés de façon à former la figure d'un éventail ouvert dont le côté le plus étroit serait appuyé au corbillard. Le catafalque est une sorte de brancard immense surmonté d'un dais vouté et posé sur quatre colonnes; une large frise richement ornée court au faîte des colonnes et borde la toiture du dais; un baldaquin élégamment découpé en satin violet brodé d'or descend de cette frise; au-dessous, sur le brancard, le cercueil disparaît sous un amoncellement de draperies superbes en étoffes violettes chargées d'énormes et pesants dragons d'or. Sur le devant du catafalque, en dehors du

dais, se tiennent debout trois personnages singuliers en costume de théâtre : ils ont pour mission de représenter les trois âmes du défunt. L'un est vêtu comme une femme : il a des fleurs dans les cheveux, des fruits et des animaux brodés dans la soie de ses robes : c'est l'âme terrestre, celle qui habitera la tablette funéraire ou le corps d'un animal plus ou moins noble. Le second porte le costume que doit porter le grand mandarin des enfers : c'est l'âme chargée d'expier les fautes du défunt ; elle résidera dans les enfers. La troisième, c'est l'âme victorieuse, celle qui habitera au ciel avec les sages et les dieux ; celui qui la représente est vêtu comme un guerrier, un héros, un triomphateur ; deux immenses plumes de faisan s'élancent de sa coiffure.

De chaque côté du catafalque marchent des hommes et des jeunes garçons qui jettent sur leur passage des ronds de cartons dorés percés au milieu d'un trou carré comme les pièces de monnaie. Ces sommes imaginaires, ainsi jetées au vent, ont pour but d'apaiser les mauvais génies qui en veulent aux restes du défunt.

Le cortége funèbre sort de la ville et se dirige vers le lieu de la sépulture. Cet endroit, un magicien habile dans son art l'a désigné exactement comme le plus propice à l'ensevelissement du mort ; il a dit aussi de quelle façon le cadavre de-

vait être placé dans la fosse, pour pouvoir reposer en paix ; si sa face devait regarder l'orient ou l'occident, le nord ou le midi. La détermination stricte de la posture que doit avoir le mort dans son tombeau est, paraît-il, de la plus haute importance ; dernièrement, un grand fonctionnaire estimé pour son esprit et sa sagesse, quitta précipitamment Pekin et entreprit le long et pénible voyage de Tartarie, pour aller changer l'orientation du cadavre de sa mère ; le magicien lui avait avoué qu'il s'était trompé dans ses calculs et que les mânes de la défunte ne devaient trouver aucun repos.

Près du tombeau creusé à l'avance, on a dressé une tente vaste et haute sous laquelle sont disposées de nombreuses tables chargées de mets. Tous les invités prennent place, mangent et boivent, vident de nombreuses coupes à la mémoire du défunt, et ce n'est qu'après le repas fini, que l'on descend le cercueil dans la fosse. Tandis qu'il glisse lentement dans son dernier asile, un homme frappe en cadence sur une tige de bambou creuse. Le rhythme qu'il bat peut se rendre par une mesure de deux temps : une noire, deux croches. Ce bruit est d'ailleurs fréquemment couvert par les hurlements de douleur poussés par les parents.

Si celui que l'on vient d'ensevelir est un

prince ou un grand personnage, la famille habite deux jours entiers sous des tentes auprès du tombeau ; si c'est un simple particulier, on rentre aussitôt dans la ville.

Le soir, entre neuf et dix heures, un nouveau cortége se dirige vers la place la plus voisine de la maison mortuaire. Des hommes portant des lanternes blanches l'accompagnent et éclairent les singuliers objets que l'on transporte. Ce sont des vêtements, des meubles, des animaux, chevaux, bœufs, chiens, chats, perroquets, le tout en papier doré, puis une maison quelquefois grande comme nature, faite d'une carcasse en bois de sorgho, recouverte de carton et de papier dorés. Cette maison est de tous points semblable à celle qu'habitait le défunt. Ces animaux sont l'image des bêtes familières qu'il aimait et soignait; ces meubles, ces vêtements, sont ceux qu'il préférait à la fin de sa vie. Bientôt une énorme flamme illumine le quartier : toutes ces effigies s'en vont en fumée, elle monte dans le ciel et porte aux âmes flottantes du mort le souvenir des objets qu'il a chéris. Dèsormais celui qui vient de quitter la terre peut dormir tranquille, il n'a rien à reprocher à la piété filiale de ses descendants, tous les rites sont accomplis.

X

L'ENFER.

Un soir, voyagant sur une route du Kouan-Ton, je m'arrêtai dans une pagode afin d'y passer la nuit. En Chine, les bonzes donnent l'hospitalité aux voyageurs ; on est, chez eux, mieux et plus tranquille qu'à l'auberge. Il faisait nuit dêjà lorsque j'arrivai ; j'étais las, et après avoir partagé le frugal repas des bonzes, je me fis conduire à ma chambre, où je ne tardai pas à m'endormir.

Le lendemain, lorsque je voulus repartir, on me dit que la neige était tombée pendant la nuit en grande abondance et que les chemins déjà si mauvais en Chine, étaient devenus impraticables. La campagne était toute blanche, en effet; les cèdres du jardin ployaient sous des paquets de neige, les toitures de la pagode, ainsi que

les dragons et les monstres accroupis à leurs angles, semblaient recouverts d'hermine.

Le chef de la bonzerie, un vieillard sans barbe, à la tête rasée, à la mine spirituelle, vint me trouver afin de m'aider à passer le temps de ma captivité ; il me fit visiter la pagode et m'apprit qu'elle était spécialement dédiée à Kouan-chi-in, la déesse de la Miséricorde.

Je voyais en effet de tous côtés des statuettes de la même femme, tantôt montée sur un tigre blanc, tantôt debout, tantôt assise sur un lotus. Un grand tableau appendu au mur attira surtout mon attention. J'avais vu déjà de semblables peintures sans songer à me faire expliquer leur sens légendaire. C'était bien le cas de satisfaire ma curiosité. Le tableau représentait l'enfer bouddhique. Un grand nombre de damnés subissaient des supplices très-variés et très-compliqués, tandis qu'une pluie de fleurs tombait d'en haut, ce qui semblait combler de joie les malheureux torturés.

— A quoi cette peinture fait-elle allusion, demandai-je au bonze.

— Si vous voulez le savoir, je vais vous lire la légende de Kouan-chi-in, dit-il.

Il alla chercher un vieux livre dont il secoua la poussière et nous nous assîmes, pour avoir

chaud, sur une sorte de four en brique recouvert d'un mince matelas.

— Celle que nous vénérons sous le nom de Kouan-chi-in, dit le bonze avant d'ouvrir le livre, se nommait pendant sa première existence Chen; elle était fille de pauvres montagnards; mais lorsqu'elle revint une seconde fois sur la terre, elle était fille de roi et se nommait Miou-Chen; et maintenant écoutez :

Le bonze, après avoir posé sur son nez une prodigieuse paire de lunettes, ouvrit le livre et lut un fragment de la vie légendaire de Miou-Chen.

Je transcris presque textuellement :

Un jour la belle Miou-Chen s'éveilla d'un long sommeil. Elle était dans une forêt sauvage, couchée sur des lotus; à ses pieds dormait un tigre couleur de jade.

Tandis qu'elle promenait autour d'elle ses regards surpris, elle vit venir entre les arbres un jeune garçon à la peau brune et luisante qui portait un étendard claquetant dans l'air et froissant le feuillage.

L'enfant s'approcha d'elle, et, appuyant sur le sol la hampe de sa bannière, et il la salua.

— Je viens à toi par l'ordre du seigneur des enfers, dit-il ; le grand Roi de Jade admire ta sagesse, et si ton courage est sans défaillance il

consent à te laisser franchir la porte de la terrible cité de Fou-Tou-Tchan et visiter son royaume.

Miou-Chen se leva sans trembler, et à travers la sombre frondaison, regarda les étroits lambeaux du ciel bleu.

— En quelque lieu que je me trouve, tant que ma vertu ne faiblira pas, le maître du ciel me protégera, dit-elle.

— Viens donc dit le jeune garçon, en soulevant la bannière sanglante, le roi des dix enfers t'attend près du pont d'or de Pou-Tien !

Bruyamment il se fraya un chemin à travers les branches et Miou-Chen le suivit.

Ils sortirent de la forêt et entrèrent dans une vallée solitaire. Après avoir marché quelque temps Miou-Chen aperçut un homme assis sur le sol, à l'entrée d'une grotte, et elle s'arrêta surprise, car cet homme était entouré d'une bande de démons qui l'assaillaient, tandis que des scorpions escaladaient son corps. A sa gauche des êtres aux corps de léopards, aux faces effroyables, remuaient des chaînes rougies au feu et secouaient des serpents furieux. Une affreuse diablesse, les seins pendants, la tête chauve, les muscles dècharnés, tenait une grenouille par la patte et avec un rire stupide et édenté la faisait gigoter devant les yeux du patient. A sa droite

deux jeunes filles d'une beauté surhumaine, magnifiquement parées, mais laissant entrevoir sous leur robe une queue de renard et des pieds difformes, faisaient luire leur beau sourire et leurs regards caressants, tandis que leurs lèvres roses parlaient d'amour à voix basse.

Miou-Chen dit à l'envoyé du roi des enfers :

— Quel est cet homme malheureux.

— Cet homme est le sage Ma-Min. Le grand Roi de Jade lui a envoyé ses diables pour le tenter.

Alors Miou-Chen s'approcha du sage :

— O ! Ma-Min, dit-elle, je vois ta pensée immaculée monter de ton front comme une vapeur et former la nuée glorieuse qui t'élèvera au royaume des immortels.

Puis la jeunes fille coutinua sa route vers les enfers. Elle arriva dans la province de Sée-Tchoen, et atteignit le pont d'or qui aboutit à la porte de l'enfer. Comme elle allait le franchir, elle fut contrainte de reculer par une foule tumultueuse d'hommes et de bêtes qui accourait de l'autre extrémité du pont. Et comme elle s'étonnait :

— Tu vois ici ceux qui reviennent à la vie sous une forme nouvelle, lui dit son jeune guide : ces rois superbes étaient autrefois pauvres et vertueux ; ces mendiants difformes furent pleins

d'orgueil; ces reptiles qui se trainent en sifflant ont été des hommes envieux et sournois; ces oiseaux étaient de jeunes fous au cœur léger et insouciant; quant à cette bande d'ânes qui ruent et braillent, ce sont pour la plupart d'anciens fonctionnaires sans probité.

Lorsque le troupeau bruyant se fut éloigné Miou-Chen passa le pont et se trouva devant la porte voûtée et jaune, comme une porte impériale, de Fou-Tou-Tchan la cité sévère. De chaque côté de l'entrée deux démons, l'un ayant une tête de bœuf, l'autre une tête de cheval, faisaient sentinelle; un troisième être couleur de suie, et dont la tête était en fer, balayait le seuil. A l'approche de la jeune fille il s'écarta et les portes s'ouvrirent. Elle entra, derrière elle, avec un retentissement plaintif, les lourds battants retombèrent.

Elle longea les larges rues de la ville de justice, suivant la foule des nouveaux morts que des soldats poussaient vers le palais des jugements suprêmes. Elle vit à l'angle des carrefours ainsi que des morceaux de débris inutiles, de vieux registres déchirés, des instruments de torture rompus par l'usage, et qui n'étaient plus bons; mais plus loin des forgerons actifs battaient l'enclume et tordaient le fer.

Le jeune garçon que guidait Miou-Chen pé-

nétra dans la salle d'un vaste palais, et la jeune fille après lui. Elle aperçut alors le Roi de Jade sur son trône, elle admira sa coiffure frangée de perles et son visage couleur d'orange mûre, respirant la franchise et l'équité. En face de lui, sur une estrade, se dressait le tribunal dernier auquel siégeait le grand juge Loun-Yo, sous deux bannières flamboyantes d'étoiles, assisté de nombreux serviteurs feuilletant et mettant en ordre les dossiers des morts appelés. Tout autour de la salle étaient assis les mandarins de l'enfer: Fou-chou, porteur de la lance à trois dards; Pena-tchan, le gourmand, le pou-sah de la bonne chère; Ti-tsan, prêtre du culte infernal, et Ta-tcha, l'espion nocturne qui enregistre les insomnies et les rêves criminels.

Le Roi de Jade salua Miou-Chen et lui dit:

— Veux-tu, jeune fille, descendre avec moi les soixante-douze degrés de l'enfer.

Elle fit signe que oui et le roi se leva de son trône. Miou-Chen vit alors au milieu de la salle un gouffre béant, et les premières marches d'un escalier de pierre. Le roi commença à descendre; elle le suivit et s'enfonça tremblante et pâle dans les lourdes ténèbres de l'enfer.

Bientôt, des hurlements et des sanglots s'élevèrent comme une bouffée amère. La jeune fille vit au-dessous d'elle un précipice peuplé de ser-

pents, de dragons et de monstres furieux ; un pont étroit le traversait et était gardé par le démon de cet enfer assisté d'un guerrier à tête de bœuf portant un écriteau où l'on voyait écrit : « le Bien et le Mal. » Les damnés étaient poussés vers ce pont et, trébuchants, pleins d'épouvante, ils tombaient avec des cris d'horreur sur les gueules béantes et avides.

— Ceci est la première région de la pénitence, dit le roi ; tu vois les ambitieux cruels et gonflés d'orgueil.

Et il continua à descendre.

Elle vit alors un démon pâle et immobile assis sur un trône de glace, le corps couvert de neige ; autour de lui était un lac glacé, et, comme prises dans des gangues de cristal, les têtes violacées des condamnés, dont les dents claquaient avec un bruit sinistre, dépassaient à des intervalles égaux la surface dure de l'étang.

Miou-Chen pleurait et ses larmes se figeaient sur ses cils.

— Ces hommes sont les avares et les riches implacables qui laissèrent mourir de froid à la porte de leur palais les mendiants qui suppliaient, dit le Roi de Jade.

Ils atteignirent le troisième enfer où étaient torturées des femmes nues attachées à des poteaux. Plusieurs démons au corps sanglant leur

arrachaient les entrailles et les remplaçaient par des charbons ardents, ensuite ils recousaient la peau.

— Celles-ci sont les épouses adultères. Que leur ventre coupable subisse le remords brûlant.

Et le roi s'enfonça vers la quatrième région. Là se trouve une vaste mer de sang dans laquelle se débattent une foule d'hommes et de femmes, tandis que sur ses flots épais navigue la nacelle du diable de cet enfer. Ce diable était entièrement vêtu de blanc et portait sur la tête un immense chapeau conique. Lorsque les damnés s'approchaient pour escalader la barque, il écarquillait les yeux, tirait la langue et, en se tordant de rire les repoussait d'un coup de pied.

— Tu assistes au supplice des débauchés et des femmes qui vendent leur sourire dit le roi : ce diable blanc, c'est Ti-Fan.

Miou-Chen descendit encore quelques marches, et vit le cinquième enfer, dont le sol est pavé de glaives et de lames tranchantes, sur lesquels les démons font courir sans relâche les juges iniques et les calomniateurs.

Le sixième enfer est le plus terrible. Le diable qui le régit, avec sa face borgne couleur d'ébène, hérissée de poils rouges, est le plus redoutable des diables. Sous ses ordres les damnés emprisonnés dans une auge de bois sont sciés

20

lentement et méthodiquement avec une scie édentée.

En pénétrant dans cette région, Miou-Chen soupira, et mit la main sur ses yeux, mais le Roi de Jade lui dit :

— Ne gémis pas ainsi, jeune fille, car ces hommes sont des parricides.

Elle descendit rapidement l'escalier lugubre et atteignit le septième enfer où les victimes hurlaient dans l'huile bouillante.

Ceux-ci sont les empoisonneurs.

La jeune fille, le cœur plein de tristesse, versant des flots de larmes, arriva au huitième cercle, et vit qu'un énorme coutelas, se levant et s'abaissant, tranchait en mille morceaux le corps des voleurs et des assassins.

Dans la neuvième région infernale, des meules de fer broyaient les incendiaires, tandis que des chiens furieux léchaient le sang et arrachaient des lambeaux de chair aux suppliciés.

Elle atteignit enfin le dernier des dix enfers, où l'on brise les dents dans la bouche des menteurs, et où les langues sont arrachées avec des fers rouges. Là, elle se jeta à genoux, et tordant ses bras, cria :

— A-Mi-To-Fo !

Puis, perdue dans une prière ardente, elle demeura longtemps immobile.

Alors, lentement une pluie de lotus descendit sur le sol ; de cercle en cercle, on entendit les cris de rage des démons et le bruit des instruments de torture qui se brisaient ; les damnés délivrés de leurs souffrances entonnèrent des chants d'allégresse dont le bruit s'envola vers le ciel occidental.

III

UNE JOURNÉE

DANS

LE ROYAUME DE SIAM

C'est le moment où la nuit s'achève. Comme un ennemi en déroute, l'azur sombre s'enfuit vers l'horizon occidental, et la vallée de Siam s'éveille paresseusement. La chaîne aux Trois cents Pics affirme sa masse brune dans les pâles clartés matinales; la Colline des Pierres-Précieuses, le Rameau de Sabab, parmi les vapeurs bleues, se dressent sur le ciel, et, comme si une foule armée de lances escaladait le versant oriental des montagnes, des rayons d'or dépassent leurs silhouettes obscures. Déjà, des éléphants, par troupes viennent boire au Meï-Nam qui se déroule large et tumultueux dans le fond de la vallée. Sur les rives, de loin en loin, apparaissent des huttes de pêcheurs, construites sur des poteaux. Elles sont enveloppées par la végétation puissante et fraîche, et la hauteur des arbres aux troncs minces les fait paraître très-basses. Des singes bruns, grimpant lestement dans les branches, se balancent au bout d'une liane ou se

promènent sur le sol. D'autres animaux plus terribles se cachent dans la profondeur des taillis : des tigres, des chiens sauvages, des reptiles innombrables.

Quelques barques de pêcheurs s'éloignent des rivages, gagnent le milieu du fleuve et s'abandonnent au courant. Elles avancent rapidement et bientôt, devant elles, se découpe le profil d'une grande cité : des dômes blancs s'arrondissent parmi les sveltes palmiers, des clochetons, des flèches, montent dans la lumière, des maisons se groupent et s'étagent, mirant leur toit rouge dans l'eau argentée du Meï-Nam ; c'est Bankok, la capitale du royaume de Siam.

Devant la ville, le fleuve balance un faubourg flottant, de grands bateaux oblongs, surmontés de petites maisonnettes aux légères toitures en feuilles de palmiers, s'alignent, maintenus par des poteaux de bambous, le long des rives. Sous le rebord des toitures, des galeries se penchent vers l'eau chargées de fruits, de légumes, de riz, de viandes et de poissons, car c'est dans le faubourg flottant que se tient le marché de Bankok.

Les marchands se livrent déjà à leurs occupations quotidiennes, proclamant sur tous les tons et de toute la puissance de leur voix la nature et les qualités des denrées qu'ils débitent. Mille

barques s'engagent dans les rues liquides, se croisant, s'accostant, abordant aux boutiques. Des prêtres de Gaoutama sortent des pagodes riveraines, et, conduisant eux-mêmes de frêles bateaux, viennent à travers la foule recueillir les aumônes des personnes charitables. Du haut des galeries, des cordonniers, des tailleurs interpellent les passants et se recommandent à eux. Dans de gracieuses embarcations reconnaissables à leurs petites cabines faites de branches entrelacées, quelques Chinois colportent activement des quartiers de porc, du thé et des porcelaines communes. Des cargaisons de plantain, de noix de coco, de citrouilles et de poissons salés, circulent lentement sur de larges bateaux plats dirigés par des femmes. Çà et là une jeune fille, tout en ramant, annonce par son chant aigü qu'elle vend du betel rouge et des bananes.

Mais bientôt le reflux commence à agiter le fleuve, car la marée du golfe de Siam se fait sentir jusqu'à Bankok; on attache les canots aux rivages, les acheteurs s'éloignent du côté de la ville, et les talapoins regagnent les pagodes. C'est l'heure où d'ordinaire les marchands ferment leurs boutiques, afin de se reposer et de dormir; mais aujourd'hui, nul ne se reposera et nul ne dormira. C'est jour de fête : plusieurs criminels doivent subir différents supplices, et il est tout à

faït indispensable d'aller voir comment ces gens sauront mourir. Parés et parfumés, c'est-à-dire le haut des jambes ceint d'un lambeau de toile brodée et le torse enduit d'un vernis jaune et odorant que l'on fabrique avec du safran et du bois de santal pulvérisé, les bateliers, les marchands, les pêcheurs abandonnent leurs maisons flottantes, et se dirigent à travers les rues étroites de Bankok, vers le grand carrefour où les exécutions doivent avoir lieu.

Là se dresse la demeure du roi de Siam, amoncellement prodigieux de grands escaliers qu'encombrent des statues peintes, de colonnes plantées sans ordre dont les chapiteaux incrustés de verroteries supportent des globes de cristal, de dômes inégaux couleur de neige, et de cônes de marbres aux pyramidions dorés.

Une foule innombrable, à chaque instant accrue, s'agite devant le palais. Tous les rangs, tous les âges, tous les costumes se coudoient. Des gens du peuple, vêtus de lambeaux, forment des groupes loqueteux. Des mandarins se promènent avec gravité, d'un air dédaigneux et fier ; on les reconnaît à leurs chapeaux pointus, à leurs chemises de mousseline et à leurs babouches recourbées. De jolies filles, aux longs yeux noirs, passent en souriant, la gorge nue, les reins enveloppés d'un pagne étroit de toile ou de laine, les

cheveux libres et rejetés en arrière. D'élégantes Birmanes, vêtues de grêles jupes traînantes et de tuniques brodées qu'enlace une souple écharpe d'azur, des étoiles d'or aux oreilles, une petite couronne au sommet de la tête, considèrent avec surprise de naïves Malaises au doux visage. Celles-ci portent un grand sarrau d'étoffe brune, brodé et chamarré de petits fruits brillants qui ressemblent à des grains de cristal; elles ont la tête entourée d'un voile de gaze dont les bouts retombent sur leurs épaules, la poitrine chargée de grands colliers faits de vertèbres de serpent, et comme suprême ornement des bouquets de fleurs bizarres s'épanouissent dans la large ouverture de leurs belles oreilles.

Tout à coup la foule s'entrouvre, avec mille clameurs, pour livrer passage aux condamnés qui s'avancent entre deux files de soldats, et que suivent des bourreaux chargés de haches, de soufflets et de charbons qu'ils portent dans de grands bassins de bronze.

Au milieu de la place se creuse un vaste bestiaire plein de miaulements de tigres et de barets d'éléphants sauvages. C'est près de cette fosse que fait halte le triste cortége, et les bourreaux commencent de sinistres apprêts sous le regard morne et résigné des coupables.

Ceux-ci sont au nombre de quatre. L'un a in-

cendié la maison de son voisin; il perdra le poignet. L'autre a commis plusieurs meurtres; on découpera en petits morceaux ses entrailles. Le troisième a trahi le roi; sa chair vile sera le jouet des éléphants et la proie des tigres. Le dernier a insulté un dieu immobile dans sa niche dorée; il a versé sur les autels de la boue et des immondices; des flammes vengeresses calcineront les tempes du sacrilége.

Les bourreaux se sont hâtés; ils ont aiguisé les haches et les sabres, dressé les fourneaux et accroché les soufflets. Ils s'approchent de l'incendiaire : celui-ci leur livre son poignet qui saute d'un seul coup. Ensuite, mutilé mais indifférent, sans un cri, sans une contraction de visage, il s'éloigne et se mêle à la foule pour assister aux supplices.

Le meurtrier s'est assis sur une pierre. Pendant qu'on commence à l'éventrer, il tire de sa poche une banane et la mord. Les bourreaux avancent dans leur besogne; le patient claque des dents et ses mains se crispent; il essaye de porter encore une fois le fruit à ses lèvres. Mais bientôt il se tord, blémit et meurt silencieusement.

Courbé vers la fosse, l'homme coupable d'avoir trahi le roi conseille aux tigres d'aiguiser leur appétit. Les exécuteurs s'emparent de lui; ils font passer une corde sous ses bras, le soulèvent

et le laissent glisser dans l'antre terrible; puis brusquement la corde est retirée. Alors des chocs sourds résonnent; comme une balle lancée en l'air, une forme humaine apparaît et retombe; on entend des bris de crâne et de membres; on devine d'épouvantables déchirements, et à des bruits de piétinements se mêlent des hurlements affreux; mais pas un cri humain n'est monté du bestiaire.

Les bourreaux étendent le sacrilége sur une planche, l'y attachent solidement et disposent son front entre deux brasiers. Cela fait, ils soufflent le feu et dirigent des jets de la flamme vers la tête du patient. Celui-ci entonne une chanson impie. Le misérable a les tempes rongées par les tisons, des flèches horribles lui percent le crâne; n'importe! il chante. Cependant son corps est brisé dans d'atroces convulsions, ses yeux saignent, ses os craquent, et son âme s'échappe en un effroyable cri, lambeau déchiré de sa chanson.

Les quatres supplices terminés, la multitude demeure plongée en une extase muette.

Tout-à-coup une bruyante musique résonne; gens du peuple, mandarins, femmes parées se retournent vivement, puis s'écartent et se rangent en deux haies. Mais ce n'est plus pour livrer passage à des condamnés. Il s'agit de faire honneur à

l'illustre Prah-Klang, à l'impeccable mandarin-ministre qui, selon sa coutume de chaque jour, va rendre compte au Seigneur des Têtes des affaires du gouvernement.

Vingt gardes montés sur des chevaux sombres courent devant le mandarin en agitant l'étendard siamois, où est brodé un éléphant blanc sur un fond de satin rouge. A droite et à gauche, accoutrés d'un justaucorps de drap écarlate et d'un pantalon court qui laisse voir à nu leurs minces mollets bruns, coiffés d'un haut chapeau pointu fait en corne de rhinocéros, armés de longues piques et de fusils, des soldats marchent à grandes enjambées pour se maintenir au pas du magnifique éléphant caparaçonné de velours rouge brodé d'or qui porte le Prah-Klang. Une seconde troupe de vingt gardes montés sur des chevaux blancs ferme l'escorte, et la foule s'élance à la suite du ministre qui pénètre déjà dans la première cour du palais.

La grande joie des habitants de Bankok est de voir leur roi, ou, pour mieux dire, de l'entrevoir, car nul n'ose regarder en face la souveraine splendeur. Il ne leur est pas interdit de pénétrer dans les premières cours du palais, derrière quelques grands personnages et d'apercevoir de loin la salle des audiences officielles. Suivi d'une cohue immense, le Prah-Klang traverse plusieurs

cours spacieuses, qu'encadrent des édifices aux dômes couleur de neige ; il s'arrête devant une grande porte de laque incrustée d'or, où sont placés en sentinelle huit éléphants attentifs. Sa monture s'agenouille, il met pied à terre. Toujours accompagné d'un peuple de curieux, il entre dans une vaste pièce pavée et plafonnée de marbre vert, au fond de laquelle, un peu en avant d'une cloison de santal rouge, se range, immobile, une seconde troupe d'éléphants superbement caparaçonnés, derrière une ligne compacte de soldats vêtus d'écarlate et chargés de boucliers noirs.

A l'aspect du Prah-Klang et de son cortége, la ligne des soldats se rompt, les éléphants se déplacent et l'on voit une grande ouverture que barre un magnifique paravent de satin cramoisi. Le ministre écarte le paravent et salue avec respect la salle des audiences officielles.

Dans ce lieu immense et superbe, le sol est pavé d'une délicate mosaïque. Le plafond bleu très-élevé, de forme concave, s'étoile somptueusement d'ors, de cristaux, de fleurs peintes, et des troupes de Génies se poursuivent le long de la corniche saillante. Trois cents piliers s'appuient aux murailles, toutes pailletées de verroteries multicolores, et chaque pilier a pour base le dos d'une statue agenouillée qui courbe son

front vers la terre. Au milieu de la salle, sur quatre éléphants de marbre blanc, s'élève un grand trône voûté comme la niche d'un dieu, mais un rideau de velours rouge est tiré devant le trône.

A la suite du Prah-Klang, plusieurs mandarins ont pénétré dans la salle, ils se sont rangés devant le trône. Bientôt le rideau s'agite, puis se lève. L'assemblée se prosterne, et, touchant la terre du front, demeure dans une silencieuse attente.

Le roi est assis dans la niche, les jambes croisées comme une idole indienne. Il est vêtu d'une robe d'or tellement chargée de pierreries qu'elle est éblouissante et lance continuellement des rayons de toutes couleurs. Au pied du trône, de jeunes serviteurs, vêtus de tuniques pourpre, agitent des éventails de plumes emmanchés à de longues hampes, et les aromes doux du bois d'aigle qui se consume dans des bassins d'argent s'élèvent en blancs nuages vers les narines du roi.

Le souverain fait un geste ; les assistants se relèvent à demi et se tiennent appuyés sur les coudes : le Prah-Klang va parler.

« Propriétaire du monde ! maître de nos vies ! infaillible seigneur ! dit-il, j'apporte des nouvelles heureuses à ton oreille sacrée. Sache, ô

glorieux ! ô superbe ! que les peuples de Tringanou, de Kalantau, de Patani et de Quédah n'ont pas encore payé leur redevance mais qu'ils la payeront bientôt ; que ceux de Soungara, de Tu-Loung, de Ligor, de Salang et de Tchaya se sont déjà acquittés. Sache aussi, maître adorable, que d'après ton ordre, j'ai envoyé une ambassade dans le pays des Birmans afin qu'elle entretienne de tes volontés le Roi aux Pieds d'Or. Selon ton désir, seigneur clément, j'ai fait rejeter dans le fleuve tous les poissons pris le troisième jour du mois. Plusieurs criminels ont subi leur peine, et tu n'ignoreras plus rien quand j'aurai ajouté que ton peuple nage dans la joie et dans la prospérité. »

Le roi a prononcé quelques mots. Respectueusement, à voix basse, on transmet au ministre les paroles augustes.

« Je suis satisfait de tes services, a dit le roi ; je te permets d'incruster de pierreries ta theïre d'or. Continue à bien administrer le royaume. »

Le rideau retombe. L'assemblée pousse un cri de douleur et se prosterne par trois fois.

Quant au Prah-Klang, il essayerait en vain de dissimuler sa joie. La faveur que vient de lui accorder le roi est inestimable. Dans le royaume de Siam, le rang, la valeur d'un homme est indiquée par la richesse de la theïre d'honneur

qu'un esclave porte toujours derrière lui. Une theïre d'or incrustée de pierres fines rend un particulier presque l'égal d'un prince royal.

Tandis qu'il sort de la salle des audiences, la foule entoure le Prah-Klang et le félicite ; celui-ci déclare que pour faire participer le peuple à l'allégresse du ministre, il donne l'autorisation d'aller visiter les royaux éléphants blancs dans leur auguste écurie. Cette faveur, rarement accordée, est accueillie par des cris de satisfaction, des trépignements de joie, et la foule s'élance à travers de vastes cours vers le palais des nobles animaux.

Ce palais s'élève au milieu d'une belle pelouse; ses murs sont en bois de santal, et son large toit, qui luit sous un vernis rouge, est orné çà et là de globes de cuivre et de têtes d'éléphants sculptées.

La multitude pénètre avec respect dans une grande salle affectée aux repas des illustres bêtes. Là se trouvent, à cette heure, le Roi Magnanime, le Prince Formidable, et le Souverain Resplendissant ; leurs défenses sont garnies de clochettes d'or, leur front large couronné d'une chaîne massive. Tous trois sont blancs comme du lait. Ils se tiennent debout devant des tables de marbre et dix-huit serviteurs leur présentent des fruits délicats dans de grands bassins d'or ou

d'argent. Aux poutrelles rouges du plafond, se balancent, avec des contorsions réjouissantes, des singes blancs dont la présence excelle à conjurer les malheurs et à repousser les maladies qui pourraient menacer les nobles animaux.

Autrefois ces blancs éléphants étaient libres, ils couraient, pesants et joyeux dans les belles forêts du Laos, cueillant les pommes sauvages aux arbres enlacés de lianes, buvant par-dessus les saules l'eau d'un lac parfumée de nénuphars et d'iris. Mais, un soir en s'adossant pour dormir à leur arbre accoutumé, ils l'ont senti fléchir et se briser tout à coup sous leur poids, car un homme pendant le jour avait scié le pied de l'arbre. Renversés, ils ont été saisis, liés, livrés à des femelles dressées, qui, à coups de trompe, les ont forcés à se soumettre. Puis on les a offerts au roi de Siam; et, maintenant, ils s'efforcent d'oublier, au milieu des ors et des marbres, les lacs purs, les beaux champs, les grands bois.

Cependant, le soir tombe, et les gardiens annoncent que les éléphants vont se retirer. La foule quitte le palais de santal rouge et, bourdonnante et satisfaite, regagne le carrefour où les exécutions ont eu lieu.

En ce moment, un convoi funèbre le traverse : des Talapoins, habillés de longues robes jaunes et rangés en deux files, poussent des gémisse-

ments désespérés, ou, d'une voix glapissante, psalmodient des hymnes derrière un long coffre roulant que traînent quatre mules. En tête du cortége marche un homme vêtu de bleu, qui crie d'une voix forte : « Lorsqu'une femme est surprise par la mort en état de grossesse, les saintes lois ordonnent qu'au lieu de brûler son corps, on l'enterre, à la nuit tombante, sur les bords du Mei-Nam ». La foule s'incline respectueusement devant le cercueil et demeure immobile. Mais dès qu'elle ne voit plus que le dos des derniers Talapoins, elle se relève, s'agite, gagne les rues voisines et se répand de toutes parts.

Bientôt chaque Siamois rentre dans sa maison, s'assied sur une natte devant le repas du soir. Les pauvres mangent du riz ou du balachang, affreuse substance nauséabonde, et s'abreuvent d'eau parfumée ou de suc de palmier. Les riches, dans des porcelaines de Chine, dans des vases d'or et d'argent, se font servir des poissons, des volailles, des œufs de tortue et de fourmis, des nids d'hirondelles salanganes ; ils boivent des vins de Perse et du thé, à moins qu'ils ne préfèrent une liqueur appelée *lau*, que l'on fabrique avec du riz fermenté.

Dans quelques parties de la ville, les seigneurs donnent des fêtes et des représentations théâtrales.

Voici que la demeure du *Phia-pi-pat-kosa*, c'est-à-dire le ministre du second rang, s'illumine. Des esclaves nus, aux corps bruns et grêles, sont accroupis, dans la cour qui précède l'habitation, devant des bassins pleins d'huile; ils allument les mèches d'étoupe qui trempent dans le liquide. La maison, dont la façade paraît osciller aux lueurs vacillantes des bassins, est large et peu haute, comme toutes les maisons siamoises. Une grande salle, brillamment éclairée par des lampes, s'ouvre sur la cour. Des piliers en bois ouvragé soutiennent le plafond de cette salle dont les murailles sont recouvertes de miroirs prismatiques qu'encadrent çà et là de riches et délicates peintures. Ces peintures méritent qu'on s'arrête un instant devant elles.

Voici l'image d'une bataille qui rappelle sans doute quelque lutte légendaire. Pour lancer des flèches avec leurs arcs d'or, des guerriers se disloquent dans des mouvements fous et charmants; renversés en arrière au point que les aigrettes de leurs casques caressent les fleurs du chemin, ils courent cependant et si vite qu'ils franchissent les précipices, enjambent les collines, sautent les rivières, se poursuivant, s'entretuant, se montrant les menaçantes grimaces des bêtes sculptées sur leurs casques. Le ciel se mêle à la bataille; des guerriers tombent des nuages, la tête

la première, précédés d'une flèche déjà lancée; des oiseaux injustes arrachent aux mains des soldats triomphants leurs arcs tendus et changent les vainqueurs en vaincus. Des fuyards, pour échapper à leurs adversaires, n'ont plus que la ressource de se jeter dans de grands trous d'où s'élève une fumée menaçante. Mais voici une jeune femme vêtue d'un maillot d'or, la tête ornée d'un casque finement ouvragé, qui se précipite, en se tordant comme une couleuvre entre les combattants; elle s'efforce de les séparer et de les attendrir par l'expansion de son désespoir. Sur d'autres panneaux sont représentés des singes de toutes espèces et de toutes grandeurs : loris infiniment petits, orangs-outangs énormes, babouins dangereux qui, rencontrant un homme, le saisissent par un bras, se mettent à rire de toutes leurs forces en fermant les yeux, et, finalement, l'étranglent. Plus loin d'autres peintures mettent en scène des chasses à l'éléphant et des chasses au rhinocéros. La manière dont les Siamois viennent à bout de ce dernier animal est assez curieuse : quatre ou cinq hommes, tenant en main de longs bambous solides dont la pointe a été durcie au feu, se rendent à l'endroit où la présence d'un rhinocéros a été signalée; ils y exécutent une danse tumultueuse en poussant des cris et en frappant des mains; l'animal incommodé

par ces bruits, ne tarde pas à sortir de sa retraite; furieux, il s'élance, ouvrant et fermant tour à tour sa large gueule. Les chasseurs saisissent le moment favorable, ils enfoncent les bambous par la gueule ouverte du rhinocéros jusque dans ses entrailles, puis, vivement, se dispersent de tous côtés. Alors le rhinocéros ébranle le sol de sa chute; avec d'affreux mugissements, il se tord dans la poussière, et vomit autour de lui des ruisseaux de sang, tandis que les vainqueurs hurlent et danse sur un rhythme joyeux. Lorsque le monstre est épuisé, ils se rapprochent et l'achèvent.

Ici, le peintre siamois a ingénieusement profité de son sujet pour faire prendre à ses personnages des poses inconcevables, pour se livrer à la plus folle éxagération de mouvements. Quelques chasseurs, une jambe rejetée en arrière, les reins tordus tellement que leurs épaules touchent leurs cuisses, la tête penchée en avant, attendent, la pique en arrêt; d'autres, accroupis sur leurs talons, les bras en l'air, tiennent leur arme entre deux doigts; la plupart gambadent, font la culbute, se roulent sur le sol, en montrant d'affreuses grimaces au rhinocéros qui sort à moitié de derrière les branches, le nez dressé, l'œil sanglant et les dents à découvert. La coloration générale de cette peinture ne témoigne que d'une médiocre

tendance à reproduire les couleurs véritables des choses, mais il ne faut pas oublier que nous sommes dans le royaume de Thaï, c'est-à-dire dans le pays des hommes libres, et qu'il serait, en effet, servile de copier trop exaetement la nature : donc le ciel du tableau est en or, les arbres sont violets et roses ; quant au rhinocéros, il est d'un magnifique vert pomme.

Au fond de la salle, devant une porte fermée d'un treillis d'or, un dais doré, de forme conique, surmonte une estrade élevée de plusieurs marches et couverte de tapis. C'est sur cette estrade qu'est assis le *Phia-pi-pat-kosa* avec ses fils et les plus illustres de ses invités. Derrière le treillis doré de la porte, on aperçoit, dans une petite salle tendue de satin cramoisi, les femmes du ministre qui tâchent de saisir quelque chose de la représentation. Leurs joyaux scintillent dans la demi-obscurité.

Voici que les musiciens accroupis devant le rideau qui ferme la scène, commencent à souffler dans les *kla-nis* qui ressemblent à des flageolets, à pincer les *tuk-kais* pareils à des guitares, et à frapper sur les *ran-nans* sortes de gros tambours. Le rideau s'écarte et des danseurs entrent en scène. Ils sont vêtus de tuniques rouges serrées à la taille et toutes couvertes de clinquant, coiffés de hauts bonnets coniques. Leur visage

est caché par un masque qui représente la face d'un singe. Ils se prosternent d'abord devant le *Phia-pi-pat-kosa*, puis exécutent une série de gambades, de sauts périlleux, de culbutes réjouissantes, et laissent la place à des danseuses très-richement vêtues, dont les ongles prodigieusement longs sont protégés par des étuis d'or et d'argent. Ces danseuses se meuvent lentement avec une grâce nonchalante pleine de langueur. Puis vient une femme enveloppée de gaze légère, qui élève au-dessus de son front un globe resplendissant : elle personnifie la Lumière. En même temps qu'elle paraissent le génie du Bien et le génie du Mal : ils luttent ensemble ; l'un est vêtu de blanc, l'autre de noir. La femme projette les rayons de son globe lumineux sur les deux combattants. Après un combat assez long, la Vertu triomphe du Vice : le génie du Mal est terrassé. Les musiciens exécutent un intermède brillant qui précède la représentation d'une comédie birmane. Cette comédie est intitulée : *la Princesse de la ville d'argent*. En voici le scenario : Neuf princesses habitent une ville merveilleuse que ferme une muraille de cuivre en fusion. Mais, bien que les palais dans cette ville soient d'argent, ainsi que les maisons et les pavés des rues, les princesses s'ennuient et voudraient voir du nouveau. Grâce à des ceintures

enchantées qu'elles possèdent et qui leur permettent de franchir rapidement les distances, elles quittent la ville et vont visiter une belle forêt sur les limites de la terre. Elles arrivent au bord d'un lac charmant, et quittant leurs vêtements, se baignent. Mais tandis qu'elles nagent et folâtrent dans l'eau limpide, un pêcheur survient qui jette son filet sur la plus jeune, la plus belle des princesses. Elle se nomme Mana-Houri. Le pêcheur emmène la jeune fille et la conduit au prince de Pyentsa. Celui-ci, frappé de la céleste beauté de Mana-Houri, en devient tellement amoureux qu'il en a fait sa première épouse au détriment d'une femme qu'il vient d'épouser et qui est fille de l'astrologue royal. Bientôt le prince est arraché à son amour ; il doit se mettre à la tête de l'armée et aller combattre les rebelles. Pendant l'absence du jeune prince, l'astrologue persuade au roi que pour apaiser un mauvais génie qui en veut à son pouvoir, il faut qu'il lui sacrifie la belle Mana-Houri. Mais la mère du prince apprenant le danger qui menace la bien-aimée de son fils va trouver celle-ci et lui rend la ceinture enchantée que le pêcheur a ramassée au bord du lac. Mana-Houri retourne à la ville d'argent. Mais elle s'arrête en chemin et confie à un saint ermite une bague magique qu'il devra remettre au prince de Pyentsa s'il passe jamais

par ce chemin. Lorsque le prince vainqueur revient dans le royaume de son père, il tombe dans un violent désespoir en apprenant que sa bien-aimée a disparu. Mais sa mère lui marque le chemin à suivre pour la retrouver ; il part aussitôt et rencontre l'ermite qui lui remet la bague. Enfin, après des aventures sans nombre et des épreuves de toutes sortes, il atteint la ville d'argent et reconquiert la princesse qu'il adore.

Les spectateurs suivent avec la plus grande attention les péripéties compliquées de cette longue comédie. Ils pleurent avec le prince, gémissent avec la princesse, et se réjouissent brusquement au triomphe final. Mais bientôt les invités se retirent, la maison devient obscure et silencieuse. Tous les Siamois vont se coucher, et l'époux s'endort à côté de l'épouse dont l'infériorité est indiquée par l'oreiller plus bas que celui du maître, sur lequel elle appuie sa tête.

Bankok s'enveloppe d'ombre et de tranquillité; de larges étoiles s'épanouissent au ciel ; c'est l'heure où les sorciers vont faire leurs maléfices, jeter des sorts : les objets se déforment et prennent des aspects effrayants ; les dômes des pagodes ont l'air de grands crânes chauves ; les palmiers semblent pleins d'oiseaux noirs, l'obscurité s'est blottie sous les buissons et l'on croit voir remuer des reptiles. Les bruits humains ont fait place

aux murmures nocturnes, au choc de l'eau qui assaille les rivages, au froissement des feuilles dans le vent, aux mille soupirs inexplicables qui naissent dans le silence.

Voici que dans une rue peu éloignée du Meï-Nam une porte obscure s'entr'ouvre, et qu'un homme sort à pas lents. Il est vêtu d'un long manteau traînant. Sa tête est nue. Il porte une branche fourchue à la main.

Soudain une vague forme humaine apparaît derrière lui. D'où est-elle venue? Il n'y avait personne sur le chemin; elle n'est pas sortie d'entre les arbres ni d'aucune maison environnante. Cette forme est très-grande et se tient courbée. L'homme se dirige vers le fleuve; elle ensuit, mais ses jambes ne font aucun mouvement. De longues oreilles flottent sur ses épaules; ses bras descendent jusqu'à ses pieds.

L'homme se retourne :

— Pourquoi me suis-tu? dit-il. Pour m'empêcher d'avoir la Tête et les Pieds? Je marcherai sur tes pieds et sur ta tête.

La forme passe devant l'homme, puis sautille à reculons. L'homme réussit à lui marcher sur le pied. Il la renverse et passe sur son corps qui se dissipe dans le sol.

Il poursuit sa route vers la rivière. Une bande de grands singes se déploie en travers du chemin

Ils ont de longs museaux pointus, hérissés d'épines, et font d'abominables grimaces qu'éclairent des yeux flamboyants.

— Pourquoi vous mettez-vous en travers de mon dessein? dit l'homme. Pour m'empêcher de prendre l'Avenir que vous tenez prisonnier dans un coffre de bronze? Je vais chercher la clef qui ouvre le coffre mystérieux. Singes, aux yeux de soufre, allez-vous-en !

L'homme frappe en l'air de sa branche fourchue. Les singes disparaissent.

Il continue à s'avancer.

Des embuscades grouillent derrière les arbres; dans les branches, des yeux s'allument; le sol ondule, plein d'animaux gluants et informes. Il marche toujours et se fraye un chemin du bout de sa baguette. Mais, où il croyait trouver la terre, il voit la mer furieuse qui l'arrête en grondant.

— Apparences! dit-il, tromperies, piéges de l'ennemi! cessez d'abuser mes yeux. J'aurai les mains et les pieds; j'aurai la tête; car mon pas est ferme et mon cœur n'a pas tremblé.

La mer n'est plus. Une troupe de cavaliers emportés se précipite contre lui. Ils sont noirs comme des charbons éteints. Le front qu'ils présentent occupe toute la largeur de la route. Ils galopent furieusement. L'homme fiche sa branche en terre, s'y appuie des deux mains, se soulève,

et quand le tourbillon s'approche, le franchit. Tout s'évanouît derrière lui, mais sa branche a disparu.

Il est à présent sur le bord du fleuve. Il voit sa propre femme ensanglantée, mutilée, qu'un homme traîne vers l'eau.

— Je ne me détournerai pas de ma route dit l'homme. Le présent ne me persuade pas du présent. Ma femme est à cette heure dans ma maison et dort sur l'oreiller inférieur.

Un monstre effroyable se présente. Il semble un bloc de fer rouge. Des étincelles jaillissent de son corps. Sa gueule ouverte montre un brasier.

— Je touche au but ! dit l'homme. Retourne d'où tu viens ! redescends l'escalier de cendre que tu as gravi ! Je vais chercher les ciseaux brûlants qui déchireront le manteau de l'Avenir.

Le monstre s'éteint.

L'homme marche encore. Il s'approcha d'une tombe. C'est la tombe de la femme, enterrée ce jour même, que la mort a surprise en état de grossesse.

Il s'agenouille; il essaye de creuser la terre avec ses ongles. Il pose la main sur un nœud de serpents.

— Les vipères n'éclosent pas sur les tombes nouvelles, dit-il.

Les serpents se dissipent en fumée.

Il reprend son travail; mille ronces lui déchirent les doigts.

— Les ronces ne poussent pas sur les tombes nouvelles, dit-il.

Les ronces disparaissent.

Il continue à creuser; un vent terrible sort de la tombe et le renverse.

— Le vent vient de l'est, de l'ouest, du nord ou du midi, dit-il en se redressant. Le vent ne souffle pas des tombes.

Le vent s'enfuit.

L'homme creuse encore; la terre se change en flammes.

— Le bois, la paille, les feuilles seules brûlent facilement, dit-il. La terre ne s'enflamme jamais.

La terre ne flamboie plus, mais une multitude de démons effroyablement verdâtres, armés de piques rougies et de fouets de feu, assaillent le sacrilége et le fouettent sans relâche. Lui, insensible, farouche, frénétique, plonge ses bras dans la fosse enfin ouverte et accomplit une hideuse besogne.

Tout à coup il se dresse. Il brandit un cadavre nouveau-né. Il fuit sous la lune pâle. Il crie :

— J'ai conquis l'Avenir !

IV

DOUZE HEURES

DANS

LA BAIE DE TOURANE

EN COCHINCHINE



Est-il un réveil plus agréable que celui qui vous surprend, après une longue traversée, dans l'étroite cabine d'un navire qui touche au port? On s'est endormi en pleine mer, en jetant un dernier regard à la lune ronde dans le ciel, brisée en mille étoiles sur les flots, et l'on s'éveille devant une terre inconnue merveilleuse peut-être, qui va se révéler à vous.

Ce fut dans la baie de Hane, en Cochinchine que je m'éveillai ainsi un matin, après quinze jours de traversée, nous venions de Singapour. J'étais un peu blasé, je l'avoue, sur les grâces des aurores et les splendeurs des couchants assez monotones, d'ailleurs, dans un ciel invariablement pur, et j'étais impatient de voir la terre.

J'avais avec moi un interprète chinois qui parlait un peu la langue d'Annam, ayant séjourné quelque temps dans ce royaume; il me vantait beaucoup la baie de Hane, et surtout une grotte proche de la mer, consacrée à Bouddha ou Fo, que

les Annamites nomment Phat, qui était, disait-il, la plus belle chose du monde. Connaissant le caractère peu enthousiaste de A-lan, j'étais fort curieux de voir la contrée qui avait su l'émouvoir. Je m'éveillais donc un matin au bruit du canon qui saluait la terre cochinchinoise, au milieu du tumulte des manœuvres et des cris de l'équipage. Je m'habillai rapidement, essayant de surprendre quelque chose du paysage par le hublot de ma cabine, mais je ne vis qu'un peu d'écume et la transparence bleue des vagues qui se cognaient au navire. Je gravis l'escalier du pont, A-lan le descendait.

— J'allais vous éveiller, me dit-il, le soleil se lève ; venez voir la baie de Hane.

En quelques enjambées, je fus sur le pont.

L'atmosphère était emplie de cette brume légère faite de la rosée nocturne, dissipée par le premier rayon de soleil, et qui, comme un brouillard de rêve, donne aux objets quelque chose d'idéal et d'invraisemblable. Les cordages du navire, tout humides, semblaient des fils d'argent fluide ; la mer, comme voilée d'une fine mousseline, laissait voir un azur doux noyé dans des teintes d'opales ; elle allait briser ses vagues au pied de montagnes gigantesques que j'apercevais confusément et qui, derrière cette vapeur matinale illuminée par le soleil, me semblaient fantasti-

ques. Elles avaient un ton uniforme d'ardoise sombre et se dressaient comme des nuées d'orages sur le ciel laiteux et vaguement pourpré, mais tout cela si enveloppé, si confus, si mystérieux, qu'on ne savait pas en somme ce qu'on voyait; l'imagination achevait l'ébauche entrevue, et sa fantaisie, peut-être, ajoutait à l'étrangeté du paysage. J'attendais et je craignais le déchirement du voile. Il se fit bientôt, presque brusquement; le soleil but d'un seul trait toutes ces brumes flottantes et la contrée se découvrit. Elle était plus étrange encore et plus superbe que je ne l'espérais. J'avais devant les yeux un gigantesque escalier formé par des montagnes, lesquelles, se dressant l'une au dessus de l'autre, en s'élevant toujours, hautaines, sauvages, déchiquètent leurs crêtes aigues, déchirent leurs flancs, les brisent en brusques cassures luisantes pareilles à des marbres noirs, ou les cachent sous des forêts géantes qui ont dû voir les premiers âges du monde.

L'un de ces monts attira surtout mon attention ; il étendait jusqu'à la mer, à l'entrée de la baie, une de ses pentes, âpre et aride, et sur la paroi verticale d'un gros rocher on distinguait deux énormes caractères chinois. Je les montrai du doigt à A-lan.

— Autrefois un volcan jaillissant de cette mon-

tagne servait de phare aux pirates. Voici ce que signifient ces deux caractères, dit A-lan, ; c'est sous cette montagne que se trouvent les grottes de marbre.

— Pour s'y rendre, il faut alors traverser ces sauvages forêts ? dis-je.

— Non, dit A-lan, on remonte le cours de la rivière dont l'embouchure nous est cachée par une éminence, et l'on franchit une plaine de sable blanc. Ces forêts sont habitées par des éléphants, des sangliers et des tigres qui pourraient bien nous disputer le passage. Souvent, ils s'avancent jusqu'à cette route qui se creuse au flanc de la montagne comme le lit d'un torrent, c'est la route d'Hane à Hué-fou, et attaquent les voyageurs.

— Le voisinage de ces bêtes fauves doit être peu agréable aux habitants de ces villages isolés et misérables, dis-je, en désignant quelques huttes basses, tassées au pied de cocotiers géants.

— Les paysans ne semblent pas craindre énormément leurs terribles voisins. Les femmes attaquent le tigre avec une faucille et le poursuivent. Il est vrai qu'elles leur parlent avec politesse : « Seigneur tigre, leur disent-elles, soyez assez bon pour rebrousser chemin. » La plupart du temps le tigre s'enfuit.

— Je me fierais peu à ce procédé, et nous ne

descendrons à terre que bien armés, mais où est donc la ville de Hane, dis-je en promenant mon regard sur les rives de la baie.

— Ici, dit A-lan, en étendant le bras vers un groupe de cabanes perdu dans le feuillage. Vous vous attendiez peut-être à voir une ville comme Canton ou Ningpo! ajouta-t-il avec un certain orgueil national...

Je me gardai bien de lui dire que, mieux qu'une grande ville, ce village aux maisons brunes s'harmonisait avec la sombre majesté du paysage, trop superbe pour qu'un monument pût ne pas être écrasé par lui.

Hane, que nous nommons Tourane à cause d'une tour qui s'élevait autrefois à l'entrée de la ville, est située au fond de la baie, à l'embouchure d'une petite rivière, et se compose de la réunion de plusieurs villages; quelques ruines et des restes de murailles indiquent qu'autrefois Hane avait une certaine importance.

Devant la ville plusieurs grandes jonques étaient à l'ancre. Elles élevaient très-haut au-dessus des flots leur avant bariolé; au faîte des mâts flottaient des étendards jaunes, dont les reflets faisaient des zigzags d'or dans l'eau d'un bleu imcomparable.

Quelques barques se détachèrent du rivage et se dirigèrent vers notre navire qui avait jeté l'ancre

au centre de la baie, n'osant approcher des terres à cause des bancs de sable et des dunes mouvantes que les vents du large remuent constamment. Je me penchai par dessus le bastingage pour ne rien perdre de l'aspect du premier Cochinchinois qu'il m'était donné de voir.

Les barques se hâtaient, tâchaient de se dépasser l'une l'autre; elles étaient conduites par un seul rameur. L'une d'elles prit de l'avance, et accosta le navire. Je m'aperçus alors que c'était une femme qui la montait.

— Les femmes sont vigoureuses dans ce pays, m'écriai-je.

— Ah! dit A-lan avec mépris; ce ne sont pas des femmes, elles n'ont aucune modestie et se laissent voir à tout venant; d'ailleurs, elles labourent, rament, font du commerce, régissent les affaires et, de plus, élèvent leurs enfants. Les hommes ne font rien.

La batelière leva la tête vers nous et nous adressa un sourire noir. Sa bouche ressemblait à l'intérieur d'un four.

— C'est le bétel qu'elle mâche sans cesse qui lui noircit les dents, il ne lui en manque pas une seule, dit A-lan, qui vit ma surprise.

Hormis cette étrangeté déplaisante, la femme ne manquait pas d'une certaine grâce, elle était jeune, avenante, avait les yeux vifs. Les cheveux

d'un noir bleu réunis en deu
baient jusqu'aux talons. Son
sait d'un caleçon de nankin noi
de grosse toile brune, elle ét
tête.

— Cette femme propose d
terre, dit A-lan.

— Acceptons, dis-je, on ne
chaloupes à l'eau et j'ai hâte d

Nous descendîmes dans la
lière s'asseyant en face de nou
sans doute pour ne pas nous
passant, je vis de près les gr
chinchinoises; leur coque éta
rieusement sculptée, dorée e
touffes de queues de vaches
des lanternes, des banderol
étaient accrochés à de haute
naient au pont de ces navire
étrange et le plus joyeux.

— N'allons-nous pas aux n
bre? demandai-je en voyant
aborder à la rive bourbeuse de

— Laissez-vous conduire, d
ira nous attendre à l'entrée d
traversons le bazar avant de g
cette façon vous aurez vu tout
à Hane.

— Mais le bazar sera peu animé à cette heure matinale.

— Au contraire, plus tard, quand le soleil sera plus chaud, il deviendra désert; d'ailleurs, c'est jour de fête, tout le monde sera dehors.

Nous sautons sur le sol annamite et la batelière s'éloigne du rivage, en nous saluant de son rire obscur.

A-lan s'engagea alors dans une ruelle bordée de maisons basses et d'arbres énormes; je le suivis. Cette ruelle conduisait à un vaste carrefour nommé Place-Verte. A mesure que nous en approchions, des bruits de voix, de rires, de musique, venaient jusqu'à nous. Je hâtais le pas, tout en tournant la tête pour regarder des petites idoles entourées d'un treillage doré et accrochées ici et là dans les arbres.

La foule qui emplissait la Place-Verte me parut animée d'une joie folle. Ce n'était de tous côtés que chants, danses, gambades. De jeunes garçons sautaient par dessus de longs bâtons placés horizontalement, ou se renvoyaient en la frappant du poing une vessie gonflée, illustrée de peintures, ou bien lançaient très-haut dans les airs un gros ballon qu'ils heurtaient uniquement avec la plante du pied, sans jamais le laisser retomber à terre. Mais ce que je vis d'abord, ce fut une balançoire formée de six perches de bambous,

trois de chaque côté, plantées en terre et se rejoignant à leur sommet, deux lattes mobiles étaient accrochées au faîte des bambous et réunies plus bas par la planchette sur laquelle on s'assied. En ce moment une jeune fille se balançait. Les larges manches de sa tunique, renversées vers ses épaules, découvraient ses bras couleur de bronze clair ; elle riait de tout son cœur.

Nous essayâmes de nous frayer un passage à travers cette foule joyeuse.

— Faites attention, me dit A-lan, évitez de froler les passants ; bien qu'ils soient en habits de fête, ils sont d'une malpropreté sans pareille et contagieuse.

A-lan n'avait pas tort et je suivis son conseil.

Les hommes comme les femmes étaient vêtus de tuniques courtes retombant sur un pantalon étroit ; leurs longs cheveux relevés en un chignon sur le haut de la tête, étaient quelquefois recouverts par un turban peu ample. Les femmes portaient plutôt leurs cheveux dénoués ou réunis en longues tresses. Tous se grattaient à l'aide d'une mince épingle d'ivoire, tous avaient les lèvres d'un pourpre sanglant et ruminaient du bétel.

La Place-Verte est bordée de maisons un peu mieux construites que celles qui regardent la baie ; leurs toitures sont ornées dans le goût chinois, elles recouvrent des boutiques et des maga-

sins, dont les enseignes verticales et de couleurs brillantes égayent le regard. Je m'arrêtais à chaque pas, contemplant curieusement tous les objets bizarres et charmants qui s'amoncelaient dans la pénombre des larges toitures ; c'étaient des poteries anciennes ou récentes, des porcelaines de cette teinte nommée par les Chinois *blanc de lune*, des jattes d'un violet profond et luisant, des gourdes couleur de rubis, ou d'antiques vases finement peints, que le doigt du temps semblait avoir couvert d'un brouillard. Plus loin des lances cambodgiennes damasquinées et ornées de glands, s'appuyaient à des draperies de soies écrues, mille objets en filigranes d'or et d'argent, fins comme des toiles d'araignées, enfermaient le marchand accroupi au fond de sa boutique, qui semblait une cage brillante. A côté étaient des génies de bois peint, des idoles de toutes dimensions, quelques-unes fort petites et enfermées dans des boîtes d'or. A-lan me nomma quelques-uns de ces génies : Ra-Chua Ngoe, Ba-Chua-dong, Ba-Hao-Tin, puis il reconnut des divinités chinoises dont il ignorait le nom annamite.

— Voici, me dit-il, une statuette de Lon-Ouen, le roi Dragon, le dieu des fleuves et des rivières, et une autre de Tian-Non, c'est l'eau du ciel, la souveraine du temps, c'est-elle qui voile le soleil et détient la pluie ; c'est-elle que supplie

ainsi durant les grandes sécheresses, le maître du cèleste Empire :

« Moi, le ministre du ciel, le premier des hommes, dévoré de chagrin, le cœur pâle d'anxiété ; je n'ai ni dormi ni mangé, et pourtant aucune pluie bienfaisante n'est encore tombée ; je me demande si j'ai mérité le blâme, si j'ai opprimé le peuple et fait des dégats dans ses propriétés, si les largesses octroyées aux provinces du sud ont été convenablement distribuées, ou si l'on a laissé mourir les pauvres dans les fossés. Je supplie le ciel impérial de me pardonner mon ignorance et ma stupidité, mais je n'espère pas échapper à la punition, l'été est passé pour moi, voici l'automne. »

J'achetai la petite Tian-Non dorée, et quittan le fabricant d'idoles, nous traversâmes la place dans sa largeur, attirés vers un magasin plus beau que tous les autres, et dont la foule venait de s'écarter respectueusement pour livrer passage à deux hauts personnages qui pénétraient lentement dans la boutique, tandis que le marchand se prosternait devant eux.

Ces personnages étaient des mandarins d'un grade élevé : l'un fonctionnaire public, l'autre membre du collége des érudits. Ils portaient le costume des antiques chinois, tel qu'on le rencontre dans les peintures des porcelaines de la

dynastie des Ming. Le savant avait une robe de satin noir un peu fanée, boutonnée sur le côté et ramagée d'une légère broderie d'or. Une ceinture de soie écrue s'enroulait à sa taille, sa coiffure était formée d'une sorte de calotte, augmentée de deux appendices placés horizontalement ressemblant assez à des plumes de paon. Ils étaient faits d'un morceau de gaze noire tendue sur un fil de laiton. Le costume du fonctionnaire différait peu de celui de son compagnon; sa robe était de soie rouge et flottait sans ceinture. Tous deux poussaient du bout de leurs pieds des babouches trop courtes qui semblaient vouloir les quitter à chaque pas qu'ils faisaient; cela leur donnait une démarche embarrassée et hésitante des plus originales.

Nous entrâmes à notre tour dans la boutique qui était celle d'un fabricant de meubles artistiques : les Mandarins nous saluèrent d'un sourire aimable et le lettré m'offrit une cigarette un peu plus longue que les nôtres et pointue par un bout comme un cornet.

A-lan, qui s'était arrêté devant une tablette de marbre sur laquelle étaient peints en or des caractères chinois, me fit signe de venir près de lui et me traduisit l'inscription.

— Cela vous donnera une idée du style annamite, me dit-il.

« Cao-Van-Hien, l'éminent sculpteur aux doigts si énergiques qu'ils pétrissent le marbre, et si légers qu'ils semblent avoir des ailes de papillon, taille dans les grandes forêts d'Annam l'ébène, le sao, le tek, le bois d'aigle, le cèdre; il soumet les troncs rigides, les fait se courber en siéges profonds que l'on prend d'abord pour des lions ou des dragons aux gueules béantes, les creuse en mystérienx coffrets à triples fonds, en bahuts sombres où mille tiroirs compliqués se cachant sous des sarabandes de danseuses; il tord le bois en sveltes colonnes, le déchiquette en branchages délicats, en guirlandes, en perles, en feuilles légères; puis Cao-Van-Hien relève son front humide et dit : J'ai fini. Alors Vo-Van-Van, dont les pensées sont des fleurs, se courbe à son tour, il baisse ses paupières sur ses yeux brillants et tisse l'ivoire en pervenches, en lotus, en églantines, modèle la nacre en femmes gracieuses, en oiseaux, en insectes, et lorsqu'il se redresse, le chef-d'œuvre est terminé : c'est ainsi que les merveilles s'accumulent dans le magasin et surprennent les regards des visiteurs. »

Ce qui signifie en prose plus simple que Cao-Van-Hien sculpte le bois et que Vo-Van-Van l'orne d'incrustations de nacre et d'ivoire.

Rien n'est plus somptueux d'ailleurs que les meubles sortis des mains de ces artistes. Ils font

songer aux antiques splendeurs de la contrée, et les sculptures qui les ornent rappellent parfois celles que l'on admire encore sur ces ruines, d'une époque inconnue, éparses dans le Cambodge.

Un grand bruit de tam-tam, de tambour, de ring-rang, de song-sang, nous attira au dehors. C'était le cortège d'un mariage qui traversait la place Verte. Les tumultueux musiciens marchaient d'abord, soufflant de tous leurs poumons dans les flûtes et les trompettes, tapant à tour de bras sur les tam-tams et les tambours et semblant trouver un charme extrême à la sauvage et formidable cacophonie qu'ils produisaient. Ils étaient suivis par des porteurs de toutes sortes de banderolles, bannières, lanternes, éventails en plumes de paon blanc, queues de vache teintes de différentes couleurs. Puis venait un homme qui portait un plateau plein de feuilles de bétel et un jeune garçon tenant un régime de noix d'arec fraîches. Après eux étaient portées deux jarres de porcelaine contenant du vin de riz, puis, se balançant sur les épaules de huit hommes, une grande cage de bambou dans laquelle était enfermé un porc fort gras et qui grognait sans relâche. Ces denrées sont, paraît-il, offertes, par le fiancé aux parents de la jeune fille. Bientôt la chaise à porteurs toute couverte de broderies, qui enfermait la mariée, s'avança suivie de la foule

des invités qui fermait la marche. Je fus désappointé de n'avoir pas pu voir le visage de l'héroïne de la fête.

— Suivons le cortège, me dit A-lan ; lorsque la fiancée descendra pour entrer dans la maison de son époux, vous la verrez, ici les femmes ne sont pas voilées comme en Chine.

Nous suivîmes donc la noce qui nous conduisit au bord de la rivière non loin de l'endroit où notre bateau nous attendait. Elle s'arrêta devant une habitation construite en rotins, en feuilles de palmier, en terre et couverte de chaume. L'époux sortit de la maison au milieu d'un groupe d'amis et vint au-devant de sa fiancée tandis que la musique faisait rage. Le jeune homme était vêtu d'une longue tunique de satin bleu surchargée de broderies ; son chapeau, assez semblable à celui des mandarins, était orné de plumes de paon. Il ouvrit la chaise à porteurs et la mariée descendit. Sa toilette était toute de soie rouge, les manches très-longues de sa robe lui cachait les mains ; elle avait sur la tête enroulée autour d'un vaste chignon une guirlande de fleurs, et à ses oreilles brillaient les boucles d'or présent de son fiancé. La jeune épousée m'a paru plus blanche de peau que la plupart des femmes que j'avais vues jusqu'alors, ses yeux étaient grands et très-noirs ; mais, comme presque toutes les Annamites, d'ail-

leurs, elle avait le nez écrasé, les lèvres épaisses, d'un rouge sanglant et tout humides de bétel. Elle se prosterna devant son mari, qui lui rendit aussitôt son salut, puis ils entrèrent dans la maison dont la porte resta largement ouverte, et s'arrêtèrent devant une petite table servie; ils se mirent alors mutuellement dans la bouche une petite boulette de riz, ce qui signifie qu'ils doivent s'aider à vivre et se nourir l'un l'autre. Ils vidèrent ensuite une tasse de vin, en se souhaitant toutes sortes de prospérités, puis ils renversèrent les tasses l'une sur l'autre. Alors tous les invités entrèrent tumultueusement dans la maison pour continuer la journée en festins et en réjouissances.

Nous nous remîmes en route.

Au moment où je sautais dans la barque que nous avions retrouvée, A-lan me fit voir entre les arbres de la rive un homme et une femme qui, devant un petit cercle de curieux, rompaient ostensiblement un morceau de bois.

— Vous venez d'assister à une noce, me dit-il; vous voyez maintenant deux époux qui se séparent.

Il paraît qu'en effet il suffit de rompre un fragment de bois en présence de témoins pour qu'un mariage annamite soit annulé.

Notre barque remonta lentement la rivière, et

je pus admirer toutes les variétés d'arbres entrecoupés çà et là par de grands rochers couverts d'inscriptions chinoises, qui enchevêtrent leurs feuillages sur ses bords : tamariniers énormes, papayas-mousses, bananiers, cocotiers, goyaviers dont les fruits servent à faire de si excellentes confitures. Plus près de l'eau, des jasmins, des églantiers, des liserons aquatiques formaient un fouillis charmant. A chaque instant, un animal qui fuyait faisait frissonner les broussailles. Un singe grimpait lestement à un palmier. J'en aperçus quelques-uns d'une espèce singulière; ils avaient le ventre gris et blanc, la tête mi-partie de rouge et de noir, le bras noir et l'avant-bras blanc, la cuisse noire aussi et le bas de la jambe d'un rouge garance.

Lorsque nous abordâmes sous les frais ombrages des rives, midi dardait ses implacables rayons, et il eût été peu raisonnable de quitter cet abri délicieux pour nous engager à une pareille heure dans le désert de sable blanc qu'il faut traverser pour atteindre les grottes de marbre. Un pêcheur nous offrit l'hospitalité dans sa cabane, et après un léger repas, composé de pastèques, d'ignames, de riz et de thé, nous fîmes une sieste assez longue.

A-lan fut le premier debout.

— En route, dit-il, et du courage; bien qu'il

soit près de trois heures, la chaleur sera rude encore dans la lande éblouissante.

Nous eûmes bientôt dépassé le bois embaumé et frais qui fit place d'abord à un champ de pistachiers, puis à un vaste espace aride couvert de débris calcaires brillants et blancs comme la neige. Sous les rayons du soleil qu'elle réfléchissait de mille façons, cette plaine était vraiment une fournaise ardente. Nous nous y lançâmes au pas de course soutenus par l'espoir d'arriver bientôt au pied des six montagnes qui terminent la plaine et qui nous semblaient toutes proches; néanmoins ce ne fut qu'au bout d'une demi-heure que nous atteignîmes les premiers degrés de l'énorme escalier taillé dans le flanc de marbre d'une des six montagnes et qui conduit à la pagode.

Cet escalier de cent cinquante marches est enfermé entre les parois superbes des rochers auxquels s'accrochent çà et là quelques fragments de terre végétale qui ont donné naissance à des cactus géants, à des plantes grimpantes, à de grands aloès. L'escalier aboutit à la porte, d'architecture chinoise, d'une pagode qui ressemble beaucoup à un château fort. Une inscription gravée dans le roc nous annonce que c'est là l'entrée de la grotte consacrée au ciel, à la mer et à la terre. La porte est entrebâillée. Nous pénétrons dans une cour que bordent plusieurs monuments assez simples

dans lesquels j'aperçois quelques idoles dorées; mais A-lan ne me permet pas de m'arrêter, il gagne un petit jardin situé derrière le bâtiment et il ne tarde pas à découvrir l'entrée du couloir secret qui descend vers la pagode souterraine. Nous cheminons bientôt dans une obscurité complète, mais au bout de quelques instants une lueur semblable à une étoile apparaît au fond de la galerie, elle grandit rapidement et soudain un spectacle merveilleux s'offre à mes regards et m'arrache un cri d'admiration.

Sous une lumière étrange qui tombe comme une pluie multicolore entre les fissures des rochers, des arceaux énormes taillés par la nature dans le marbre le plus pur, des colonnes sveltes montant d'un seul jet à une hauteur prodigieuse, se succèdent, s'élancent de tous côtés. On croirait voir une de ces constructions féériques que l'hiver édifie avec des blocs de glaces cerclés de neige dans les contrées boréales. Un marbre blanc comparable à celui de Paros ou de Carrare est la principale matière dont est formé ce temple sans pareil; cependant çà et là des filons roses, verts ou jaune pâle, apparaissent sous un éclat de lumière. Des lianes pétrifiées enguirlandent les arceaux, et des lianes fraîches et vivantes escaladent les colonnes. L'eau ruisselle sur les parois déchiquetées de la grotte, les gou-

telettes s'accrochent aux aspérités, y restent suspendues un instant avec un frissonnement lumineux, puis tombent et se brisent; on croit voir des étincelles, des diamants, des saphirs sous les rayons capricieux qui tombent de la voûte. Une source jaillit d'un rocher et court sur le sol avec un bruit doux et musical dont les échos font une sorte de ronflement d'orgue.

Une inscription nous apprend que c'est la dix-huitième année du règne de Ming-Mang, le septième mois, un jour heureux, que la grotte de marbre a été inaugurée et dédiée au Dieu du ciel, de la terre et de la mer. Plus loin, au-dessus d'un lingot d'or incrusté dans le marbre, on lit ces mots : « offrande du roi. » Quatre statues colossales représentant des génies chevauchant, des tigres et des lions, un autel de marbre chargé de fleurs qui répandent un délicieux parfum, quelques idoles dorées cachées dans les anfractuosités du roc, voilà tout ce que l'homme a ajouté au chef-d'œuvre de la nature.

Je demeurai longtemps dans une muette contemplation, ne pouvant me lasser d'admirer la majesté de ces perspectives grandioses, de suivre les jeux toujours nouveaux de la lumière sur les marbres à travers la transparence des lianes, sur les gouttes d'eau. Il me semblait n'être là que depuis un instant, lorsqu'A-lan me fit remarquer

que le jour baissait et qu'il fallait nous hâter pour regagner la rivière avant la nuit.

Je quittai à regret la grotte de marbre, emportant un souvenir ineffaçable.

Nous visitâmes encore plusieurs cavernes moins superbes et je perdis quelques instants à regarder le soleil qui se couchait dans la mer et illuminait les montagnes séparées des premières vagues par une grande dune de sable. A-lan devenait tyrannique, il prétendait que nons rencontrerions le seigneur Tigre si nous tardions encore. Je le suivis donc et nous nous hâtâmes, mais lorsque nous atteignîmes le bois, il faisait nuit.

A peine avais-je fait quelques pas sous les arbres agités par une légère brise que je m'arrêtai me croyant le jouet d'une hallucination. J'entendais une musique puissante, douce cependant et harmonieuse, n'ayant aucun rapport avec les charivaris cochinchinois, et cette musique semblait accompagner la danse d'une multitude de petites étoiles qui scintillaient de tous côtés entre les feuilles.

— Je suis fou, dis-je à A-lan, ce soleil brûlant m'a sans doute troublé le cerveau.

— Quoi! s'écria-t-il en éclatant de rire, auriez-vous peur des mouches lumineuses et croyez-vous que ce soient les fées qui soufflent dans ces flûtes géantes?

— Quelles flutes ? dis-je.

— Voici, dit A-Lan : les indigènes s'amusent à creuser les tiges des grands bambous et à les percer de trous comme des flûtes, et le vent se charge d'exécuter le concert que vous entendez. Les jours de tempête, cette musique est effrayante, ajouta-t-il.

Malgré ces explications, ce bois, sillonné d'étoiles vivantes et plein de cette étrange harmonie, n'était pas moins fantastique.

— Comment, dis-je, pouvez-vous craindre la nuit dans un pays qui possède une pareille illumination ?

— Si vous entendiez soudain le long miaulement d'un tigre, vous partageriez mes craintes, dit A-Lan en pressant le pas.

Quelques instants plus tard, nous étions de nouveau installés dans la barque, et je regagnai le navire, ébloui encore par toutes les merveilles que je venais de voir.

V.

LE YO-SAN-FI-ROK

Les Japonais, sont passés maîtres dans l'art d'élever les vers à soie et de conserver la graine de façon à ce que la race ne perde rien de sa vigueur et de ses qualités; c'est auprès d'eux que l'on pourrait faire des études fructueuses, et si leurs nombreux traités de sériciculture nous étaient connus, il n'est pas douteux qu'ils nous fourniraient de très-intéressantes instructions; un seul de ces livres est parvenu jusqu'à nous, c'est celui qui a pour titre : *Yo-san-Fi-Rok, Histoire secrète de l'éducation des vers à soie.* Cet ouvrage, que toute magnanerie devrait posséder, commence par un résumé des traditions séricicoles des Chinois. (L'art d'élever les vers à soie est venu au Japon de la Chine et de la péninsule Coréenne, les Japonais ne l'oublient pas.) Voici ce résumé auquel nous conserverons l'originalité de son style exotique :

Lorsque le troisième mois est arrivé, on fait sécher la graine, puis à l'heure de midi on la trempe dans l'eau fraîche. On a soin ensuite de la garantir de toute poussière.

On fait sécher et l'on chauffe le local destiné aux vers, et on se tient prêt à les recevoir après l'éclosion.

Cette époque est-elle arrivée, on va cueillir du côté du soleil levant des feuilles fraîches et tendres qu'on distribue avec beaucoup de soin.

Avant le repos des vers, la distribution doit se faire avec tranquillité, sans bruit.

Après leur réveil, on les nourrit légèrement.

Arrive enfin l'époque du filage : les vers commencent alors à se dresser, ils portent leurs regards vers les sources nuageuses du Dragon (la constellation du Lion).

Ils se couchent tous simultanément, se courbent comme des tigres accroupis et, après une nuit tranquille, aussitôt que les premiers rayons du soleil les éclairent, leur instinct les porte tout à coup à vouloir se dresser vers le ciel.

Enfin, lorsqu'ils sont prêts à s'entourer de leur réseau, on leur prépare des broussailles, des ramilles, et on les transporte dans un local chauffé dont on a soin d'écarter les ardeurs du soleil de l'après-midi.

C'est seulement lorsque les cocons sont entièrement terminés que se fait la libation aux génies titulaires des vers à soie ; dès lors on est partout en fête, les voisins se rendent visite et les vieilles gens font des cadeaux aux enfants, tandis que les « mères des vers à soie » recommencent à songer à leur toilette et à leur coiffure.

Ce document, empreint d'une si grande simplicité, est fort antique ; la sériciculture existait en Chine dès l'an 2602 avant notre ère ; ce n'est que dans la seconde moitié du sixième siècle que la culture de la soie devint une branche importante de l'industrie japonaise.

Le Yo-san-Fi-Rok entre ensuite dans les plus minutieux détails des meilleurs moyens de faire venir à bien *les chers nourrissons.* Comme les antiques Chinois, ils recommandent aux femmes qui se chargent de l'élevage des vers, de ne plus songer à leur toilette ni à leur coiffure jusqu'au jour où les cocons seront terminés. Ils leur recommandent aussi une parfaite égalité d'humeur : « Il est reconnu, disent-ils, que les vers soignés par des personnes ayant un mauvais caractère réussissent mal. »

Mais voici des renseignements plus sérieux :

Pendant le *repos du faucon* (c'est le deuxième sommeil des vers), évitez les vents froids et l'hu-

midité, donnez beaucoup d'espace à la couvée, et n'amoncelez pas la nourriture.

Pendant le *repos de la cour* (le quatrième sommeil), craignez la pluie et l'humidité, donnez beaucoup d'espace à la couvée et autant de nourriture qu'elle voudra. Gardez-vous d'une chaleur excessive. Et ceci qui nous semble surtout digne d'attention : Lorsque les papillons sont sortis des cocons, séparez les mâles d'avec les femelles (les mâles voltigent, les femelles se tiennent tranquilles). Puis réunissez-les depuis cinq heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, ensuite jetez les mâles.

Par ce procédé, paraît-il, on obtint une plus grande égalité dans l'éclosion et plus de vigueur chez les élèves.

Les Japonais possèdent plusieurs espèces de vers à soie et les nomment : l'enfant de l'été, l'enfant cendré, le vieil enfant de l'automne, l'enfant au drap d'or, mais ils cultivent presque exclusivement les vers qui donnent des cocons blancs. Il paraît que cette espèce s'acclimate plus difficilement chez nous car nous en élevons peu.

Le ver de la neige, que l'on trouve sur certaines montagnes de la Chine, dans les neiges éternelles, forme un cocon de la grosseur d'un concombre; le cocon du ver à soie d'eau, qui se tient aussi sous la neige ou sous la gelée blanche,

atteint la longueur d'un pied ; les tissus que l'on fabrique avec ses fils diversement colorés sont imperméables ou incombustibles ; ces étoffes sont, en outre, légères, chaudes et douces.

VI

LES

POÈTES PERSANS

I

C'est toujours avec une vive indignation, bien qu'elle soit rétrospective et vaine, que l'on retrouve dans l'histoire des peuples le même tyran fanatique qui semble suscité par le destin pour effacer les souvenirs du passé en livrant aux flammes les livres sacrés, les poèmes, les chroniques. En Perse, c'est le calife Omar qui se chargea, vers l'an 20 de l'hégire, de détruire en un instant l'œuvre littéraire de cette antique nation. Après la conquête de la Perse par les Arabes, Saad, fils d'Abou-Wakkas, écrivit au calife Omar pour lui demander l'autorisation de faire transporter en Arabie les livres qu'il avait trouvés en Perse. « Jetez tous ces livres dans l'eau, répondit le calife, car si ce qu'ils contiennent peut diriger vers la vérité, Dieu nous a accordé un livre bien supérieur à ceux-là ; si, au contraire, ce qu'ils contiennent est faux, que Dieu nous préserve de les lire ! » Tous ces livres

s'abîmèrent donc dans les fleuves ou furent détruits par le feu.

Pourtant une très-précieuse bibliothèque avait échappé à la destruction ; elle était située à Rei, l'antique Raga. Mahmoud le Gaznévide la fit incendier, parce qu'elle renfermait, disait-il, des livres contraires à la foi musulmane. Les livres historiques disparurent alors définitivement avec la plus grande partie des livres sacrés. Quelques fragments de ces derniers et les poèmes liturgiques dont il existait de nombreux exemplaires, ont seuls survécu. Ces précieux débris du code sacré des anciens Perses, l'Avesta ou Zend-Avesta : *la Parole vivante,* suffisent pour nous faire amèrement regretter ce qui est irrémédiablement perdu. L'Avesta écrit primitivement en zend, langue antique de la Bactriane, fut reproduit, à mesure qu'il traversa les siècles, dans différents dialectes. Longtemps cet ouvrage, dans lequel est développée la doctrine de Zoroastre, demeura inconnu à l'Europe et il ne lui fut révélé que grâce au zèle infatigable des érudits, parmi lesquels il faut citer en première ligne Anquetil-Duperron qui, seul et pauvre, alla dans l'Inde conquérir des manuscrits originaux de l'Avesta, puis Silvestre de Sacy, Eugène Burnouf et plusieurs savants allemands.

Ces différentes parties de l'Avesta sont classées

comme il suit : le Yaçna, les hymnes (ce sont les fragments les plus anciens) ; le Vespered, prières aux chefs des êtres ; le Vendidad, code de purifications légales, et le Khorda, recueil de prières d'une date plus récente. Le Yaçna contient certainement quelques passages textuels émanant du premier Zoroastre, celui qui, d'après Justin, fut contemporain de Ninus. On sait que plusieurs prophètes ont porté ce nom, qui signifie astre d'or. Le dernier Zoroastre a vécu sans doute vers le sixième siècle avant notre ère.

Quelques extraits de l'Avesta ont été traduits en français par M. Eichhof, d'après la version allemande de MM. Spiégel et Hang. Les chants du Yaçna, qui retracent la doctrine monothéiste de Zoroastre, sont empreints d'une grande pureté et d'une remarquable élévation.

« O vérité, comment pourrais-je t'atteindre ? »

S'écrie le poëte, qui reprend plus loin :

« On peut le dire à qui voudra l'entendre : je souhaite le mal au menteur, le salut à celui qui respecte la vérité. »

Dans le trentième chant du Yaçna, Zoroastre explique lui-même sa doctrine à une nombreuse assemblée :

« Je veux proclamer, ô assistants, les sages

paroles d'Ahoura-Mazda, la louange de l'esprit de vie et de bonté ; les hautes vérités qui se manifestent avec la flamme.

« Ecoutez donc l'âme de la terre, contemplez les rayons du feu avec une dévotion profonde. Vous, les soutiens des anciens jours, réveillez-vous et joignez-vous à nous.

« Dès l'origine, existent deux génies doués d'une activité distincte : le bon et le mauvais esprit, bon ou mauvais en pensée, en parole, en actions. Choisissez entre les deux, soyez bons et non pas méchants !

« Choisissez l'un de ces deux génies : ou celui du mensonge qui fait le mal, ou celui de la vérité et de la sainteté. Quiconque adopte le premier se prépare le sort le plus triste ; quiconque adopte le second, honore Ahoura-Mazda fidèlement et réellement par ses œuvres. »

Quelquefois un chant fait allusion aux luttes des cultivateurs Iraniens contre les nomades qui ravageaient leur champ :

« L'âme de la terre vous a crié : Pourquoi m'avez-vous produite ? Qui m'a formée ? Contre moi se déchaînent l'attaque et la violence des audacieux et des puissants ; vous seuls pouvez les repousser et assurer le salut de l'agriculteur.

« Alors le Producteur de la terre demanda à l'Esprit de la vérité : Quelle loi avez-vous donnée à la terre, quand vos forces l'ont produite, avec ses pâturages pour les troupeaux ? Quel être vivant avez-vous créé pour repousser l'attaque des pervers ?

« L'Esprit de vérité, qui ne connaît aucune haine, répondit : J'ignore les choses qui appartiennent au Maître suprême du feu, car il est le plus puissant des êtres, et moi-même je vais l'invoquer. »

Une prière du Vespered commence ainsi :

« Soyez purs dans vos pensées, soyez purs dans vos paroles, soyez purs dans vos actions ! «

Le premier ehapitre du Vendidad est certainement le plus ancien document qui constate l'origine des Aryas. Il permet de suivre les Iraniens dans leurs émigrations d'Orient en Occident, depuis l'Airyana-Vaéja, le berceau des Aryas iraniens et indiens, jusqu'en Perse.

Voici comment débute ce précieux fragment d'une antique cosmogonie :

« Ahoura-Mazda dit au saint Zarathoustra :

« J'ai créé, ô saint, Zarathoustra, un lieu, une création de délices dont rien ne pouvait approcher.

« J'ai créé le premier et le meilleur des lieux et des séjours, moi qui suis Ahoura-Mazda :

« L'Airyana-Vaéja de la bonne création.

« Mais Agra-Mainyous (le mauvais esprit) qui est plein de mort, créa un antagoniste :

« Un grand serpent et l'hiver que les Daevas ont produit. »

Puis on voit successivement apparaître les diverses stations des Iraniens.

« Gâu, la demeure de Sougdha » (c'est la terre de Sogdiane). « Mourou, le saint, le sacré » (le pays de Merwan). « Bakdhi la belle, avec ses hauts drapeaux » (c'est la capitale de la Bactriane, une des plus antiques villes du monde), « Haroyou, qui est riche en maisons » (le Herat actuel). « Urva qui est rempli de pâturages. Raga qui contient trois châteaux » (ville de Médie nommée aujourd'hui Rei), et d'autres localités dont la trace est perdue. Le chapitre se termine ainsi :

« Il existe encore d'autres lieux, d'autres séjours des plaines et des pays. »

Dans le vingtième chapitre, Zoroastre demande à Ormuzd quel est le premier des hommes qui ait connu l'art de guérir, et Ormuzd lui répond : « C'est Thrita. »

« Il désirait que Kchathra-Vairya lui accordât la faveur d'un remède pour résister à la mort, pour résister à la douleur, pour résister au feu de la fièvre ;

« Pour résister à la pourriture et à la malpropreté qu'Agra-Mainyous a apportées au corps des hommes.

« Alors, moi, qui suis Ahoura-Mazda, j'ai fait naître les arbres salutaires par trentaines, par milliers, par centaines de mille. »

Thrita, ce génie légendaire de la médecine, était né, d'après la tradition, dans le Tabaristan.

II

La renaissance des lettres persanes n'eut lieu qu'à l'époque des Samanides. Roudegui, Belami ont laissé des œuvres illustres et la poésie continua à prospérer après la chute des princes samanides. Mahmoud le Gaznévide protégea les arts, et c'est par son ordre que le Schah-Nâméh fut composé par le célèbre poète Firdousi. Mais le prince musulman avait lui-même, en brûlant la bibliothèque de Rei, tari les sources auxquelles le poëte aurait pu puiser les documents de sa

chronique héroïque, et les avis sont partagés sur la valeur historique de ce magnifique poëme. Cependant, c'est à tort que l'on considère quelquefois le livre des rois comme une suite de poëmes épiques. Cet ouvrage, qui embrasse l'histoire d'une période de 3,700 ans, ne peut être une œuvre de pure imagination. Bien que les récits soient confus et embrouillés, il est évident que Firdousi se borne à raconter les faits qu'il a pu recueillir dans les traditions et dans les légendes persanes. Si Firdousi avait eu l'intention d'écrire une épopée, il eût choisi sans doute un rhythme poétique plus large, qui lui eût permis de développer et de varier son style. Ceci est l'avis de l'illustre Sylvestre de Sacy :

« Des distiques composés sur une mesure constamment la même, dit-il, formés de deux vers qui riment ensemble et renferment presque toujours un sens complet, ne présentent que des faibles moyens au génie poétique quand il s'agit de grandes compositions. »

Néanmoins, malgré le rhythme étroit dans lequel elle est enfermée, un grand souffle poétique emplit d'un bout à l'autre cette œuvre immense, et quelle que soit l'importance historique qu'on lui accorde, elle demeurera un des plus beaux monuments de l'esprit humain.

Feleki, Khaçani, Anveri, poëtes d'une grande valeur, vécurent peu de temps après Firdousi ; puis vinrent les moralistes, les mystiques : Saadi, Ferid-Eddin-Attar ; ce dernier est moins connu parmi nous que l'illustre auteur du *Jardin des roses*. Attar était un sofi d'une grande piété ; il écrivit un grand nombre d'ouvrages et entre autres le *Pend-Nameh*, livre des conseils, et le *Mantic-Uttair*, colloques des oiseaux. Ce dernier poëme nous a paru particulièrement curieux. Les oiseaux dont il s'agit dans ce livre mystique symbolisent l'humanité s'efforçant de s'élever jusqu'à l'Etre suprême représenté par le mystérieux Simorg.

« Simorg est le roi des oiseaux ; il est celui qui est près et qui est loin ; aucune langue humaine ne saurait le célébrer ; des milliers de voiles lumineux et obscurs tour à tour le séparent du monde ; il est le seigneur par excellence, parfait dans sa majesté. »

Des pèlerins racontent qu'il réside derrière le mont Caf ; mais il faut un cœur de lion pour parcourir la voie qui mène à lui, car le désert est aussi vaste que la mer est profonde ; les oiseaux ne manquent pas d'opposer mille raisons à l'utilité du voyage.

C'est le rossignol qui parle le premier, expri-

mant un sens par chacune de ses modulations. « Les secrets de l'amour, dit-il, me sont connus : toute la nuit je chante pour la rose. C'est à l'imitation de mes accents que la flûte gémit et que le luth soupire. Je mets en émoi le cœur des amants, j'enseigne sans cesse de nouveaux mystères. Quiconque écoute mes chants de tristesse perd la raison. Lorsque la rose répand, au printemps, son doux parfum, je commence à chanter; mais le rossignol se tait quand sa bien-aimée ne se montre pas. Abîmé dans un amour unique, je ne songe plus à ma propre existence : atteindre à Simorg est au-dessus de mes forces. »

La rose sourit au rossignol, elle déploie pour lui ses cent feuilles délicates ; comment pourrait-il rester privé une seule nuit de l'amour de sa rose bien-aimée ? Mais la huppe qui est le prédicateur de la troupe ailée, réplique au rossignol que l'éternelle beauté est préférable à la beauté passagère. Chaque oiseau à son tour présente des objections. La gourmande perruche, vêtue de vert comme la pistache, s'avance, un morceau de sucre au bec ; elle désire s'abreuver à la source qui donne l'immortalité, mais elle n'a pas l'ambition de s'élever jusqu'à l'aile de Simorg.

Ensuite vient le paon, qui est pareil à une nouvelle mariée dans ses beaux atours. Humilié par la laideur de ses pieds, il ne tient pas à pa-

raître devant celui qui est parfaitement beau. Le canard paresseux sort timidement de l'eau ; rien ne lui paraît utile, si ce n'est l'eau ; pourquoi la quitterait-il ? Le faucon, bien dressé pour la chasse, s'approche, la tête haute, en faisant parade de son équipement militaire. « Pourquoi, dit-il, voudrais-je voir Simorg, même en songe ? Pourquoi m'empresserais-je étourdiment d'aller vers lui ? Il suffit, à mon désir, de me reposer sur le poing d'un roi. » Mais la huppe répond à chaque discours par de nobles encouragements, et les oiseaux convaincus partent enfin.

Ils atteignent la première des sept vallées qui les séparent de Simorg, la vallée de la Recherche.

« Pour la traverser, il faut renoncer à soi-même et se jouer de tout ce qu'on possède ; il faut entrer dans une mare de sang, en oubliant toute chose, et quand on aura la certitude qu'on ne tient plus à rien, il restera à se détacher de tout. »

Bien des pèlerins renoncent au voyage et reprennent le chemin de leur nid. La seconde vallée est celle de l'Amour.

« Pour entrer dans la vallée de l'Amour, il faut se plonger dans le feu, il faut être le feu soi-même, car autrement on ne pourrait vivre dans le feu ; mais quand on aime véritablement, on

est pareil au feu, on a le visage enflammé, on est brûlant et impétueux comme le feu. »

La vallée de la Connaissance, qui est la troisième, n'a ni commencement ni fin.

« Qui ne serait pas découragé par la longueur du chemin qu'il faut faire à travers cette vallée ? car il n'y a pas de route tracée, et aucun chemin n'est pareil à ce chemin. »

Les oiseaux arrivent cependant à la vallée de la Suffisance : « là, il n'y a ni prétention à avoir, ni sens spirituel à découvrir. De cette atonie de l'âme s'élève un vent froid dont la violence ravage soudain un espace démesuré ; les sept océans ne sont alors qu'une mare d'eau ; les sept planètes qu'une étincelle ; les sept cieux qu'un cadavre ; les sept enfers que de la glace brisée. »

Plus loin, dans la vallée de l'Unité, les pèlerins disparaissent avec la terre qu'ils foulent aux pieds.

« Ils s'évanouissent parce que l'être unique se manifeste ; ils sont muets parce que l'être unique parle ; la partie devient le tout, ou plutôt elle n'est ni la partie ni le tout, car elle est comme une figure qui n'a ni corps ni âme. »

Dans la vallée de l'Etonnement.

« On est en proie à la tristesse et aux gémissements ; là, chaque respiration sort de la poitrine

comme une épée ; chaque souffle est un soupir amer, et de l'extrémité de chaque cheveu l'on voit tomber des gouttes de sang ; un feu vivant terrasse les voyageurs : ils se sentent brûlés et consumés par l'amour. Comment dans leur stupeur pourraient-ils avancer ! ils restent ébahis et se perdent en chemin. »

Enfin se creuse la dernière vallée, la vallée du Dénûment et de la Mort. Mais

« il est impossible d'en faire la description, car ce qu'on peut nommer son essence, c'est l'oubli, le mutisme, la surdité, la pamoison. »

Durant le long voyage à travers ces redoutables vallées, combien d'oiseaux se sont découragés !

« Ils s'étaient mis en marche si nombreux, qu'ils emplissaient le ciel ; ils ne sont plus que trente en arrivant sans plumes ni ailes, épuisés et abattus ; leur cœur se brise, leur âme s'affaisse, leur corps succombe ! »

Mais qu'importe ? ils ont atteint le but désirable entre tous. Les trente élus contemplent Simorg, l'oiseau mystérieux dont le nom signifie « trente oiseaux », et en lui se retrouvent eux-mêmes ; c'est alors qu'ils voient briller l'éclair de la satisfaction, s'évanouir les mondes passés, resplendir cent soleils, scintiller des milliers de lunes et des

milliers d'étoiles. C'est alors qu'ils s'assoient sur le sofa de la Proximité, qu'ils appuient leurs fronts sur les coussins de la Science parfaite, qu'ils contemplent la face de l'Invisible, et qu'enfin leurs âmes, devenues éblouissantes sous le Soleil de la Familiarité, s'anéantissent glorieusement et délicieusement dans Simorg comme trente gouttes d'ombre dans un océan de lumière. »

Lors de l'invasion de Gengis-Khan, Attar devint prisonnier des Mogols; un Mogol voulait le tuer.

— Arrête, dit un autre, laisse vivre ce vieillard ; je te donnerai mille pièces d'argent pour prix de son sang.

— Garde-toi de me vendre à si bon marché, dit Attar, tu trouveras de moi un meilleur prix.

Quelques instants plus tard, le Mogol eut de nouveau la fantaisie de tuer le poëte. Mais un soldat l'arrêta encore.

— Ne tue pas cet homme, dit-il ; je te donnerai pour son rachat un sac de paille.

— Vends-moi sans plus tarder, s'écria Attar, car c'est tout ce que je vaux.

Le Mogol le tua aussitôt.

Ferid-Eddin Attar avait cent dix ans.

Saadi, surnommé Mosleh-Eddin, c'est-à-dire : *le bien de la religion*, naquit à Schiraz l'an 589

de l'hégire. D'après un biographe persan, il passa trente ans à étudier, trente ans à voyager, trente ans dans une pieuse retraite. Lorsqu'il mourut dans l'ermitage qu'il s'était fait construire auprés de sa ville natale, il était âgé, à ce qu'on affirme, de cent deux ans.

Les vers de Saadi sont en général plus simples, moins hyperboliques et moins obscurs que ceux de la plupart des poëtes orientaux, et bien que ses œuvres ne soient pas toujours exemptes de passages singulièrement grossiers, sa morale est pure et sa piété sincère. Il a par-dessus tout horreur des hypocrites : « Ces longues prières que tu fais pour être remarqué de tes semblables, dit-il à un sofi, sont la clef de l'enfer. Si la voie où tu marches te conduit partout ailleurs qu'à Dieu, c'est dans le feu de l'enfer que l'on placera le tapis sur lequel tu te prosternes pour prier. »

Sàadi, pendant ses années de voyages, fit une campagne contre les croisés et fut réduit en esclavage, il le raconte lui-même dans le *Guisltan* : « Je devins captif des Francs, et ils me forcèrent à travailler en même temps que des juifs à la tranchée de Tripoli. Un des principaux habitants d'Alep, avec lequel j'étais lié depuis fort longtemps, vint à passer, et m'ayant reconnu, il me dit : O Mosleh-Eddin, à quel état est-tu réduit ! Je lui répondis : Je fuyais la société des hommes,

et je m'étais retiré dans la solitude pour ne m'occuper que de Dieu, lorsque je suis tombé dans la captivité en compagnie de gens qui ne méritent même pas le nom d'hommes. Et tu le sens, être enchaîné avec des êtres que l'on aime est plus doux que de vivre dans un jardin délicieux avec des étrangers. Cet homme eut compassion de moi : il me délivra des chaînes des Francs et m'enmena chez lui, à Alep. Il me donna sa fille en mariage avec une dot de cent dinars. »

Ce mariage ne fut pas heureux et il remplit d'amertume toute l'existence du poëte; il le déplore souvent dans ses vers : Une épouse affectionnée, dit-il, procure les délices du cœur. Mon Dieu! préservez-nous de celle qui est accariâtre et méchante. Le perroquet obligé de vivre dans la société d'un corbeau s'estimera heureux d'abandonner sa cage; ainsi, époux infortuné, condamne-toi à une vie vagabonde ou résigne-toi à passer tes jours dans le désespoir. Ne vaut-il pas mieux marcher les pieds nus que d'avoir des chaussures trop étroites? Ne vaut-il pas mieux supporter les fatigues du voyage que de vivre dans ses foyers exposé à de continuelles disputes? être enfermé en prison par ordre du cadi est moins pénible que de vivre dans sa propre maison en face d'un visage rébarbatif dont les sourcils sont toujours froncés.

Cette tristesse, ce chagrin constant qui empoisonna la vie de Saadi, ne parvint pas à aigrir son caractère, ni à en altérer la compatissante douceur ; il s'exhorte lui-même à la résignation, à la patience, et oubliant ses propres peines, il trouve des larmes pour toutes les infortunes. « Étends ton ombre sur la tête de celui à qui la mort a enlevé un père ! s'écrie-t-il ; secoue la poussière qui le couvre, arrache l'épine qui le blesse. Prends garde qu'un orphelin ne pleure, car les cris de l'orphelin font trembler le trône de Dieu. » Mais autant il est plein de tendresse pour les faibles et les justes, autant il se montre sévère envers les fourbes et les méchants. « Le savant dont les mœurs sont déréglées, dit-il dans le *Gulistan*, ressemble à un aveugle qui porte un flambeau dont il éclaire les autres sans pouvoir s'éclairer lui-même. » Et plus loin : « La compassion pour les méchants est une injure pour les bons, et rien ne porte plus d'atteinte à la vertu que l'indulgence pour le crime. »

Les odes de Saadi sont par-dessus tout belles et puissantes, d'un style pur et coloré, pleines d'élans passionnés et d'amour mystique. En voici une qui peut donner une idée de ce genre de conception :

« Je suis pareil au papillon, car je me suis brûlé à la flamme, et je continue à voler. Mais

comment pourrais-je oublier un seul instant ma brûlure?

« Si tu peux te décider à prendre mon cœur, hâte-toi de le faire, sinon je serai comsumé, tu auras beau me chercher, tu ne me trouveras plus.

« Sache-le, mon amour n'est pas de ceux qu'un regard rassasie; toutes les eaux du Djinoun ne sauraient apaiser la soif brûlante de mes désirs.

« J'incline devant toi la tête de la soumission et de la bonne volonté, frappe-moi, châtie-moi à ton gré, je ne refuse aucun de tes coups.

« Si ton plaisir était de me jeter cent fois dans un brasier et de m'en retirer cent fois, comme l'or qui après être fondu est encore de l'or, tu me retrouverais le même.

« Ton caprice est-il de me frapper à coups de pierre ? Je ne me rendrai coupable d'aucune résistance.

« Quel hommage pourrais-je t'offrir qui soit digne de toi; ma tête n'est pas mise à prix, sinon je la jetterais à tes pieds.

« Que suis-je ? un débauché, un libertin ivre d'un fol amour; le censeur le plus malveillant ne pourrait, en parlant de moi, dire rien de plus.

« J'ai été trouver le médecin, je lui ai exposé la situation de mon cœur, sa folie, ses emportements; les soucis, lui ai-je dit, ne permettent pas à mes yeux de se clore un seul instant de la nuit.

« Saadi, m'a-t-il répondu, le mal que tu éprouves est l'amour; pour les douleurs qu'il procure je ne possède aucun remède. »

Parmi les poëtes persans, celui qui nous paraît le plus digne d'admiration après Saadi est Kheyam, ce philosophe fataliste et sceptique que la traduction de M. J. B. Nicolas a fait récemment connaître en France. Kheyam est doué de l'esprit le plus audacieux et le plus singulier qui soit. Ce mystique ivrogne, qui exalte sans relâche les vertus du vin et s'énivre désespérément pour ne pas se sentir vivre, étonne et effraye par son dédain irrémédiable pour tout ce qui est et ne sera plus.

« Puisque la vie s'écoule, dit-il, qu'importe qu'elle soit douce ou amère; puisque l'âme doit passer par nos lèvres, qu'importe que ce soit à Nichapour ou à Bélkh. Bois donc du vin, car après toi et moi, la lune bien longtemps encore passera de son dernier quartier à son premier, et de son premier à son dernier. »

« Tu as parcouru le monde, dit-il encore, eh bien ! tout ce que tu y as vu n'est rien; tout ce que tu y as vu, tout ce que tu y as entendu n'est rien. Tu es allé d'un bout à l'autre de l'univers, tout cela n'est rien; tu t'es recueilli dans un coin de ta chambre, tout cela n'est encore rien, rien.»

Cependant malgré son mépris pour la vie et ses aspirations vers le monde futur, le poëte laisse percer dans ses vers une vague terreur mêlée de regrets lorsqu'il songe à la cessation de l'existence.

« Les nuages se répandent dans le ciel et recommencent à pleurer sur le gazon. Oh ! il n'est plus possible de vivre un instant sans vin couleur d'amarante. Cette verdure réjouit aujourd'hui notre vue, mais celle qui germera de notre poussière, la vue de qui réjouira-t-elle ? Le breuvage de notre existence est tantôt limpide, tantôt bourbeux ; nos vêtements sont tantôt de laine, tentôt de soie. Tout cela est insignifiant pour un esprit éclairé ; mais est-il insignifiant de mourir ? »

Kheyam ne cesse de poursuivre de ses sarcasmes les docteurs de l'islamisme, les hypocrites moullahs qui de leur côté ne lui ménagent pas les injures ; sa doctrine est bien faite d'ailleurs pour exciter la colère des docteurs orthodoxes, il ne croit guère plus au paradis qu'à l'enfer, et il ose énoncer une pensée dangereuse que l'on retrouve sous une autre forme dans les arcanes les plus mytérieuses de la Kabbale : « Devant Dieu le péché est sans conséquence aucune. » D'autre

part, l'éloge qu'il fait sans cesse du vin, porte au dernier degré la fureur des croyants auxquels l'usage du vin est interdit.

Kheyam, comme tous les Persans d'ailleurs qui, lorsqu'ils boivent du vin, ont l'air d'avaler une potion amère, n'aime pas la liqueur pour elle-même, mais seulement à cause de l'ivresse qu'elle procure. Souvent aussi l'ivresse dont il parle est celle que procure l'amour de Dieu. C'est dans ce sens, à ce qu'il paraît, qu'on doit interpréter ce quatrain étrange déjà illustre et qui devrait servir d'épitaphe au sublime ivrogne qui l'a conçu :

« Je veux boire tant et tant de vin que l'odeur puisse en sortir de terre quand j'y serai rentré, et que les buveurs à moitié ivres de la veille qui viendront visiter ma tombe puissent, par l'effet seul de cet odeur, tomber ivres-morts. »

Djebal Eddin Roumi, auteur d'un recueil de distiques assez obscur, mais fort estimé des Persans, Khosrou de Delli, Hafiz, qui fut contemporain de Timour le boîteux, — Timour Lenc, dont nous avons fait Tamerlan, — sont comptés parmi les grands poëtes de la Perse. A la fin du quinzième siècle, la littérature persane brilla encore d'un vif éclat. Le ministre Ali Schir, poëte distingué lui-même, protégeait et encourageait

les arts. C'est à cette époque que vécurent les fameux historiens Mirkhond et Khondemir, et le poëte Djami, l'auteur le plus fécond que la Perse ait possédé.

De nos jours, tous les Persans sont un peu poëtes, depuis le roi jusqu'à l'écolier. Feth Ali Schah composa des odes assez remarquables; la Bibliothèque nationale possède un manuscrit qui renferme plusieurs compositions de ce prince. Le style moderne est plus que jamais imagé et rempli d'exagération. Hafiz disait déjà : « la route est tout humide des larmes que l'amant infortuné verse en abondance. » Aujourd'hui, « les champs sont couverts d'eau, les ruisseaux se changent en torrents, les montagnes sont à demi submergées, un voyageur demande : — Par quoi a été déterminée cette terrible inondation ? On lui répond : — par les larmes que verse nuit et jour un amant malheureux qui pleure l'absence de sa bien-aimée. »

III

Nous ne pouvons passer sous silence une figure farouche et poétique, déjà légendaire, bien qu'elle soit toute moderne, qui se détache lumineuse-

ment sur le fond sanglant des luttes religieuses qui agittèrent la Perse, de 1847 à 1852. C'est celle d'une femme, d'une prophétesse qui, merveilleusement belle, jeune, adorée, abandonna sa famille et s'en alla répandre et expliquer la doctrine d'une religion nouvelle : le Babysme. Le comte de Gobineau, dans son très-intéressant ouvrage sur les religions de l'Asie, raconte tout au long l'histoire de cette secte étrange qui a eu ses dieux, ses martyrs, ses prophètes et qui, bien qu'étouffée en apparence, n'est peut-être pas bien morte encore. Cette doctrine, enveloppée d'obscurité, peut se résumer ainsi : Dieu est en tout, donc tout est Dieu. Le chef de la religion, le Bab, c'est-à-dire, *la porte* ou *le point*, n'est qu'une émanation plus directe de la divinité.

La jeune inspirée, que l'on nommait Gourret-oul-Ayn : *la consolation des yeux*, parcourut les villes et les campagnes ; elle étonnait par sa science et la puissance de son esprit, le feu de sa parole remuait la foule déjà subjuguée par sa beauté radieuse, elle s'élevait contre la polygamie, et, rejetant l'usage du voile, se montrait en public le visage découvert. Bientôt la persécution commença. Gourret-oul-Ayn fut poursuivie, elle se réfugia dans les forêts du Mazandaram et revint peu après à la tête d'un gros de partisans (qui étaient tous amoureux d'elle, à ce que disaient

ses adversaires); la réputation de la jeune femme ne fut pas atteinte cependant par ces calomnies, elle mérita toujours le titre charmant sous lequel on la désignait : Son Altesse la Pure.

Avant de livrer bataille, Gourret-oul-Ayn du haut d'une estrade de planches dressée au milieu de la plaine, prononça un discours resté célèbre, qui avait attiré autour de ses soldats les habitants de tous les villages voisins. L'énergie de son style, simple, brutal même, enthousiasma tellement les assistants qu'ils éclatèrent en sanglots et que l'armée se trouva grossie de tous ceux qui étaient venus par simple curiosité.

Cependant après quelques victoires les babys furent défaits. Le bab prisonnier fut conduit à Tebriz où on le supplicia. Un miracle faillit lui sauver la vie. On l'avait suspendu par une corde passée sous ses bras, contre la muraille de la forteresse; les soldats devaient le fusiller d'en bas; la décharge eut lieu. Le bab ne fut pas atteint, mais une balle coupa la corde, et il tomba sur ses pieds sans se faire aucun mal. Il s'enfuit, mais se jeta dans un corps de garde où il fut massacré. Nul doute que s'il s'était dirigé du côté de la foule stupéfaite du miraclc, il n'eût été sauvé.

Son Altesse la Pure, elle aussi, était prisonnière, mais le premier ministre subissant comme

tout le monde le charme de cette femme, lui rendit la captivité aussi douce que possible et s'efforça de lui sauver la vie. Un matin, il entra chez elle tout joyeux :

— J'ai de bonnes nouvelles à vous apprendre, dit-il.

— Je le sais, dit Gourret-oul-Ayn.

— Demain, on vous demandera en public; êtes-vous baby ? répondez : non, et vous êtes sauvée.

— Ce n'est pas cela, dit la prophétesse, demain vous me ferez brûler vive. Ne croyez pas que je renie ma foi dans un but aussi puéril que celui de conserver pendant quelques jours de plus une forme transitoire. Toi, Mahmoud Khan, qui es aujourd'hui en faveur, tu seras mis à mort par l'ordre du prince. Tâche à ce moment d'avoir élevé ton âme à la connaissance de la vérité.

Le lendemain, en effet, Gourret-oul-Ayn monta sur le bûcher, et plus tard sa prédiction s'accomplit, Mahmoud Kan, accusé injustement, fut condamné à mort.

Après le supplice de Son Altesse la Pure, l'héroïsme des martyrs babys fut inouï : les femmes, les enfants ne faiblirent pas un instant. Un père, menacé s'il ne reniait sa croyance, de voir ses deux fils égorgés sur sa poitrine, se coucha aussitôt à terre et découvrit sa poitrine. Alors une altercation

s'éleva entre les deux enfants : l'un, faisant valoir violemment son droit d'aînesse, exigeait d'être tué le premier.

Si le babysme existe encore, il se cache soigneusement à tous les yeux ; depuis les derniers martyrs, on n'en a plus entendu parler ; on se souvient seulement de la belle inspirée dont la parole enflammait les esprits.

La poésie dramatique chez les Persans ne manque pas d'un certain intérêt. Les pièces que l'on représente à l'occasion de certaines fêtes rappellent beaucoup nos anciens mystères ; elles ont presque toujours pour sujet la vie ou la mort des imans. Celle qui est intitulée : *les Noces de Kassem*, est parmi les plus célèbres. Les Persans raffolent de ces drames ; ils leur arrachent des larmes, des cris et des imprécations, et cependant ils méprisent profondément les poëtes qui les ont conçus, de sorte que ces œuvres, quelquefois très-remarquables, sont toutes d'auteurs inconnus,

VII

UNE VILLE RETROUVÉE

« Le pharaon d'Egypte était monté et avait pris Gezer et l'avait brûlée, est-il dit dans le livre des Rois, et il avait tué les Cananéens qui habitaient dans cette ville. Mais il la donna pour dot à sa fille, femme de Salomon. »

Cette ville que Salomon reconstruisit dès qu'elle fut en sa possession, était une des plus anciennes cités de la Palestine; Josué y trouva un roi, Horam, le tua et donna Gezer avec ses faubourgs aux lévites de la famille de Kehath et elle eut le rang de cité sacerdotale. Point stratégique sans nul doute d'une haute importance, elle joua plus tard un rôle considérable pendant la lutte des Hasmonéens contre les rois grecs successeurs d'Alexandre.

L'emplacement de cette ville était, malgré, les recherches, demeuré inconnu. Un jeune savant français, M. Clermont-Ganneau vient de retrouver Gezer.

Il est curieux de voir par quelles suites de recherches ingénieuses M. Clermont-Ganneau est arrivé à cette importante découverte.

« Les renseignements sur la position de Gezer, dit-il dans son rapport au *Palestine exploration fund*, abondaient soit dans les Ecritures, soit dans les textes non bibliques; l'on savait par les livres hébreux, par l'histoire des Machabées, par Fl. Josèphe, par Eusèbe et saint Jérôme, que Gezer était située non loin de Bethoron, dans la région de Tabné et de Jaffa, sur les confins du territoire d'Azote, à quatre mille romains d'Emmaüs-Nicopolis, dont l'emplacement est parfaitement déterminé.

« Il est rare d'avoir sur les villes de Palestine des éléments d'information aussi précis, et pourtant, malgré cela, l'identification de Gezer était restée jusqu'en 1870 une des pierres d'achoppement de tous les exégètes, une des lacunes les plus regrettables de la topographie biblique, puisque ce point, outre son intérêt propre, devait nous donner la clef de la jonction des trois territoires de Dan, de Juda et d'Ephraïm, et partant leurs limites.

« Je vous ferai grâce des divers systèmes proposés pour adapter aux exigences des textes les observations erronées faites sur le terrain. En

désespoir de cause, la plupart des commentateurs, s'appuyant sur une ressemblance superficielle des noms, mirage auquel trop souvent se laissent prendre les explorateurs peu familiarisés avec les langues sémitiques, se décidèrent à mettre Gezer au petit village de Jazoûr, à l'ouest et tout près de Jaffa. La philologie et l'histoire étaient cependant d'accord ponr faire ècarter ce rapprochement, insoutenable, comme vous l'allez voir; mais il fallait bien se contenter de cet expédient, après avoir inutilement, et à vingt reprises, fouillé dans tous les sens cette région, si facile d'ailleurs à parcourir.

« Eh bien, j'ai eu à cette époque le privilége de résoudre ce problème, et de réussir là où tous mes devanciers avaient passé et échoué. Je l'ai même résolu sans bouger de place, du fond de mon cabinet, comme un astronome qui fixe dans l'espace la place d'une planète encore inaperçue par lui, j'ai marqué sur la carte le point exact, en disant : C'est là ! avant même de l'avoir visité, et ma visite n'a fait que confirmer des prévisions établies a *priori*.

« N'allez pas crier au miracle ! Oh ! mon Dieu, c'est bien simple; ce résultat, qui semble tenir du prodige, n'en a que les apparences, et je me hâte de dire qu'it n'est nullement dû à une pénétration exceptionnelle ou à une inspiration subite,

Il s'explique de la façon la plus naturelle du monde.

« En lisant certain chroniquenr arabe de Jérusalem, Moradjir-ed-Din, dont on parle beaucoup, sur la foi de quelques très-mauvais extraits donnés par M. de Hammer-Purgstall, mais qu'on connaît fort peu, je remarquai, au milieu d'un fatras rebutant, j'en conviens, la relation d'un incident qui eut lieu en Palestine en l'an 900 de l'hégire. Il s'agissait d'une escarmouche entre un parti de Bédoins pillards et un gouverneur de Jérusalem, nommé Djan-Boulat, en tournée dans le district de Ramlé. Je vous épargne les détails de ce fait divers qui manque un peu trop d'actualité, qu'il vous suffise seulement de savoir que, dans cette affaire, les cris des combattants qui se pourfendaient au village, parfaitement connu aujourd'hui de Khoulda, étaient distinctement perçus à un autre village appelé Tell-el-Djézer, la colline de Djézer.

« Or le mot Djézer est l'exacte correspondance du nom hébreu Gezer, surtout si on le prononce à l'égyptienne Guézer, la région convenait à merveille à l'identification. Malheureusement, toutes les cartes que je consultai restaient muettes sur cet endroit, dont l'existence m'était cependant démontrée de la façon la plus positive

et corroborée par l'assertion d'un géographe arabe du treizième siècle de notre ère, Yakout, qui cite ce Tell-el-Djezer comme une place forte du district de Falestin, c'est-à-dire de Ramlé.

« En y réfléchissant bien, ce Tell-el-Djezer étant à portée de voix de Khoulda, ne pouvait en être bien éloigné; même en accordant aux hurlements poussés dans cette sanglante *fantasia* par les gosiers bédouins une extraordinaire intensité, je ne pouvais tonrner autour de Khoulda que dans un rayon assez restreint.

« Je me mis donc en chasse sur cette piste, et, après quelques recherches aux environs, je découvris mon Gezer à moins de trois milles de Khoulda, tout près d'un village figurant dans les cartes sous le nom d'Abou-Chouché. J'y constatai l'emplacement d'une grande cité présestant tous les caractères d'une ville forte et répondant à foutes les conditions énoncées. Ce ne fut pas sans peine, du reste, que j'arrivai à la réalisation matérielle de mes calculs; le nom de ce Tell-el-Djezer conservé par tous les habitants d'Abou-Chouché qui en font partie était inconnu aux gens de Khoulda leurs voisins à qui je m'adressai tout d'abord. C'est au moment où je désespérais du snccès et où je commençais même

à douter de la justesse de mes conjectures, qu'une vieille paysanne me dit que c'était à Abou-Chouché que je devais allercherher Tell-el-Djezer.

« On m'a fait plusieurs fois l'honneur, en France surtout, de m'accuser d'avoir la main heureuse; le hasard à qui j'abandonne très-volontiers tout le mérite de cette trouvaille me réservait là bonne fortune complémentaire d'en rencontrer la confirmation la plus inespérce, une preuve unique jusqu'ici et qu'on ne possède pour aucune autre ville de la Judée sans en excepter Jérusalem.

« Quatre ans après être arrivé à cette solution que je fus admis à exposer devant notre Académie des inscriptions et belles-lettres et qui ne fut pas accueillie sans quelque incrédulité, je revenais sur ce lieu même chargé par vous d'une mission et j'y découvris, avec une émotion que vous comprendrez, des inscriptions bilingues, grecqucs et hébraïques, profondément entaillées dans le roc, et marquant le périmètre hiératique, la zone sabbatique qui enveloppait Gezer, *avec son nom biblique écrit en toutes lettres et répété deux fois.* »

Quel cri de joie a dû pousser en effet cet heureux chercheur, lorsque à ses questions patientes et

persistantes, le passé a répondu avec cette netteté irréfutable. M. Clermont-Ganneau, il faut bien l'avouer, semble, en effet, privilégié, c'est lui qui a contraint à rompre le silence, la Judée muette depuis tant de siècles ; elle n'a voulu livrer qu'à lui les précieuses inscriptions contemporaines des temps bibliques, et une fois domptée c'est avec une profusion surprenante que cette terre jalouse a abandonné à son vainqueur ces textes gravés sur le roc et si vainement cherchés. Lors de son premier voyage en Palestine, le catalogue des inscriptions découvertes par M. Clermont-Ganneau fut dressé à son retour et ne contint pas moins de 83 numéros.

D'où cela peut-il venir ? Comment se fait-il que là où ses devanciers ont échoué il réussisse si complétement ? Dans ses voyages, le jeune savant aurait-il retrouvé quelque secret des anciens mages de la Chaldée et sait-il voir à travers la terre ? On serait tenté de le croire. Cependant, à notre avis, tonte la magie de ces réussites extraordinaires tient à la profonde et intime connaissance que M. Clermont-Ganneau possède des langues sémitiques, à une rare pénétration et à une persévérance que rien ne rebute. Il faut quelquefois de l'hèroïsme pour poursuivre la conquête d'un bloc de granit ou d'une simple pierre à l'apparence insignifiante. Les Arabes,

dès qu'un étranger s'avise de gratter le sol ou de frapper le roc, s'imaginent qu'il cherche des trésors ou viole d'antiques sépultures, il faut lutter alors et rispuer sa vie si l'on ne veut interrompre les fouilles. Souvent ne comprenant pas pourquoi on tient tant à une pierre usée et sans valeur, les Arabes la brisent pour voir peut-être si elle n'enferme pas un trésor. C'est ainsi que le stèle de Mêsa, après un combat sanglant, fut mise en pièces par ces fanatiques. M. Clermont-Ganneau ne s'avoua pas vaincu et tous les débris de ce précieux bloc sont aujourd'hui au Louvre, rétablis dans leur position première, et enchâssés dans un ciment. Sans doute, une aventure analogue, sur laquelle M. Clermont-Ganneau ne s'explique pas dans son rapport, est venue lui arracher les inscriptions de Gezer, desquelles il ne reste plus que deux lettres ; fort heureusement les estampages sont intacts.

M. Clermont-Ganneau indique généreusement ses procédés de recherches : la lecture attentive des chroniques arabes où parfois la découverte d'un détail en apparence insignifiant peut devenir des plus précieuses, puis la fréquentation intelligente des habitants des campagnes, parmi lesquels les traditions les plus lointaines sont conservées d'une façon surprenante. Voilà tout le secret du jeune chercheur. Cette population atta-

chée au sol, qu'aucune guerre, aucune invasion n'a pu détruire ni déplacer, et que M. Clermont-Ganneau recommande d'étudier, descendrait d'après lui, non pas des anciens hébreux, mais des peuplades (Chananéens, Jébusites, Philistins, etc.) que les Juifs trouvèrent eux-mêmes établis en Palestine.

Il serait trop long de suivre le jeune savant dans le développement de cette opinion pleine d'intérêt et de vraisemblance. Nous signalerons seulement avec lui quelques-unes des particularités qui trahissent encore à travers les voiles superposées de mille influences étrangères, l'origine antique de ces races singulières que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de fellahs.

« J'appellerai votre attention, dit M. Clermont-Ganneau, sur leurs sacrifices propitiatoires exécutés dans ces formes qui semblent empruntées au rituel phénicien; leurs superstitions relatives à la lune; leurs amulettes : mains magiques, yeux d'Osiris en émail d'Hébron fait avec les procédés des verriers phéniciens; leurs fêtes, leurs apologues, lenrs contes, lenrs vieux chants dans un arabe étrange; les particularités de leurs dialectes dans lesquels la vocalisation se rapproche étonnamment de la ponctuation massorétique de l'hébreu. »

Mais selon nous la plus curieuse de ces vieilles coutumes conservée intacte à travers les âges, c'est l'èrection sur les hauts lieux de petites coupoles blanches que les fellahs nomment makams, et que du temps de Moïse on appelait makoms, et qui marquent l'emplacement ou rappellent le souvenir de ces sanctuaires détruits, maudits cependant par les prophétes hébreux et voués à l'exécration. Les makams modernes sont identiques à ceux dont parle le Deutéronome, et bien qu'ils les mettent à l'abri sous l'invocation d'un saint musulman, les fellahs, par les bizarreries et les détails de leur culte laissent deviner qu'ils adorent en réalité Baal, les Elohims ou quelque dieu dout le nom est perdu.

Il y aurait certainement une riche moisson de renseignements à récolter parmi ces hommes qui conservent avec tant de soins ces traditions obscures dont la source se perd dans la nuit des âges; ils mettront sans donte sur la voie de nombreuses découvertes; mais ils sont, paraît-il, pleins de défiance, et s'effarouchent à la moindre question. Ce sera donc avec les plus grandes difficultés que l'on parviendra à ecarter le voile dont ils enveloppent leurs vieilles légendes et leurs coutumes antiques. Pourtant il faut se hâter, la civilisation, qui pénètre partout, va bientôt effacer ces vestiges du passé.

M. Clermont-Ganneau publiera incessament le compte rendu détaillé des découvertes qu'il a faites dans son second voyage en Palestine; il n'en donne dans son rapport qu'un résnmé succinct; mais ce résumé est gros de promesses.

FIN

TABLE

Tours. — E. Mazereau, imp. breveté.

P. Saunier
20. 6. 94
[ZAH]

Paris. — Imp. E. Capiomont et V. Renault, rue des Poitevins, 6.

